

R A P P O R T 0 3 A N N U E L





. . . S U R L E M O N D E

La mappemonde de la page couverture, qui date du début du XVII^e siècle, montre un Canada encore très largement inexploré, à une époque où les échanges internationaux commençaient tout juste à se développer dans ce qui n'était alors qu'une colonie. De nos jours, le commerce extérieur et les investissements à l'étranger sont toujours essentiels à la croissance et à la prospérité soutenues de notre pays. Ils représentent des milliards de dollars dans notre produit intérieur brut et contribuent à la création de milliers d'emplois.

À Exportation et développement Canada (EDC), nous sommes fiers d'aider les exportateurs et les investisseurs canadiens à préserver cette tradition, en encourageant l'esprit d'entrepreneuriat de ceux et celles qui sont toujours en quête de nouveaux horizons, de nouveaux défis, de rêves à réaliser. Nos services de financement du commerce extérieur et de gestion des risques aident les entrepreneurs de notre pays à se brancher sur le monde et à ouvrir la porte à de nouvelles possibilités d'affaires à l'étranger.

i	Branchés sur le monde
2	Profil de la Société
2	Réalisations de 2003
3	Compte de la Société - Faits saillants de 2003
3	Revue des cinq derniers exercices - Faits saillants
	Revue globale de 2003
4	Message à l'actionnaire
8	Message du président du Conseil
	Performance par rapport aux objectifs
10	Branchés sur les parties prenantes
14	Branchés sur nos clients
21	Les PME en chiffres
22	Branchés sur notre actionnaire
24	Branchés sur nos employés
28	Objectifs stratégiques 2004
	Relations avec les investisseurs
31	Message aux investisseurs
32	Performance par rapport aux objectifs
34	Titres d'emprunt d'EDC
35	Équipe de la haute direction et membres du Conseil d'administration
36	Gouvernance
39	Comités du Conseil d'administration
42	Code d'éthique commerciale
44	Glossaire de termes financiers
45	Revue financière de 2003
46	Examen et analyse de la direction
72	Responsabilité à l'égard des rapports financiers
73	Rapport du vérificateur
74	États financiers consolidés
77	Notes afférentes aux états financiers consolidés
98	Revue des cinq derniers exercices
101	Bureaux et représentations de la Société
102	Vision et Valeurs

Profil de la Société

À EDC, toutes nos actions sont guidées par notre mandat, qui est « de soutenir et de développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du pays d’y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international ».

EDC devient ainsi partenaire des initiatives canadiennes de développement du commerce international. Comme société d’État relevant du Parlement et appliquant des principes commerciaux, elle apprécie les partenariats qu’elle a formés avec le gouvernement, à tous les niveaux, et avec le secteur privé, qui donnent plus de visibilité aux entreprises canadiennes et leur permettent de mieux réussir à l’étranger.

Grâce à ses stratégies de gestion des risques et à ses opérations de trésorerie, EDC peut offrir cet appui sans compter sur l’argent des contribuables. Elle obtient son financement en prélevant des commissions sur ses services, en appliquant des intérêts sur ses prêts et en émettant des titres d’emprunt sur les marchés financiers. Ces instruments sont pleinement garantis par le gouvernement du Canada.

Outre cette force financière, EDC met en œuvre des produits novateurs, crée des réseaux internationaux, présente une analyse approfondie de la conjoncture économique mondiale, secteur par secteur et pays par pays, pour aider les exportateurs et les investisseurs canadiens à rester branchés sur le monde.

Réalisations de 2003

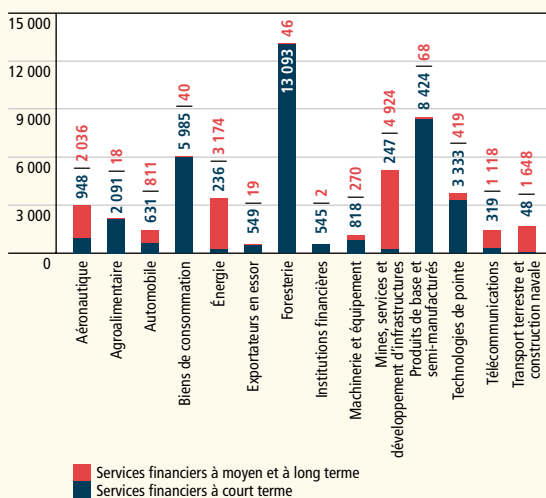
Au cours d’une année difficile pour les exportateurs et les investisseurs canadiens, les services de financement et de gestion des risques d’EDC les ont aidés à garder le cap. Quelques points saillants de la performance de la Société en 2003 :

- ▶ 7 172 clients servis, dont 6 542 étaient des PME
- ▶ 51,9 milliards de dollars en appui à des exportations et des investissements à l’étranger
- ▶ 10,54 milliards de dollars en appui financier sur 143 marchés en développement
- ▶ 158 millions de dollars de bénéfice net
- ▶ 21,1 milliards de dollars d’actif total
- ▶ 173 millions de dollars de frais d’administration, soit 26 millions de moins que prévu grâce aux efforts de compression des coûts
- ▶ 18 % de clients de plus servis par le Programme de l’assurance et du cautionnement de contrats
- ▶ 82,7 % : nouveau record pour l’indice de satisfaction de la clientèle
- ▶ 83 % : pourcentage d’employés qui considèrent EDC comme un excellent employeur
- ▶ 3^e année consécutive : parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada selon la liste établie par le magazine *Maclean’s*
- ▶ 6^e fois en dix ans : Prix d’excellence du vérificateur général pour la qualité des rapports annuels des sociétés d’État
- ▶ 0 crédit parlementaire

Compte de la Société – Faits saillants de 2003

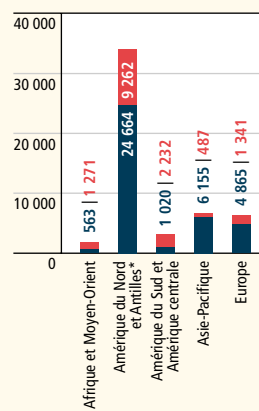
Volume d'activités par secteur industriel

(en millions de dollars)



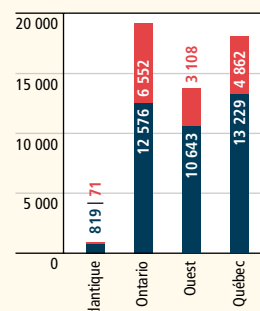
Volume d'activités par marché géographique

(en millions de dollars)



Volume d'activités par région canadienne

(en millions de dollars)

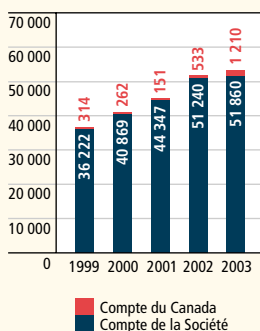


* Comprend le Mexique

Revue des cinq derniers exercices – Faits saillants

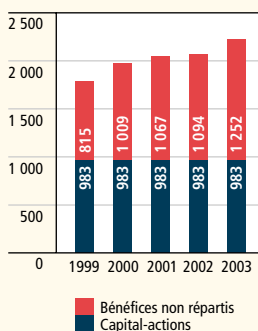
Volume d'activités

(en millions de dollars)

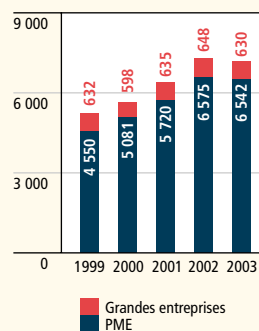


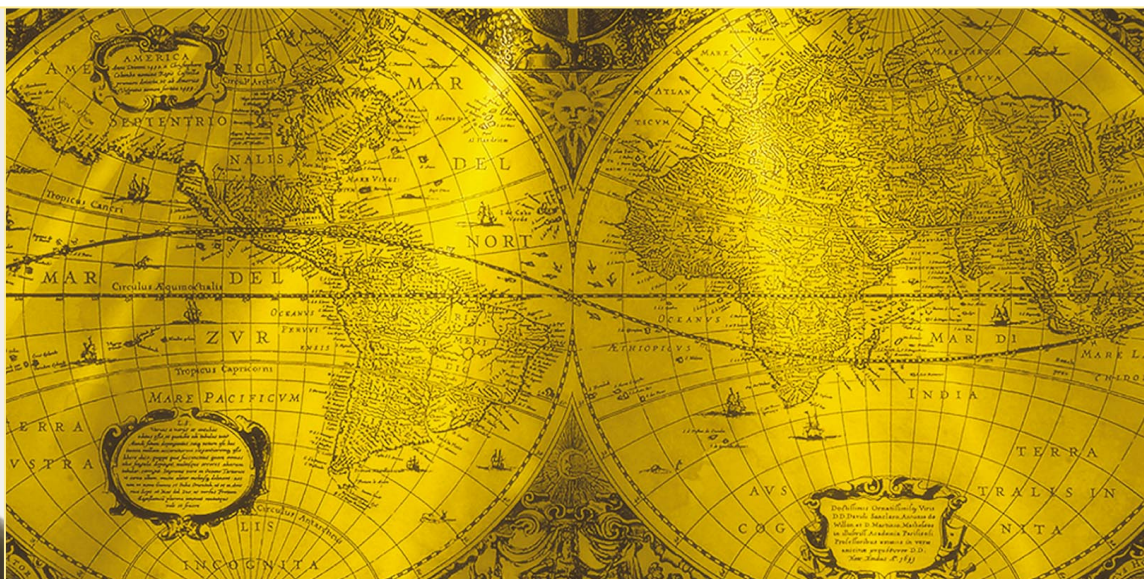
Avoir de l'actionnaire

(en millions de dollars)



Clients servis





A. Ian Gillespie
Président et
chef de la direction

Branchés sur les exportateurs canadiens

L'année 2003 a été difficile pour les entreprises canadiennes qui travaillent hors de nos frontières. Les exportateurs et les investisseurs ont dû faire face à la rapide appréciation du dollar canadien, à des tensions géopolitiques, au SRAS et à d'autres événements perturbateurs au Canada, comme la maladie de la vache folle. Dans ce contexte, les exportations canadiennes ont fléchi pour la troisième année consécutive.

Le commerce extérieur, qui est important pour la prospérité de notre pays, génère près du tiers du produit intérieur brut (PIB) canadien. Malgré les défis mentionnés plus haut, je suis heureux de constater qu'EDC a continué à maximiser les exportations et les investissements à l'étranger en appuyant des ventes et des investissements internationaux de 51,9 milliards de dollars, ce qui équivaut à environ 3,4 % du PIB total du Canada. Ce niveau d'activité permet de soutenir plus de 400 000 emplois, soit 2,6 % de l'emploi national.

Gérer de façon prudente sur le plan financier

En 2003, la performance financière d'EDC, tout en accusant le ralentissement des exportations, est restée vigoureuse. Après constitution de provisions pour pertes sur prêts, pour sinistres sur assurances et pour garanties éventuels, le bénéfice net s'est élevé à 158 millions de dollars, soit une hausse par rapport à 122 millions en 2002. Les frais d'administration ont quant à eux diminué d'un million de dollars entre 2002 et 2003, fruit des efforts déployés par la Société pour contenir les coûts dans une conjoncture incertaine. EDC réinvestit son bénéfice dans ses activités, ce qui lui permet d'élargir ses services aux exportateurs et aux investisseurs. La Société s'avère un excellent levier pour l'investissement de l'actionnaire depuis sa création, en 1944. Elle estime en effet que, d'ici la fin de 2004, cet investissement, qui s'élève approximativement à un milliard de dollars sur les 60 dernières années, aura permis d'appuyer des exportations et des investissements canadiens cumulés de près de 500 milliards de dollars, et continue d'appuyer les entreprises canadiennes.

En 2003, les services de financement du commerce extérieur et de gestion des risques que la Société a consentis pour financer ou assurer des ventes à l'exportation et des investissements à l'étranger ont atteint 51,9 milliards de dollars, soit une augmentation de 620 millions par rapport à 2002. La rapide appréciation du dollar canadien a eu une incidence majeure sur la valeur des exportations et des investissements appuyés par EDC. Une part importante des exportations canadiennes étant libellée en dollars américains, les exportateurs qui se font payer dans cette devise ont reçu moins de dollars canadiens lors de la conversion à un taux de change plus élevé. Même si le volume des expéditions ne change pas, l'appréciation de notre monnaie se traduit automatiquement par une baisse de leur valeur en dollars canadiens.

En 2003, 7 172 entreprises exportatrices canadiennes ont recouru aux services d'EDC, nombre en légère baisse par rapport à 2002, où elles avaient été 7 223, et inférieur à notre cible, qui était de 8 000. Bien que nous ayons largement réussi à atteindre beaucoup de cibles qui avaient été fixées, nous n'avons pas atteint, loin s'en faut, celle de l'acquisition de clients, malgré les efforts de sensibilisation et de développement des affaires considérables déployés. Notre clientèle a augmenté de 38 % depuis 1999, année où nous nous sommes fixé pour objectif interne de servir 10 000 clients avant la fin de 2004. Un objectif qui nous a obligés à mobiliser nos connaissances, notre talent et nos efforts de manière novatrice au service des entreprises canadiennes. C'est ainsi que nous avons utilisé les médias électroniques pour distribuer la documentation sur les produits et services d'EDC aux 100 000 membres de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et que nous avons créé le microsite intranet bancaire, qui donne des renseignements sur nos produits aux directeurs de compte des banques et leur offre des solutions pour aider leurs clients. Le premier microsite a été élaboré en 2003 en partenariat avec la Banque Scotia, et nous en mettons d'autres au point.

Notre taux d'acquisition d'exportateurs en essor semble marquer le pas depuis quelques années parce que les entreprises trouvent moins de possibilités d'exporter et d'investir pendant un ralentissement économique mondial. Confrontées à des marges bénéficiaires plus serrées en raison de l'appréciation rapide du dollar canadien et à des primes d'assurance plus élevées, certaines entreprises en sont peut-être venues à considérer l'assurance-comptes clients plus facultative dans ce nouvel environnement, et ont plutôt choisi de continuer à s'assurer elles-mêmes. Nous fixons de nouvelles cibles audacieuses d'acquisition de clients et pensons maintenant servir 8 000 clients d'ici la fin de 2004, dans une économie mondiale qui se redresse.

Élargir la clientèle sur les marchés en développement

En 2003, le volume de transactions appuyées dans les pays en développement, qui a été de 10,54 milliards de dollars, a crû de 7 % par rapport à 2002 et équivaut plus ou moins à 20 % du volume d'activités total d'EDC. Nul doute qu'EDC ajoute considérablement de valeur aux efforts déployés par les entreprises canadiennes pour percer sur les marchés en développement, où les Canadiens investissent des capitaux nécessaires, exportent des produits et services essentiels, et transfèrent des connaissances et de la technologie. Le mandat d'EDC, qui est d'aider les entreprises canadiennes à cerner et à gérer leurs risques, est particulièrement pertinent sur les marchés en développement, qui présentent plus de défis que des marchés développés tels que les États-Unis.

Grâce à des représentants sur place en Pologne, en Chine, au Mexique et au Brésil, EDC aide les exportateurs et les investisseurs canadiens à repérer des débouchés dans ces régions et à en profiter. Ainsi, depuis 1999, son volume d'activités au Mexique est passé de moins de un milliard de dollars à 2,45 milliards, et le nombre d'entreprises canadiennes qu'elle y a servies, de 200 à plus de 400. En 2004, nous aurons de nouveaux représentants à Kuala Lumpur, en Malaisie, et à Rio de Janeiro, au Brésil, afin d'être encore plus à même d'aider les exportateurs et les investisseurs à l'étranger.

La réussite en commerce extérieur, quel que soit le marché, repose sur des relations solides, et en 2003, EDC a renforcé les liens culturels et commerciaux avec les partenaires du Canada dans l'ALENA en parrainant la tournée de l'Orchestre du Centre national des arts dans 10 villes des États-Unis et du Mexique, en novembre dernier. Les concerts où se sont produits nos remarquables ambassadeurs culturels, et plus particulièrement leur participation à des activités pédagogiques connexes organisées dans plusieurs villes nord-américaines, ont donné à EDC l'occasion unique de mieux faire connaître l'image de marque caractéristique et probante du Canada sur la scène internationale.

Créer la capacité pour les exportateurs et les investisseurs

Le manque de capacité financière constitue un obstacle important qui empêche les PME (plus de 90 % de la clientèle d'EDC) de profiter de possibilités d'exporter et d'investir. En 2003, les transactions qu'EDC a appuyées pour des PME ont totalisé plus de 10,4 milliards de dollars, contre 9,7 milliards en 2002. Plus de la moitié de ces PME sont des exportateurs en essor dont le chiffre d'affaires annuel à l'exportation est inférieur à un million de dollars.

Les diverses solutions de financement du commerce extérieur que propose EDC aux PME peuvent leur permettre de libérer des fonds de roulement en donnant l'assurance aux banques que leurs risques sont couverts. En 2003, le nombre de clients ayant eu recours aux cautions de restitution d'acompte et de bonne fin, qui leur donnent l'assurance nécessaire pour obtenir une capacité supplémentaire de financement des institutions financières, a augmenté de 18 % par rapport à 2002. Nous avons également amélioré la technologie que nous utilisons pour servir les PME, ce qui leur permet de demander ou de renouveler plus facilement des polices au moyen d'outils du commerce électronique, y compris notre Centre d'assurance-comptes clients en ligne.

Agir d'une manière socialement responsable

L'approche d'EDC pour relever les défis éthiques que pose le marché international consiste à adhérer à des principes de fonctionnement qui reflètent la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Cela s'est traduit par l'adoption d'une série de politiques et de procédures qui ont une influence sur les décisions à prendre pour chaque projet entrepris : pratiques d'éthique commerciale, évaluations sur les plans social et environnemental, reddition de comptes au public et investissements communautaires, pour n'en nommer que quelques-unes. En outre, EDC s'efforce d'intégrer les intérêts des parties prenantes, c'est-à-dire de tous ceux qui sont concernés par ses pratiques commerciales, dans ces politiques et procédures. Pour cela, la Société a établi un dialogue permanent avec de grandes organisations internationales attachées aux pratiques en matière de RSE, dont des organisations non gouvernementales et d'autres organismes de crédit à l'exportation, ainsi qu'avec son Conseil consultatif sur la responsabilité sociale des entreprises. Ce dernier, auquel siègent sept éminents Canadiens représentant les universités, les entreprises et la société civile, dispense de précieux conseils et avis à EDC sur des questions relatives aux pratiques en la matière et sur leur évolution.

En 2003, les initiatives prises au titre de la RSE comprenaient la définition de critères renforcés en matière de rapport, d'évaluation et de vérification qui s'appliqueront en 2004, la divulgation du rapport de l'éco-conseiller en chef et de celui de l'agente chargée de la conformité, ainsi que la rédaction et la distribution d'une brochure sur la lutte contre la corruption dans le cadre de notre Programme de lutte contre la corruption. En 2004, toutes les activités d'EDC relatives à la RSE s'articuleront autour d'une Déclaration d'engagement en matière de RSE.

Miser sur des ressources génératrices de résultats

Compétence et excellence sont les caractéristiques dominantes de la culture d'entreprise à EDC, ce qui est évident dans les efforts que ses employés déploient pour appliquer adroitement leurs vastes connaissances en financement du commerce

extérieur aux situations uniques de milliers d'entreprises canadiennes. Leur dévouement envers les clients se reflète dans les résultats du Sondage sur la satisfaction de la clientèle, qui ont révélé un indice de satisfaction record de 82,7 en 2003, comparativement à 81,8 en 2002. Afin de servir au mieux les exportateurs et les investisseurs canadiens, EDC offre à ses employés des possibilités d'apprentissage et de perfectionnement professionnel pour les aider à s'adapter aux réalités sans cesse changeantes du commerce international. EDC prend très au sérieux ses responsabilités à l'égard des exportateurs et des investisseurs canadiens, et elle sait que, pour les servir du mieux possible, elle doit pouvoir compter sur un personnel qualifié et motivé. Lorsqu'au moment du sondage d'opinion auprès des employés, nous leur avons demandé d'évaluer EDC comme employeur, 83 % des répondants lui ont donné une cote favorable, 15 % une cote neutre et 2 % une cote défavorable. Je vois dans ces résultats la preuve du rendement considérable sur le capital investi que nous plaçons chaque année sur l'apprentissage et sur le perfectionnement. Je remercie très sincèrement tous les employés d'EDC d'avoir maintenu des normes de service aussi élevées pendant une année difficile.

Perspectives

Nous sommes fiers de la manière dont nous nous acquittons, sans crédits parlementaires annuels, de notre mandat d'intérêt public, qui est d'appuyer le commerce d'exportation et l'investissement à l'étranger en proposant aux entreprises canadiennes des solutions novatrices. Pour cela, nous travaillons dans les paramètres de notre cadre de gestion des risques et en appliquant des pratiques de gouvernance solides sous la supervision de notre Conseil d'administration indépendant. En 2004, je m'attends à ce qu'EDC soit consultée dans le cadre de l'examen que mènera le gouvernement sur les régimes de gouvernance et les codes de conduite des sociétés d'État, ainsi qu'au cours de l'examen de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qui viseront à accroître la confiance des Canadiens dans la gestion des sociétés d'État. Je serai heureux de contribuer à ces importantes délibérations.

L'année 2004 marque les 60 ans d'existence d'EDC, qui ont été caractérisés par sa volonté d'être « le meilleur de classe » dans tout ce qu'elle entreprend. La croissance du nombre d'entreprises canadiennes que nous appuyons, la satisfaction de nos clients par rapport à nos services, le rendement du capital investi que nous assurons à l'actionnaire et l'obtention du Prix d'excellence du vérificateur général pour la qualité des rapports annuels des grandes sociétés d'État sont des indicateurs représentatifs du niveau élevé où nous plaçons la barre de nos normes. Nous nous efforçons de la placer plus haut encore, tout en cherchant un juste équilibre entre les hypothèses prudentes que nous devons avancer sur les risques, et notre mandat, qui est de maximiser les exportations et les investissements directs à l'étranger pour un nombre croissant d'entreprises canadiennes. Par la formation continue, le comportement d'éthique et de responsabilité sociale des entreprises est toujours plus profondément enchâssé dans notre culture d'entreprise.

J'espère et je suis certain que, dans les années à venir, EDC continuera à se laisser guider par des actions qui seront dans son intérêt, dans celui des entreprises canadiennes qu'elle sert et dans celui du public canadien. EDC est à mon avis une organisation professionnelle, efficiente et efficace, constamment branchée sur son mandat et sur le service qu'elle doit offrir aux Canadiens. Je crois que c'est ce que les Canadiens méritent et ce qu'ils attendent d'institutions publiques auxquelles ils confient la gestion d'actifs considérables et qu'ils chargent d'importants mandats d'intérêt public. Je suis convaincu qu'EDC continuera de répondre à ces attentes, voire de les dépasser, tout en apportant une contribution essentielle à la prospérité de notre pays.

Le président et chef de la direction,



A. Ian Gillespie



Paul Gobeil, FCA
*Président du Conseil
 d'administration*

EDC a débuté 2003 avec optimisme, la perspective d'une reprise économique mondiale se faisant de plus en plus certaine. Mais cet espoir a vite cédé la place à l'inquiétude, à cause d'événements majeurs qui ont miné la confiance des gens d'affaires du monde entier.

Confrontée à de nouvelles incertitudes, EDC s'est encore une fois montrée habile à gérer les risques du marché malgré une conjoncture imprévisible, démontrant ainsi l'importance qu'elle apporte aux exportateurs et aux investisseurs canadiens de plus en plus présents sur les marchés étrangers.

Le Conseil d'administration a, quant à lui, poursuivi l'examen stratégique d'EDC qu'il avait entrepris en octobre 2002, notamment son évaluation des outils financiers et de la capacité dont disposent les exportateurs et les investisseurs pour réaliser leurs ambitions à l'échelle internationale. Deux dossiers intéressent particulièrement le Conseil depuis longtemps : la conclusion d'un plus grand nombre de partenariats entre EDC et des institutions financières canadiennes et l'accroissement de la capacité, à l'intérieur du Canada, d'appuyer les exportateurs et les investisseurs. Deux groupes de travail, dont la mission consiste à explorer les questions stratégiques relatives aux programmes d'assurance à court terme et aux programmes de garanties bancaires ont été formés. Ils devraient présenter leurs recommandations au Conseil en 2004.

Les comités du Conseil ont été très actifs au cours de l'année. Leurs recommandations sur des questions relevant de leurs compétences respectives ont permis un meilleur fonctionnement du Conseil. Il est très important pour tout conseil d'administration de pouvoir s'en remettre aux avis de ses comités lors de prises de décision. Ainsi, le Comité de la gouvernance a, par ses efforts soutenus, encouragé la haute direction d'EDC à mettre en place des pratiques qui répondront mieux aux attentes de toutes les parties prenantes.

EDC s'est démarquée sur plusieurs plans au cours de la dernière année. Comme en font foi les résultats présentés dans ce Rapport annuel, la Société a bien géré ses finances et son portefeuille de risques, lui permettant de continuer à répondre aux besoins constants de ses clients, ainsi qu'aux attentes de l'actionnaire. En septembre, EDC a publié le tout premier rapport de son éco-conseiller en chef pour 2002, dans lequel il souligne que la Société non seulement respecte ses obligations législatives, mais qu'elle compte aussi examiner et améliorer régulièrement ses méthodes de travail afin de continuer à répondre aux attentes de la collectivité mondiale.

Comme en font foi les résultats présentés dans ce Rapport annuel, la Société a bien géré ses finances et son portefeuille de risques, lui permettant de continuer à répondre aux besoins constants de ses clients, ainsi qu'aux attentes de l'actionnaire.

Je félicite EDC pour avoir remporté le Prix d'excellence du vérificateur général sur la qualité des rapports annuels des sociétés d'État, prix qui lui a été décerné pour ses pratiques exemplaires en matière de rapports, illustrées dans le Plan de la Société et le Rapport annuel de 2002. La Société s'est ainsi vue honorée pour la deuxième année consécutive et pour la sixième fois en dix ans.

Tout au long de cette année tumultueuse, EDC a satisfait aux exigences de son mandat et a atteint ses objectifs d'intérêt public. En 2004, les exportateurs et les investisseurs, quoique encore confrontés à des défis, peuvent s'attendre à un climat plus favorable. En effet, une reprise mondiale synchronisée est en cours et EDC est fermement résolue à appuyer comme toujours les exportateurs et les investisseurs canadiens qui partent à la conquête de nouveaux marchés, dont les marchés en développement. Ce nouveau climat devrait alimenter la créativité de la Société dans sa recherche de solutions novatrices pour les entreprises du pays qui veulent tirer parti des débouchés sur les marchés en développement. Les exportateurs et les investisseurs du Canada ne peuvent que profiter d'une amélioration soutenue des services offerts par EDC.

Au nom du Conseil d'administration d'EDC, je remercie les administrateurs Dorothy Byrne et Jonathan Fried, qui nous ont quittés, et dont la participation au Conseil a été appréciée par tous leurs collègues. Je me joins aux autres membres du Conseil pour souhaiter officiellement la bienvenue aux nouveaux administrateurs, MM. Michael Horgan, Brian Heffernan et Raymond Setlakwe.

Enfin, au nom du Conseil, je félicite l'équipe de direction d'EDC, qui a réussi, pour une troisième année consécutive, à maintenir la Société au palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada. Mes félicitations s'adressent aussi à tous les employés d'EDC, qui, par leur professionnalisme et leur savoir-faire, aident les exportateurs et les investisseurs à réaliser leur plein potentiel sur les marchés mondiaux, où la concurrence est de plus en plus vive.

Le président du Conseil d'administration,



Paul Gobeil, FCA

Branchés sur les parties prenantes

Agir d'une manière socialement responsable	
Objectifs	Résultats
Implication des parties prenantes	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Inviter les organisations non gouvernementales (ONG) intéressées à participer à des discussions trimestrielles sur la RSE. ▶ Organiser un atelier international sur la « gestion des risques de réputation » à l'intention des membres de l'Union de Berne. ▶ Rehausser le profil du programme de conformité. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ces discussions qui, initialement, avaient pris la forme de séances de questions et réponses, se sont transformées en un véritable dialogue, ce qui permet à EDC de remplir son mandat plus efficacement. ▶ EDC a tenu cet atelier en juin 2003. Les membres de l'Union de Berne ont pu y discuter des pratiques exemplaires de gestion des risques de réputation. ▶ EDC a publié un premier rapport annuel sur les activités de son agente chargée de la conformité, qui a pris part à 12 activités d'envergure internationale.
Divulgarion	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Continuer de promouvoir activement la divulgation d'information sur des projets qu'EDC envisage d'appuyer. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ EDC a plaidé en faveur du renforcement des exigences de divulgation <i>ex-ante</i> dans le contexte de l'examen de la recommandation de l'OCDE sur les <i>Approches communes concernant l'environnement et les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public</i>. La version modifiée de ce document encourage la divulgation de l'information sur les incidences environnementales d'un projet et sa diffusion publique au moins 30 jours avant l'engagement définitif sur l'octroi de l'appui officiel.
Environnement	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Continuer de renforcer le processus d'examen environnemental d'EDC en préparation à une vérification spéciale sur l'application de sa <i>Directive en matière d'évaluation environnementale</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le premier rapport de l'éco-conseiller en chef a été rendu public.

Inuktun

En décembre 2002, Hitachi Ltd. Japon a passé à Inuktun une commande d'un million de dollars américains, qui consistait à fournir des systèmes photographiques robotiques fonctionnant à distance pour inspecter des lignes de soudure dans une aire de stockage de combustible résiduaire radioactif; la livraison était prévue pour février 2003. En raison du délai extrêmement serré et du fonds de roulement supplémentaire nécessaire pour cette commande, Inuktun n'aurait pas pu l'accepter si EDC et la banque HSBC n'étaient pas intervenues en établissant rapidement une marge de crédit additionnelle de 485 000 \$ qui lui a permis d'obtenir les ressources requises pour fabriquer le matériel sur mesure. Étant désormais l'un des fournisseurs privilégiés d'Hitachi, Inuktun négocie d'autres grands projets avec confiance, en sachant qu'EDC est un partenaire solide.



La transparence et la responsabilité sociale sont deux engagements d'EDC qui reflètent les fondements de la réputation dont jouit le Canada au pays et à l'étranger. Pour relever les défis sociaux, environnementaux et éthiques propres aux marchés mondiaux, EDC a épousé des principes qui illustrent son engagement sur le plan de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Ces principes touchent, entre autres, à l'éthique commerciale, aux considérations sociales et environnementales, à la transparence et à l'investissement dans la collectivité.

Pour assurer le succès de la RSE à EDC, la Société a formé des comités qui en coordonnent les divers volets : le Conseil consultatif sur la RSE, le Comité pour la lutte contre la corruption et le Comité consultatif sur l'examen des questions environnementales. Cette approche permet d'assurer que la RSE reflète l'évolution des tendances et des attentes au sein de la société, chaque comité contribuant au succès des objectifs stratégiques qui suivent.

Confiance et reddition de comptes

EDC reconnaît que la divulgation de données est d'une importance déterminante pour prouver qu'elle s'acquitte de ses responsabilités en matière de reddition de comptes et d'information publique et qu'elle est digne de confiance quant à l'exécution de son mandat. EDC divulgue de l'information sur des transactions portant sur le financement, l'assurance-risques politiques et le capital-actions. Pour en savoir plus sur la Politique de divulgation d'EDC et pour voir les rapports d'EDC sur les transactions, visiter www.edc.ca/divulgarion.

En 2003, EDC a participé à des discussions et des négociations avec d'autres OCE au sujet de révisions judiciaires à apporter au document de l'OCDE intitulé *Approches communes concernant l'environnement et les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public*. EDC a joué un rôle clé pour favoriser une entente entre les pays de l'OCDE visant à renforcer leurs approches communes dans l'évaluation des effets environnementaux possibles des projets d'infrastructure appuyés par leur OCE respectif, pour que ces projets soient réalisés conformément aux normes

internationales. Annoncée en décembre 2003, l'entente devrait accroître la transparence des processus d'examen des questions environnementales des OCE et rendre les politiques publiques plus cohérentes quant à l'application de pratiques respectueuses de l'environnement.

Renforcer les méthodes d'examen environnemental

En plus de représenter le Canada aux négociations portant sur l'examen des *Approches communes concernant l'environnement et les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public* de l'OCDE, EDC vise aussi à ce que les cosignataires « mettent la barre plus haut » en proposant des rencontres avec eux et en diffusant ses pratiques dans le but de renforcer les normes environnementales. Son éco-conseiller en chef, qui surveille l'application de la *Directive en matière d'évaluation environnementale d'EDC*, s'appuie sur l'équipe la plus nombreuse affectée à ce dossier par un OCE.

Suite à un examen réalisé par les Services consultatifs environnementaux de la Société, EDC a conclu des transactions pour des projets dont neuf étaient de catégorie « A », neuf de catégorie « B » et 12 de catégorie « C ». Les projets sont classés en application de la *Directive en matière d'évaluation environnementale d'EDC*, selon la nature et la gravité de leurs effets éventuels. Par exemple, les projets de catégorie « A » sont susceptibles d'entraîner d'importants effets environnementaux négatifs, alors que ceux de la catégorie « C » auront probablement des effets environnementaux négatifs minimes ou nuls.

Pour veiller à ce que les exigences et les méthodes d'EDC concernant l'examen environnemental soient revues et améliorées régulièrement, le Comité consultatif sur l'examen des questions environnementales – une équipe interfonctionnelle de cadres supérieurs – conseille et oriente les conseillers environnementaux et la Société dans son ensemble par l'intermédiaire de l'éco-conseiller en chef. À EDC, la dimension environnementale fait partie intégrante des processus de souscription et de financement, et toute personne qui y participe a une responsabilité à cet égard. Les membres des équipes sectorielles reçoivent une formation sur la manière d'appliquer la Directive à toute transaction liée à un projet.

En 2003, le Bureau du vérificateur général du Canada a entrepris un examen spécial des méthodes d'examen environnemental d'EDC. L'exercice permettra de se prononcer sur la pertinence de la Directive telle qu'elle a été élaborée ainsi que sur l'efficacité de ce mécanisme et des méthodes qui y sont rattachées. Le modèle de la Directive et les méthodes d'EDC seront comparés aux pratiques environnementales de 18 autres organisations. Le rapport final devrait être rendu public et déposé au Parlement en septembre 2004.

EDC a diffusé le premier rapport de son éco-conseiller en chef en 2003. Pour consulter ce rapport, visiter www.edc.ca/rapportenvironnement2003.

Poursuivre sur la lancée

EDC juge important de faire des analyses comparatives de ses diverses pratiques pour s'adapter aux tendances émergentes à l'échelle internationale, telles que celles énoncées dans les Principes d'Équateur, lignes directrices élaborées en 2003 par plusieurs banques internationales pour gérer les enjeux sociaux et environnementaux liés à certains types de financement de projet. Un examen de ces principes a révélé que la *Directive en matière d'évaluation environnementale d'EDC* s'y compare avantageusement. EDC a également retenu les services d'un cabinet d'experts-conseils pour mener une étude comparative sur les pratiques de gestion environnementale dans les secteurs du pétrole et du gaz, des mines, de l'électricité et des fonderies.

Éprouver notre détermination

La réussite des initiatives d'EDC en matière de RSE est étroitement liée à son programme de conformité, géré par l'agente chargée de la conformité, qui donne des conseils sur les pratiques exemplaires à adopter, analyse les questions relatives à la RSE et supervise les vérifications de conformité entourant ces initiatives.

En 2003, l'agente chargée de la conformité a reçu cinq plaintes ou allégations de non-conformité, dont une relevait de son mandat. Elle l'a évaluée et a déterminé que la Société avait suivi sa procédure correctement. Toutefois, afin de s'assurer que l'on donnerait suite aux préoccupations soulevées par l'auteur de la plainte, l'agente a recommandé de procéder à une vérification de la conformité, qui débutera en 2004.

En 2003, l'agente s'est surtout employée à sensibiliser les parties prenantes à l'importance du programme de conformité. À cette fin, elle a pris part à 12 activités d'envergure nationale et internationale afin d'établir un dialogue sur l'accès des tierces parties aux organisations internationales. Lors de ces activités, le programme d'EDC a fréquemment servi de modèle.

Il importe aussi de signaler la participation de l'agente à l'atelier sur les organismes de crédit à l'exportation (OCE) et le développement durable organisé par le Royal Institute of International Affairs. Cette activité a regroupé des représentants d'OCE, d'institutions financières internationales, de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), de banques, d'organisations non gouvernementales ainsi que plusieurs universitaires et consultants du monde entier. Les participants ont examiné les activités des OCE au regard des objectifs d'intérêt public poursuivis par les organismes internationaux en matière de développement durable et ont souligné le fait qu'EDC était le seul OCE à avoir mis en place un programme de conformité qui couvre toutes les facettes de la RSE. Parmi les recommandations formulées lors de cette activité, il a été proposé que chaque OCE mette en place son propre mécanisme de conformité.

Pour consulter le rapport d'activités de l'agente en 2003, visiter www.edc.ca/conformite.

À l'écoute des parties prenantes

EDC tient à entretenir un dialogue soutenu avec les parties prenantes pour leur expliquer son mandat, ses politiques et ses pratiques, et pour entendre leurs commentaires et leurs critiques. En janvier 2003, elle a organisé une séance sur l'implication des parties prenantes dans ses méthodes d'examen environnemental. Parmi les participants se trouvaient plusieurs représentants d'ONG. Pour en savoir plus sur cette rencontre, visiter www.edc.ca/intervenant.

Le Conseil consultatif sur la responsabilité sociale des entreprises permet à la Société d'être régulièrement à l'écoute des parties prenantes. Composé de sept éminents Canadiens du milieu universitaire, du monde des affaires et de la société civile, il conseille les cadres supérieurs d'EDC sur les pratiques de RSE. En 2003, le Conseil s'est réuni deux fois pour discuter de questions telles que la Déclaration d'engagement en matière de RSE, qui sera présentée en 2004, et les moyens qui s'offrent à EDC pour évaluer ses initiatives de RSE et en faire rapport. Pour assurer la transparence, un compte rendu de chaque réunion est affiché à www.edc.ca/conseilconsultatif.

Branchés sur nos clients

Accroître le nombre de clients et améliorer notre offre de services

Objectifs	Résultats
Atteindre davantage de clients	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mettre en place une campagne de positionnement de l'image de marque. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ EDC a lancé une nouvelle campagne publicitaire afin de mieux communiquer avec les exportateurs et de mieux faire connaître son image de marque auprès d'eux.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Créer une image de marque proactive pour le segment des PME et accroître l'efficacité des méthodes de prospection et de prestation de services. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dans cette campagne, EDC invitait les PME à la contacter par l'intermédiaire de son centre d'appels pour PME ou de son site Web, auquel s'est ajoutée une section réservée aux PME.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Élaborer une stratégie proactive de gestion des relations avec nos principaux clients. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ EDC a mis au point un protocole de gestion des relations afin de gérer plus efficacement ses liens avec les grands exportateurs canadiens.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Étendre notre représentation géographique sur les marchés intérieurs et extérieurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ EDC a approuvé l'addition de ressources à Rio de Janeiro, au Brésil et à Kuala Lumpur, en Malaisie.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Améliorer les produits et services d'EDC. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ EDC a inauguré une couverture contre le non-respect des obligations souveraines pour les prêteurs commerciaux et elle met au point une initiative globale d'assurance-crédits documentaires.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accroître à 8 000 le nombre de clients servis et à 7 200 le nombre de PME servies. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ En 2003, EDC a servi 7 172 clients, dont 6 542 étaient des PME, ce qui correspond à 91 % de sa clientèle. En raison de la hausse des frais d'exploitation subie par les entreprises, les PME en particulier ont choisi de ne pas exporter ou de ne pas acheter d'assurance-comptes clients.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Faire pointer l'Indice de satisfaction de la clientèle à 80,0. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ En 2003, les clients ont affiché un taux de satisfaction sans précédent envers EDC, soit 82,7, qui est très supérieur au taux de 81,8 obtenu en 2002.
Soutenir davantage les échanges commerciaux et les investissements à l'étranger	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accroître la visibilité d'EDC et mettre en valeur son intérêt pour les marchés en développement et sa capacité à leur égard afin d'y intensifier sa présence de manière proactive. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ EDC a fait la promotion de son engagement et de son leadership dans la prestation de services financiers aux entreprises canadiennes qui exportent sur les marchés en développement au moyen de diverses techniques de marketing.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Recourir davantage au partenariat avec les secteurs privé et public afin de créer la capacité voulue pour appuyer un plus grand nombre d'entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La Société a conclu un Traité de réassurance – Quote-part avec la Compagnie d'Assurance St. Paul Garantie.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Améliorer les produits de partage des risques avec les institutions financières. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Au chapitre des produits de partage des risques, EDC s'est concentrée sur la promotion d'un « regroupement » de produits de cautionnement et de solutions de fonds de roulement auprès des banques afin de mieux servir leurs clients communs.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Appuyer des transactions d'exportation et d'investissement totalisant au moins 54,5 milliards de dollars. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le volume d'activités s'est chiffré à 51,9 milliards de dollars, en hausse de 1 % par rapport à 2002, mais de 5 % inférieur aux prévisions. La hausse du dollar canadien s'est répercutée négativement sur le volume d'exportation puisque le gros des transactions appuyées sont libellées en dollars américains.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Appuyer des transactions sur les marchés en développement totalisant au moins 11,75 milliards de dollars. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ EDC a assuré ou financé des transactions d'exportation et d'investissement totalisant plus de 10,54 milliards de dollars sur 143 marchés en développement, une hausse de 7 % par rapport aux 9,85 milliards enregistrés en 2002. Ce manque à gagner est attribuable à l'appréciation du dollar canadien.

Barry Group

Le Barry Group entame sa troisième décennie de relations avec EDC et attribue à un certain nombre de services d'EDC à court et à long terme le mérite de lui avoir donné la confiance nécessaire pour décupler ses activités de traitement de fruits de mer au cours des 20 dernières années. Lorsqu'il a voulu augmenter ses exportations de homard dans une région particulière, en 2003, EDC lui a encore une fois donné un coup de pouce en émettant une police d'assurance pour un contrat conclu avec un important acheteur américain, qui l'a aidé à doubler ses ventes de homard à ce client, passées de 32,3 millions de dollars américains en 2002 à 64,6 millions en 2003. L'entreprise est fière de n'avoir présenté pratiquement aucune demande d'indemnisation à EDC en vingt ans et estime que c'est le travail d'équipe entre ses employés et EDC qui lui permet de choisir les meilleurs clients.



En 2003, EDC a fourni des services financiers totalisant 51,9 milliards de dollars à 7 172 exportateurs et investisseurs canadiens sur plus de 170 marchés dans le monde, ce qui marque une autre année impressionnante pour le nombre de clients servis et le volume d'activités. Cependant, nos résultats sur ces deux plans sont inférieurs aux prévisions, à cause d'événements internationaux sans précédent.

Nous avions prévu de servir 8 000 clients et d'appuyer des ventes à l'exportation et des investissements à l'étranger d'une valeur de 54,5 milliards de dollars. Si l'objectif visant le nombre de clients servis n'a pu être atteint, c'est en partie parce que, confrontées à des frais d'exploitation croissants, les entreprises, et particulièrement les PME, ont choisi de ne pas exporter ou de ne pas souscrire une assurance-crédit facultative. Les exportateurs ont aussi eu du mal à trouver des assurances I.A.R.D. à prix abordable, notamment de l'assurance responsabilité de produit pour les États-Unis. Beaucoup ont donc décidé de moins exporter vers cet important marché.

Ce sont ces enjeux, auxquels s'est ajoutée l'appréciation plus rapide que prévu du dollar canadien, qui ont empêché EDC d'atteindre les cibles qu'elle s'était fixées pour le nombre de clients servis et le volume d'activités. Il faut toutefois souligner que ses produits de cautionnement ont attiré 18 % de plus de clients qu'en 2002.

Malgré ce revers, EDC a démontré sa résistance en trouvant des solutions novatrices pour appuyer ses clients dans ces moments difficiles. Pour cela, elle s'est concentrée sur quatre grands objectifs qui sont les piliers de sa stratégie :

- ▶ veiller à ce qu'indépendamment de leur taille, toutes les entreprises canadiennes puissent avoir accès aux services de financement et de gestion des risques dont elles ont besoin;
- ▶ constituer un vaste réseau de partenariats qui lui permette d'associer ses compétences et sa capacité de risque à celles d'autres acteurs du milieu des exportations et du milieu financier;
- ▶ appuyer l'expansion des échanges et des investissements canadiens sur les marchés en développement;
- ▶ soutenir les PME exportatrices canadiennes en leur offrant les services de gestion des risques et d'accès à des fonds de roulement dont elles ont besoin.

Accessibilité pour tous

Afin de répondre aux besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens, quel que soit leur taille ou leur secteur d'activité, EDC dispose d'une vaste gamme d'outils qui couvrent trois grandes catégories : l'assurance, le cautionnement de contrat et le financement (prêts directs et garanties). Ces outils ne sont pas statiques; produits et services font l'objet d'améliorations constantes et d'adaptations « sur mesure » pour suivre l'évolution des besoins de ses clients.

En 2003, des investissements importants ont été consacrés à l'amélioration de la plate-forme technologique d'EDC, afin de gérer la croissance et de renforcer le service à la clientèle de façon fiable et efficace. On a ainsi assisté au lancement de Globex, nouvelle application de gestion importante qui automatise les processus de souscription et formera la base des capacités futures d'EDC en matière de commerce électronique. L'objectif est d'améliorer le service à la clientèle. Plus de 75 % des clients d'EDC étant titulaires d'une police d'assurance à court terme, cette nouvelle application aura un vaste impact.

En plus des améliorations technologiques internes, EDC pense aux clients qui préfèrent faire des transactions en ligne. C'est ainsi qu'en 1998, elle a créé EDC en Direct, section qui leur est réservée sur son site Web. En 2003, plus de 26 400 demandes d'approbation de crédit ont été présentées en ligne, soit 59 % des demandes présentées par les clients de l'assurance à court terme. Par ailleurs, un sondage a été réalisé pour la première fois auprès des clients en ligne d'EDC; ils lui ont attribué une cote de satisfaction globale de 8,36 sur 10, et 25 % d'entre eux lui ont même donné 10 sur 10 pour le service.

En septembre 2003, afin de mieux faire connaître ses produits et services aux exportateurs et aux investisseurs, EDC a lancé une nouvelle campagne publicitaire axée sur une image de marque renouvelée. Après des recherches approfondies auprès des clients, des prospects et des employés, une nouvelle expression créative de l'image de marque de la Société s'est dessinée : EDC aide à « ouvrir des portes aux possibilités d'exportation ».

Les résultats du sondage sur la satisfaction de la clientèle sont un des indicateurs les plus importants de notre réussite. Cette année encore, les clients ont affiché un taux de satisfaction record de 82,7 (contre 81,8 en 2002). L'objectif pour 2003 était de 80.

Miser sur le partenariat pour réussir

Une des façons les plus efficaces pour EDC d'offrir ses services est de forger des partenariats avec le milieu bancaire, qui est constamment à la recherche de moyens novateurs pour proposer à ses clients de nouvelles solutions en matière de fonds de roulement. EDC peut jouer un rôle important en aidant les institutions financières et les entreprises avec lesquelles elles font affaire à relever ce défi. Pour cela, elle fournit aux exportateurs et aux institutions financières de l'assurance et des garanties qui les couvrent en cas de problème, ce qui leur donne la sécurité nécessaire pour accorder plus facilement des fonds à leurs clients. La collaboration avec ces institutions est donc un élément essentiel de la stratégie de partenariat d'EDC.

En 2003, dans le cadre de cette stratégie, EDC a créé un microsite bancaire. Il s'agit en fait d'un outil intranet qui fournit aux directeurs de comptes des banques des renseignements à jour sur les produits d'EDC et renforce l'idée selon laquelle des solutions conjointes banques-EDC peuvent aider les clients des banques. Le premier microsite a été lancé à la Banque Scotia dans le courant de l'année. D'autres sites sont prévus pour 2004.

EDC a également lancé une application Web pour aider les institutions financières à gérer les risques associés à l'évaluation et à l'approbation d'engagements envers les banques étrangères dans le cadre du programme d'assurance-crédits documentaires (c.-à-d. des lettres de crédit). Les banques assurées peuvent ainsi obtenir des opinions et des approbations de crédit en ligne, gérer le traitement du crédit en ligne et soumettre des déclarations en ligne.

La Société a également commencé à élaborer une approche globale de l'assurance-crédits documentaires afin d'offrir une couverture aux banques pour toutes leurs activités relatives aux crédits documentaires admissibles. À l'heure actuelle, elles ne peuvent être assurées que pour des transactions individuelles appuyées par lettre de crédit.

En réponse directe à la diminution de la capacité de cautionnement des exportateurs, EDC a conclu avec la Compagnie d'Assurance St. Paul Garantie un traité de réassurance aux termes duquel la Société fournit à St. Paul une capacité supplémentaire de réassurance, de 200 millions de dollars au maximum, pour couvrir les cautionnements émis au nom de ses clients exportateurs canadiens pour des contrats aux États-Unis. Les PME devraient être les grandes bénéficiaires de ce mécanisme.

En 2003, les clients ont affiché un taux de satisfaction record de 82,7, sans différences marquées entre les gammes de produit, les régions ou les segments de clients répartis selon la taille.

De plus en plus, dans bien des pays, il appartient aux administrations municipales et régionales d'acheter les services municipaux. Parallèlement, les gouvernements centraux sont moins disposés à accorder leur garantie à l'appui de travaux qui relèvent des municipalités ou des régions, comme l'amélioration ou la réparation des installations sanitaires et de l'infrastructure de transport. En conséquence, les entreprises qui vendent à ces paliers de gouvernement ont souvent du mal à arranger le financement, les acheteurs ne bénéficiant pas de cotes des agences de notation reconnues. Pour remédier à cette situation, EDC a signé une entente avec Standard & Poor's qui lui permet d'obtenir une évaluation du crédit d'administrations municipales ou régionales non cotées lorsque la Société est pressentie pour financer l'achat de produits et services canadiens. EDC est ainsi en mesure d'évaluer ces acheteurs et de faire savoir rapidement aux clients si elle peut fournir un financement.

Regard sur l'avenir

Un des rôles importants d'EDC est de favoriser une culture de l'exportation au Canada en aidant la prochaine génération d'exportateurs à réussir. Elle a donc formé des partenariats solides avec 25 universités du pays par le biais de sa Stratégie éducation et emploi jeunesse (EYE). Dans le cadre de ce programme, elle offre 27 bourses d'études internationales à des étudiants inscrits au MBA et à des étudiants de premier cycle qui étudient en commerce ou en économie et qui s'intéressent à la finance, au commerce international ou aux relations internationales. En encourageant la recherche et les études en commerce international, et en offrant une expérience de travail utile, ce programme lui permet de créer des possibilités d'emploi pour de

jeunes Canadiens. En 2003, par exemple, 67 étudiants ont fait un stage et acquis ainsi une expérience utile à EDC. De plus, dans le cadre de sa Stratégie EYE, la Société commandite des organisations de premier plan comme le Forum pour la formation en commerce international, qui offre des programmes de formation et d'agrément à des professionnels du commerce extérieur, et l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales, la plus importante organisation au monde gérée par des étudiants, qui aide des étudiants à se trouver un emploi à l'étranger.

En 2003, EDC a appuyé des transactions totalisant 10,54 milliards de dollars sur 143 marchés en développement, une hausse de 7 % par rapport à 2002.

EDC continue aussi de travailler avec des associations nationales et locales, représentant des secteurs industriels ou des exportateurs, afin de mieux pénétrer le milieu de l'exportation. Parmi les accords de marketing officialisés dernièrement figurent ceux conclus avec l'Association canadienne des télécommunications sans fil et l'Association canadienne de l'industrie des plastiques – Section du Québec. EDC a aussi conclu un accord de marketing de 12 mois pour toucher les 2 000 membres de l'Association canadienne de la construction.

Les partenariats peuvent également prendre la forme de polices d'assurance collectives ou de polices-cadres qui permettent aux membres d'associations, et particulièrement aux PME exportatrices, d'accéder facilement et à peu de frais aux programmes d'assurance d'EDC. Des polices sont ainsi en vigueur avec le Groupe des produits du bois et la Fédération canadienne du vêtement.

Appuyer les entreprises sur les marchés en développement

En 2003, EDC a appuyé des transactions de 1 324 entreprises sur 143 marchés en développement, pour un total de 10,54 milliards de dollars (contre 9,85 milliards en 2002), ce qui représente une augmentation générale de 7 %. De ce total, 7,22 milliards de dollars portaient sur des exportations, et 3,32 milliards, sur des investissements. Ces derniers créent des retombées supplémentaires, car nous estimons que chaque dollar investi par des Canadiens sur des marchés en développement génère deux dollars d'exportations canadiennes.

Même si le volume d'activités d'EDC sur les marchés en développement a augmenté par rapport à 2002, il a toutefois été de 10 % inférieur aux prévisions. Ceci s'explique notamment par la reprise économique, qui a été plus lente que prévu sur ces marchés, et par l'appréciation du dollar canadien, qui a eu aussi des répercussions négatives sur le volume car la majorité des transactions d'EDC sont libellées en dollars américains.

Comme le révélait un sondage réalisé dernièrement, les exportateurs et les investisseurs canadiens s'adressent de plus en plus à EDC pour obtenir des renseignements sur les marchés locaux qui les aident à profiter de débouchés. Depuis quelques années, EDC élargit donc sa représentation à l'étranger. En 2003, deux affectations supplémentaires ont été approuvées, l'une à Rio de Janeiro (Brésil) et l'autre à Kuala Lumpur (Malaisie), ce qui portera le nombre total de représentants à l'étranger à sept. Les autres représentants sont en poste à São Paulo (Brésil), à Beijing (Chine), à Varsovie (Pologne) et à Mexico et Monterrey (Mexique). Ils ont pour mission de renforcer les relations avec les acteurs clés sur leur marché afin de repérer des débouchés, de développer des occasions d'affaires et d'aider les entreprises canadiennes qui cherchent à les saisir. Depuis qu'EDC a affecté des représentants au Mexique, un premier en 2000 et un deuxième en 2002, son volume d'activités annuel y a augmenté de 26 %, passant de 1,95 à 2,45 milliards de dollars.

EDC s'est par ailleurs associée au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) dans des efforts concertés pour ouvrir des portes aux Canadiens sur les marchés en développement. Il s'agit notamment d'échange d'information, de participation conjointe à des événements, d'organisation de missions communes et de définition d'une stratégie de marketing intégrée. Mais la coopération vise également à : former les gestionnaires du programme de commerce extérieur du MAECI aux produits et services d'EDC; adopter une approche coordonnée pour le commerce électronique et les sondages des clients; mieux faire comprendre l'importance que joue l'investissement direct étranger pour positionner les entreprises canadiennes dans les chaînes d'approvisionnement transnationales; et créer des plans d'action communs précis pour l'exploitation des marchés brésilien, indien, mexicain, chinois et russe.

En 2003, en appui à l'initiative du gouvernement fédéral visant à encourager le resserrement des relations commerciales avec l'Afrique, un groupe de travail sur l'Afrique a été créé. Y participent des représentants d'EDC, du MAECI, de la Corporation commerciale canadienne et de l'Agence canadienne de développement international qui cherchent ensemble à développer de solides opportunités commerciales pour l'Afrique. EDC a établi des lignes de crédit avec deux grandes institutions financières, la Sonatrach et la Banque algérienne de développement, et a organisé des activités de sensibilisation, dont la commandite d'une conférence à Calgary portant sur la responsabilité sociale des entreprises et la renaissance des affaires en Afrique, qui a été organisée pour faire mieux comprendre aux entreprises comment intégrer efficacement la RSE à leurs plans d'affaires à l'échelle internationale et plus particulièrement en Afrique. En 2003, EDC a appuyé des exportations et des investissements dans ce continent d'une valeur de 1,3 milliard de dollars.

Appuyer nos plus gros clients : les PME

Il ne fait aucun doute que les PME sont très importantes pour EDC. En effet, ces 6 542 entreprises représentent 91 % de sa clientèle. EDC leur propose toute une gamme de produits qui répondent à leurs besoins, notamment des services de gestion des risques et des solutions permettant de dégager leur fonds de roulement.

Il est important pour EDC de former des partenariats avec des institutions financières et des intermédiaires canadiens et de les élargir afin de joindre les PME. Les contrats de financement des exportations peuvent se révéler complexes pour les petites entreprises, et habituellement aucune institution financière ne peut répondre à elle seule à tous leurs besoins, car les banques commerciales, les caisses populaires, les sociétés de financement, les courtiers, les assureurs, les sociétés de cautionnement et d'autres ont tous leurs propres méthodes et solutions, et leur volonté de prendre des risques est plus ou moins grande.

En 2003, EDC a repéré des lacunes sur le marché et a regroupé plusieurs produits de cautionnement et solutions de fonds de roulement pour en faire une proposition globale de « solutions en matière de fonds de roulement » destinée aux PME. Les programmes offerts permettent de libérer des fonds pour le client, puisqu'ils couvrent les risques de la banque, ce qui réduit ou élimine la nécessité d'obtenir des sûretés supplémentaires. Par exemple, le financement préexpédition d'EDC est un programme de partage des risques conçu pour encourager les institutions financières à consentir des prêts préexpédition aux PME. En 2003, des accords ont été signés avec 14 banques et caisses populaires canadiennes, y compris le Mouvement Desjardins, pour proposer activement ces produits à des clients communs, ce qui a permis de conclure une centaine de transactions.

Le site Web est également un excellent moyen de toucher les PME. Grâce à sa stratégie à cet égard, EDC reçoit en moyenne 35 demandes d'assurance-comptes clients en ligne par mois, alors qu'elle en avait reçu le même nombre pour toute l'année 2002.

En outre, EDC a participé en 2003 au lancement d'un nouveau service qui offre aux PME la possibilité d'apprendre en ligne. Le nouveau service électronique est proposé en partenariat avec la coalition Apprentissage en ligne pour entreprises, qui compte parmi ses membres la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, l'Institut canadien des comptables agréés, l'Association canadienne des conseillers en management, la Banque Scotia et la Société des comptables en management du Canada. Les membres de la coalition produisent et commercialisent ensemble un contenu d'apprentissage en ligne qui comprend des cours allant du commerce électronique à la gestion financière, en passant par le programme « Destination : marchés internationaux » sur la préparation à l'exportation, que propose le Forum pour la formation en commerce international. EDC a créé un cours spécial, *Introduction au commerce international*, à l'intention des PME pour les aider à mieux comprendre l'ampleur du commerce extérieur et les possibilités qu'il offre. Ce cours comprend une introduction aux contrats commerciaux et aux divers risques de paiement associés à l'exportation.

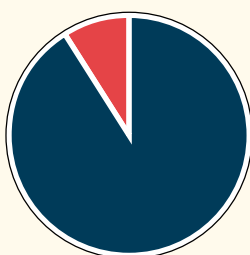
Au cours de l'exercice, EDC s'est aussi efforcée de mieux faire connaître ses services aux PME en utilisant plusieurs stratégies de marketing, dont des campagnes de publipostage et de télémarketing, des ateliers, des annonces publicitaires et des offres de marketing en ligne. Également lancée en 2003, sa nouvelle stratégie publicitaire a encouragé les PME à la contacter par l'intermédiaire de son Centre des PME et de son site Web. L'information à l'intention des PME a été mise à jour sur le site Web et on a lancé le Conseiller en ligne pour PME, qui doit aider les entreprises à cerner leurs besoins financiers et leur expliquer en quoi les produits d'EDC peuvent les aider.

Les PME en chiffres

Plus de 90 % des clients d'EDC sont des PME. Les aider à accroître leur présence sur les marchés internationaux a été encore cette année l'une des grandes priorités de la Société. Comme la croissance de ces entreprises repose sur un accès immédiat à des fonds, EDC a créé en 2003 une proposition globale de « solutions en matière de fonds de roulement » adaptée à leurs besoins, qu'elle offre par l'intermédiaire d'institutions financières canadiennes avec lesquelles elle a conclu des partenariats en ce sens.

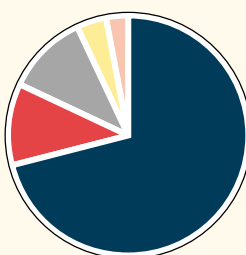
	2003	Ciblé	Réalisé (%)	2002
PME – Nombre de clients servis (directs et indirects)	6 542	7 200	91	6 575
Exportateurs en essor – Nombre de nouveaux clients	683	900	76	818
Exportateurs en essor – Délai moyen d'approbation du crédit	1,7 jour	–	–	2 jours

PME en pourcentage de la clientèle d'EDC



■ PME - 91 %
■ Grands exportateurs - 9 %

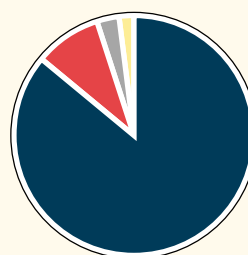
Volume des PME par marché géographique



■ Amérique du Nord et Antilles* - 71 %
■ Asie-Pacifique - 11 %
■ Europe - 11 %
■ Afrique et Moyen-Orient - 4 %
■ Amérique du Sud et Amérique centrale - 3 %

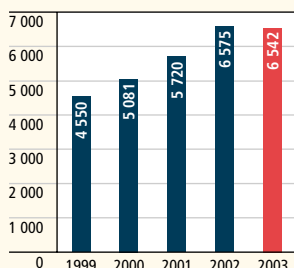
* Comprend le Mexique

Utilisation des produits par les PME



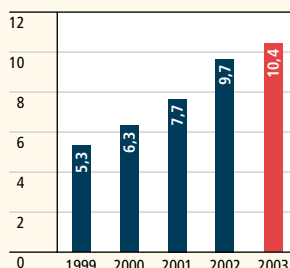
■ Assurance à court terme - 88 %
■ Assurance et cautionnement de contrats - 9 %
■ Financement - 2 %
■ Assurance-risques politiques - 1 %

Nombre de PME clientes



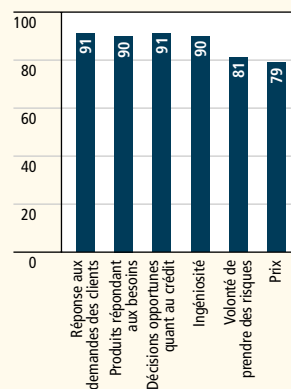
Volume de soutien aux PME

(en milliards de dollars)



Classement des attributs des services aux PME

(en %)



Branchés sur notre actionnaire

Gérer de façon prudente sur le plan financier

Objectifs	Résultats
▶ Bénéfice net de 190 millions de dollars	▶ EDC a dégagé un bénéfice net de 158 millions de dollars.
▶ Ratio de viabilité financière ¹ de 13,0 %	▶ Le ratio de viabilité financière a été de 13,8 %.
▶ Ratio d'efficacité brut ² de 19,8 %	▶ Le ratio d'efficacité brut a été de 17,1 % grâce à la gestion vigilante des frais d'administration tout au long de l'exercice.
▶ Rendement des capitaux propres ³ de 8,4 %	▶ Le rendement des capitaux propres a été de 7,1 %.

¹ *Ratio de viabilité financière* – Rapport du bénéfice d'exploitation ajusté (déduction faite de l'allègement de la dette) à la moyenne du capital et des provisions. Le bénéfice d'exploitation représente les intérêts créditeurs nets plus les revenus découlant des opérations d'assurance et d'autres revenus non productifs d'intérêt, moins les frais d'administration. Ce ratio est un indicateur de la capacité d'autofinancement relative au capital et aux provisions.

² *Ratio d'efficacité brut* – Rapport des frais d'administration bruts au revenu net (à l'exclusion de l'allègement de la dette). Le revenu net représente les intérêts créditeurs nets plus les revenus découlant des opérations d'assurance et d'autres revenus non productifs d'intérêt. Ce ratio est un indicateur de l'efficacité opérationnelle d'EDC quant à ses investissements en ressources humaines et en technologie afin de soutenir le rythme de croissance de ses opérations, de plus en plus complexes.

³ *Rendement des capitaux propres* – Indicateur classique de rentabilité, qui exprime le rapport entre le bénéfice net d'EDC (après provisions pour pertes futures) et l'avoir de l'actionnaire. Ce rendement tient compte de la rentabilité de la Société et des risques liés aux transactions appuyées.

Shaftesbury Films

Lauréate d'un prix Gémeau, la société Shaftesbury Films produit des films et des séries pour la télévision, des films pour le cinéma et des films grand format (IMAX). Réputée pour ses idées novatrices, elle sait réagir à l'évolution constante du marché de la diffusion et de la distribution. Shaftesbury a travaillé en étroite collaboration avec EDC pour développer un nouveau produit qui a amélioré les perspectives des distributeurs canadiens auprès de leur banque. Elle a été très impressionnée par la réponse rapide d'EDC et par sa volonté de « sortir des sentiers battus » en collaborant avec elle et sa banque, la Banque Royale du Canada, pour créer un produit très personnalisé qui répond aux besoins de toutes les parties. Grâce à ce produit, Shaftesbury peut maintenant distribuer certains de ses films et faire ainsi croître ses revenus.



EDC exerce ses activités en restant financièrement autonome, ce qui signifie qu'elle génère suffisamment de revenus pour protéger son actif et pour soutenir ses activités futures.

Entre le jour où elle a ouvert ses portes en 1944 et 2003, la Société a appuyé des transactions d'une valeur cumulative de 442 milliards de dollars et alors que son capital de base est demeuré pratiquement inchangé.

Tout en étant fière de cette réalisation, la Société sait qu'elle doit continuer d'être rentable pour pouvoir appuyer ses activités dans les années à venir, ce qui signifie qu'elle doit continuer à gérer prudemment ses risques commerciaux. Pour ce faire, EDC a mis en place un cadre de gestion des risques d'entreprise qui lui donne des outils et des méthodes de mesure, de suivi et de gestion de ses risques.

En faisant preuve de diligence dans la mise en application de ce cadre en 2003, EDC a pu maintenir le cap pendant une année difficile. Au moment de la préparation de son Plan de la Société en 2002, elle avait prévu une modeste reprise pour les exportateurs canadiens en 2003, ce qui laissait présager une demande continue de ses services de gestion des risques. Malheureusement, un certain nombre d'événements sans précédent sont venus assombrir le climat des exportations, entraînant de l'incertitude.

Pour faire face à cette situation, EDC a réexaminé périodiquement ses cotes et ses hypothèses de base en ce qui a trait aux risques de crédit et du marché et aux risques opérationnels afin de s'assurer qu'elle procédait avec prudence. En agissant ainsi et en prêtant particulièrement attention aux besoins diversifiés de ses clients, EDC a conservé une situation financière saine et généré un bénéfice net de 158 millions de dollars, tout en maintenant ses frais d'administration légèrement inférieurs aux niveaux de 2002.

Le revenu tiré de l'allègement de la dette représente le montant qu'a remboursé le gouvernement fédéral à EDC, qui est égal à l'allègement de la dette accordé par le gouvernement du Canada à des pays pauvres à l'égard de dettes engagées envers EDC au cours d'années précédentes.

La Société avait prévu pour 2003 un bénéfice net de 190 millions de dollars. Cette cible n'a toutefois pas été atteinte, en raison surtout du renforcement du dollar canadien et de la diminution du revenu tiré de l'allègement de la dette, qui a baissé de 42 % par rapport à 2002.

Pour un rapport complet sur la situation financière, voir pages 45 à 100.

Branchés sur nos employés

Miser sur des ressources génératrices de résultats	
Objectifs	Résultats
Ressources humaines	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir le taux de départs volontaires en deçà de 10 %. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le taux de départs volontaires a été de 4,2 %.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Assurer une moyenne de cinq jours de formation par employé. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ En moyenne, les employés ont reçu 6,4 jours de formation, y compris la formation linguistique.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dépasser le niveau de qualité des organisations reconnues pour la majorité des éléments du Sondage d'opinion auprès des employés d'EDC. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Selon les résultats de ce sondage, le climat de travail à EDC est toujours très supérieur à la norme nord-américaine de Hay et se compare avantageusement à celui d'autres entreprises de services financiers et d'organisations de rang supérieur. EDC a en effet dépassé ou égalé la norme Hay relative aux organisations de rang supérieur pour tous les critères évalués sauf un.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Offrir des possibilités de carrière stimulantes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ EDC a été reconnue comme l'un des 100 meilleurs employeurs au Canada par le magazine <i>Maclean's</i> pour une troisième année consécutive.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Continuer de former des leaders exceptionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une faculté de gestion et de leadership a été formée pour encourager, former et soutenir les leaders d'aujourd'hui et ceux de demain. ▶ Formation en langues officielles.
Améliorer la productivité et le service grâce à la technologie	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Continuer de se concentrer sur le commerce électronique : 1) faire d'Internet un canal d'information efficace; 2) améliorer le service à la clientèle en offrant sur le site Web d'EDC toutes les composantes de la chaîne de valeurs propres à l'assurance à court terme; 3) vendre en ligne les services de crédit et d'information financière. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La vente de services en ligne a atteint un résultat record et près de 60 % de toutes les activités liées au crédit réalisées par les clients de l'assurance ont été conclues en ligne. EDC a mené à bien deux projets clés : un microsite bancaire à la Banque Scotia, qui vise à promouvoir les solutions de partage des risques et une application sur le site Web d'EDC dans son système de gestion FIRM, qui évalue et approuve les engagements des banques étrangères dans le cadre du programme d'assurance-crédits documentaires. (Voir pages 14 à 20 pour plus de détails sur la façon dont EDC a amélioré la productivité et le service grâce à la technologie.)

Biogénie

Depuis 1986, Biogénie, qui a son siège social à Québec, fournit des services d'avant-garde de réhabilitation de sites contaminés à d'importantes compagnies pétrolières et entreprises de services publics ainsi qu'à des promoteurs immobiliers, en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest. Pour ses gros contrats, comme le projet de 1,2 million de livres sterling (3 millions de dollars) visant le nettoyage du site de la gare de Stratford sur la ligne ferroviaire Channel Tunnel Rail Link au Royaume-Uni, Biogénie veut être sûre qu'elle sera payée. À cet égard, l'assurance-comptes clients et les garanties-cautions de bonne fin d'EDC lui donnent la confiance et le levier financier nécessaires. Biogénie s'intéresse actuellement à d'autres projets internationaux, notamment en France et au Royaume-Uni, et elle prévoit continuer à utiliser les services d'EDC pour sa propre tranquillité d'esprit et celle de ses clients.



Entreprise fondée sur le savoir, EDC regroupe l'un des plus vastes bassins de professionnels du commerce extérieur au monde. Sa réussite s'appuie fortement sur la qualité de ses employés.

Pour créer et entretenir un climat de travail qui lui permette de continuer d'attirer des employés très performants, EDC cherche à mettre en valeur sa réputation comme choix incontournable de carrière aux yeux de candidats de haut calibre et à appliquer des stratégies de gestion du talent axées sur le maintien d'employés motivés et stimulés.

L'environnement de travail positif qui règne à EDC contribue à cette réputation, celle d'un employeur de choix qui fait la promotion de la diversité, encourage l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle et s'engage toujours sur le plan de la responsabilité sociale des entreprises.

Le taux de roulement du personnel témoigne du succès de la Société. En 2003, il n'a été que de 4,2 %. Le taux de maintien des employés fait l'objet d'un suivi étroit dans le cadre de rapports trimestriels sur les activités des Ressources humaines, auxquels s'ajoutent des entrevues de départ. Les données recueillies lors des entrevues et d'autres indicateurs clés liés au lieu de travail – statistiques sur l'effectif, sur le climat de travail, sur la productivité et la prestation des services – sont également analysés trimestriellement. L'information ainsi recueillie permet à EDC de définir ses besoins et son orientation à plus long terme et, à court terme, de prendre des décisions pour répondre à de nouveaux enjeux ou à des situations émergentes.

Sondage : 83 % des répondants considèrent EDC comme un excellent employeur

Les résultats positifs du Sondage d'opinion auprès des employés indiquent aussi que la planification et les stratégies d'EDC en matière de ressources humaines continuent d'entretenir une culture d'entreprise solide. Dans la foulée des éditions précédentes du sondage, les employés ont en 2003 réaffirmé avec force (83 %) qu'EDC est un excellent employeur. La moyenne des résultats compilés pour tous les aspects examinés – qualité du service à la clientèle, normes de service et engagement des équipes, pour n'en nommer que quelques-uns – demeure nettement supérieure à la norme du Groupe Hay pour l'Amérique du Nord. Le Groupe Hay, qui réalise les sondages d'EDC depuis 1999, compare ainsi la performance de la Société à celle de plus de 500 autres organisations. Toujours selon les critères du Groupe Hay, EDC obtient aussi de très bonnes notes par rapport aux organisations qui occupent la tranche supérieure de 10 % en ce qui a trait à la qualité du service à la clientèle. En 2003, le taux de participation au sondage a été impressionnant, plus de 97 % des employés y ayant répondu (contre 91 % en 2001).

EDC au palmarès des 100 meilleurs employeurs

En 2003, EDC a aussi figuré pour la troisième année consécutive au palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada du magazine *Maclean's*. Cette reconnaissance est d'autant plus gratifiante cette année puisqu'un nombre inégalé de 51 000 entreprises canadiennes ont été considérées par *Maclean's* et que 6 000 environ ont été invitées à participer. Les employeurs sont évalués en fonction des critères suivants : expansion et croissance de l'organisation, caractéristiques physiques du lieu de travail, atmosphère de travail, avantages familiaux, régime de soins de santé et rémunération, congés annuels et autres congés, communications avec les employés, gestion du rendement, formation et perfectionnement et engagement dans la collectivité. À noter également : le magazine interne d'EDC, *Le Lien*, a figuré sur la liste des 10 meilleurs bulletins d'entreprises de *Maclean's* pour la troisième année consécutive.

EDC a réaménagé son régime d'avantages sociaux en 2003 en s'appuyant sur des recherches poussées qui ont confirmé l'évolution des besoins des employés au cours des dix dernières années, c'est-à-dire depuis la dernière révision de ces avantages. EDC maintient le même niveau d'engagement financier mais les sommes sont réparties différemment, à la fois pour tenir compte de l'évolution des besoins et pour offrir une certaine souplesse aux employés. Le nouveau régime sera implanté en 2004.

Miser sur la productivité

Toute organisation qui vise un rendement élevé doit tabler sur la productivité et l'efficacité. En 2003, EDC a pu soutenir sa croissance grâce à une gestion plus efficace de ses ressources humaines. Le nombre d'employés a augmenté de 0,6 %, passant de 997 en 2002 à 1 003 en 2003. Le recrutement externe a été moins important, mais la dotation interne est demeurée soutenue, ce qui témoigne de la priorité accordée par EDC au développement et à la réaffectation de ressources internes pour répondre à ses besoins d'affaires et encourager l'avancement de carrière. Pour faciliter cette démarche, EDC a lancé en novembre 2003 une application de recrutement en ligne. Elle dote ainsi son personnel des Ressources humaines d'un outil complet de production et de gestion des demandes de postes, d'acheminement de curriculum vitae et de suivi des dossiers des candidats, y compris une base de données permettant de consulter les renseignements fournis par les postulants.

L'apprentissage continu demeure l'une des valeurs d'EDC et la force principale de motivation et de rendement des employés. À cet égard, l'investissement a été amélioré en 2003. EDC a dépassé de plus d'une journée l'objectif global de cinq jours de formation par employé et enregistré une moyenne de 6,4 jours, qui comprend les cours de formation en langues officielles suivis par 202 employés.

En outre, EDC a intensifié ses efforts au chapitre de la diversité. Son engagement à cet égard avait à nouveau été reconnu par le ministère du Patrimoine canadien dans son *Rapport annuel 2001-2002 sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien*.

Former les leaders de demain

Lancée au début de 2003, la Stratégie de gestion du talent d'EDC est un programme global proactif axé sur le développement du talent. Les employés sont encouragés à progresser sur le plan professionnel et à profiter d'occasions d'avancement. Ce programme repose sur trois piliers : planification de la relève, développement professionnel et formation et perfectionnement (Université EDC).

Un processus d'évaluation des besoins de perfectionnement mis à l'essai en 2002 a été implanté pour cibler les candidats aptes à occuper des postes de cadres supérieurs et de direction. Des plans de perfectionnement sur mesure sont élaborés à l'intention des candidats pressentis. EDC a aussi élargi son cadre de compétences en matière de leadership pour y inclure toutes les compétences répertoriées à l'échelle de l'entreprise. Cette démarche produira un cadre intégré de tous les postes d'EDC ainsi qu'un plan d'ensemble qui facilitera la planification de carrière et le perfectionnement professionnel des employés. Le recensement des compétences s'est déroulé en 2002 et les profils d'emploi correspondant à tous les postes de leader ont été élaborés en 2003.

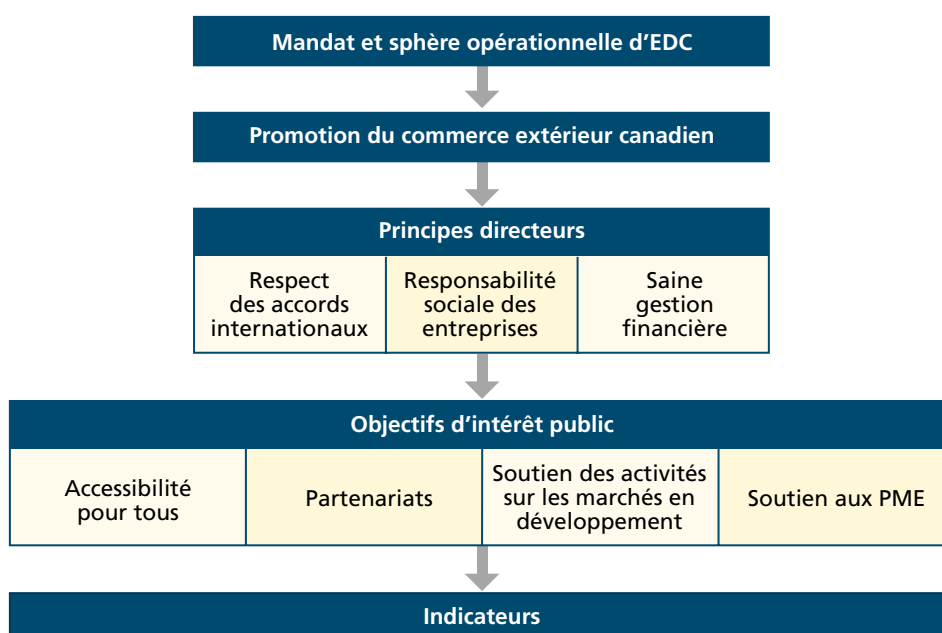
Parallèlement à ses programmes de gestion du talent, qui permet de cibler et d'appuyer les employés qualifiés qui désirent assumer un leadership à un niveau supérieur, EDC a créé la Faculté de gestion et de leadership, une composante de l'Université EDC qui regroupe tous les cours liés à la gestion et au leadership. EDC souhaite ainsi encourager, former et appuyer les leaders d'aujourd'hui et ceux de demain. En 2003, la Faculté a offert 551,7 jours de formation. Pour favoriser l'encadrement des pairs et l'apprentissage collectif, des « communautés d'apprentissage » ont été établies afin de donner l'occasion à des leaders qui font face aux mêmes défis et qui ont des intérêts communs d'échanger leurs idées.

Un atelier sur le cycle de gestion du changement ainsi qu'un nouveau cours, Devenir gestionnaire, qui vise à transmettre des techniques qui permettront aux leaders de diriger et de motiver des employés hautement compétents, ont été ajoutés au programme principal de leadership en 2003. EDC a en outre exploré la possibilité d'ajouter un quatrième volet à son programme de perfectionnement, qui proposerait aux leaders des avenues visant à renforcer l'esprit d'innovation au travail. EDC tient en outre des conférences semestrielles sur le leadership et offre un programme de rétroaction à 360° qui permet aux chefs d'équipe d'obtenir des commentaires sur ce que leurs pairs et les employés pensent de leur leadership et de leurs aptitudes.

Pour favoriser l'encadrement des pairs et l'apprentissage collectif, des « communautés d'apprentissage » ont été établies afin de donner l'occasion à des leaders qui font face aux mêmes défis et qui ont des intérêts communs d'échanger leurs idées.

Objectifs stratégiques 2004

EDC a organisé les diverses composantes de sa stratégie à l'intérieur d'un cadre stratégique qui orientera les mesures qu'elle prendra en 2004.



Mise en place du cadre de référence

En 2004, EDC poursuivra plusieurs initiatives afin de s'assurer qu'elle mène ses activités conformément à ses principes directeurs et qu'elle atteint ses objectifs d'intérêt public.

Au nombre des résultats attendus en 2004 figurent les recommandations de deux groupes de travail mis sur pied pour examiner les questions stratégiques entourant le programme d'assurance à court terme d'EDC et la fourniture de garanties bancaires. Ces deux groupes avaient été créés à l'issue de l'examen stratégique d'EDC et de ses activités entreprises par le Conseil d'administration de la Société. Le Conseil tenait à s'assurer que les exportateurs et les investisseurs canadiens disposent des produits, des services et de la capacité dont ils ont besoin en matière de financement du commerce extérieur pour réaliser leur plein potentiel sur des marchés mondiaux où la concurrence est de plus en plus vive.

Accessibilité pour tous, avec l'aide de nos partenaires

EDC sert des exportateurs et des investisseurs canadiens de toutes tailles et de tous les secteurs de l'économie sur plus de 200 marchés dans le monde entier. Elle a recours à divers réseaux de distribution et collabore avec un grand nombre de partenaires des milieux de l'exportation et de la finance pour atteindre et servir ces entreprises.

Afin de continuer d'améliorer l'efficacité et l'efficience de ses services aux clients en 2004, la Société entend :

- ▶ mieux coordonner ses efforts de développement des affaires à l'interne, notamment en adoptant une méthode davantage axée sur l'intégration des solutions;
- ▶ offrir davantage de services en ligne;
- ▶ actualiser sa trousse de produits en fonction de l'évolution des besoins;
- ▶ établir des partenariats avec d'autres intermédiaires financiers pour atteindre davantage d'exportateurs canadiens et pour accroître la capacité afin de répondre à leurs besoins.

À cet égard, EDC mesurera son succès à l'aide des indicateurs suivants.

Indicateur	2003 Résultats	2004 Plan
Volume d'activités (G\$) – exportations seulement	51,9	55,1
Nombre de clients servis	7 172	8 000
Satisfaction de la clientèle	82,7	80,0
Volume d'activités avec les banques et les sociétés de cautionnement (G\$)*	8,0	7,8
Nombre de transactions avec les partenaires*	1 482	1 300

** Il s'agit d'indicateurs qui n'avaient pas été ciblés. Les résultats en 2003 ont été supérieurs aux prévisions et EDC cherchera à atteindre un niveau de performance plus élevé en 2004, indépendamment des cibles fixées dans le Plan de la Société.*

Soutien aux PME, un engagement

EDC offre une gamme de produits adaptée aux besoins des PME, qui les aide à gérer leurs risques et à accroître l'accès à des fonds dont elles ont grandement besoin. Poursuivre le programme d'envergure visant à accroître la notoriété d'EDC et des produits qu'elle offre à ce groupe d'exportateurs, d'une part, et améliorer l'efficacité et la qualité de la prestation des services offerts à cet important segment de clients, d'autre part, demeurent prioritaires. L'établissement de partenariats avec des institutions financières canadiennes et avec d'autres intermédiaires fait maintenant partie de sa stratégie de sensibilisation. Le nombre total de PME servies en 2004 sera l'indicateur du succès d'EDC à cet égard; la cible est fixée à 7 200.

Indicateur	2003 Résultats	2004 Plan
Nombre de PME servies	6 542	7 200

Activités sur les marchés en développement

La majorité des entreprises canadiennes exportent leurs produits et services aux États-Unis. C'est lorsqu'elles décident d'inclure les marchés en développement dans leur stratégie de marché que le rôle d'EDC prend toute son importance, car la Société peut contribuer à leur succès en leur fournissant les solutions financières qu'il leur faut pour réussir sur ces marchés où les risques sont plus élevés.

Bon an mal an, EDC appuie en moyenne plus de la moitié des exportations canadiennes vers les marchés en développement. En 2004, elle entend exploiter ce succès en fixant une cible de performance plus élevée, c'est-à-dire supérieure aux résultats obtenus en 2003, tel qu'indiqué dans le tableau de la page suivante.

L'atteinte de ces cibles repose sur une collaboration plus étroite avec les acteurs des milieux de l'exportation et de la finance ainsi qu'avec des ministères et d'autres organisations gouvernementales.

Indicateur	2003 Résultats	2004 Plan
Volume d'activités (G\$)	10,5	11,0
Nombre de clients servis	1 324	1 520
Nombre de transactions conclues (programme de services financiers à moyen et à long terme)*	1 526	1 350

* Il s'agit d'un indicateur qui n'avait pas été ciblé. Les résultats en 2003 ont été supérieurs aux prévisions et EDC cherchera à atteindre un niveau de performance plus élevé en 2004, indépendamment des cibles fixées dans le Plan de la Société.

Vigilance dans la gestion financière

EDC remplit ses objectifs d'intérêt public en gérant efficacement une myriade de risques et en générant un bénéfice suffisant pour assurer sa viabilité à long terme. En 2004, les conditions d'exportation devraient s'améliorer pour les entreprises canadiennes, mais les risques associés à la conduite des affaires à l'étranger demeureront élevés. La Société prévoit afficher une performance financière soutenue, comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous. Les cibles financières sont inférieures aux résultats de 2003, ce qui est attribuable en partie à l'appréciation du dollar canadien. Les frais d'administration, qui en 2003 avaient été maintenus aux niveaux de 2002, augmenteront en 2004, notamment aux postes des ressources humaines, des systèmes et de l'amortissement, ce qui donnera un ratio d'efficacité brut plus élevé.

Indicateur	2003 Résultats	2004 Plan
Bénéfice net (M\$)	158	102
Rendement des capitaux propres (%)	7,1	4,5
Ratio d'efficacité brut (%)	17,1	19,6
Ratio de viabilité financière (%)	13,8	12,8

Ressources génératrices de résultats

EDC doit veiller à disposer de la capacité et du talent qu'il lui faut à l'interne pour mener à bien sa stratégie d'affaires. La qualité et le rendement de ses employés demeurent une condition essentielle à la satisfaction des besoins de ses clients. C'est pourquoi la Société entend continuer à être reconnue comme un employeur de choix afin d'attirer des personnes axées sur la performance et leur procurer un environnement favorisant l'apprentissage et leur permettant de développer leur potentiel au maximum. Le succès à cet égard sera mesuré au moyen des indicateurs suivants.

Indicateur	2003 Résultats	2004 Plan
Taux de départs volontaires	4,2 %	< 6 %
Nombre moyen de jours de formation par employé	6,4	5
Dépasser le niveau de qualité des entreprises de rang supérieur dans le sondage des employés	atteint	s.o.*

* Le sondage a lieu tous les deux ans.

Exportation et développement Canada (EDC) a connu une excellente année sur les marchés des capitaux, ponctuée de nombreuses réalisations méritoires, et elle a de nouveau démontré la solidité de sa stratégie dans un contexte de constante volatilité.

Grâce à ses 60 années d'expérience, EDC offre aux investisseurs la sécurité qu'ils recherchent, surtout durant des périodes d'incertitude. Propriété exclusive et mandataire du gouvernement du Canada, la Société émet des titres d'emprunt qui constituent des obligations directes, non garanties et inconditionnelles du Canada. Le risque pondéré lié à EDC est nul aux fins du régime appliqué aux fonds propres.

À titre de société d'État, EDC a pour mandat d'aider les exportateurs canadiens à réussir sur les marchés mondiaux et de renforcer ainsi l'économie nationale. Notre équipe d'experts en trésorerie emprunte les fonds nécessaires à cette fin dans le cadre de programmes de financement à court et à long terme sur tous les grands marchés.

Au cours des cinq dernières années, la valeur des programmes de financement a oscillé entre cinq et sept milliards de dollars américains. En 2003, nous avons emprunté 5,7 milliards de dollars américains sur quatre marchés principaux. Pour 2004, nous prévoyons emprunter sept milliards de dollars américains, dont trois milliards en papier commercial à court terme et quatre en titres d'emprunt à long terme.

En 2003, la consolidation de nos relations avec les investisseurs a été l'une de nos priorités clés. Les rencontrer personnellement nous a permis de beaucoup mieux comprendre leurs besoins et d'adapter notre programme de financement en conséquence. Pour 2004 et les années qui suivront, nous nous réjouissons à l'avance d'accéder à de nouveaux marchés et de diversifier notre programme de financement.

En évaluant les différentes options d'investissement qui s'offrent à vous, prenez en considération les avantages que présentent les obligations d'EDC : des titres de haute qualité qui procurent souplesse et, par-dessus tout, sécurité. Une solution attrayante pour tout investisseur qui recherche l'équivalent d'une cote souveraine AAA.

La vice-présidente et trésorière,



Marie MacDougall



Marie MacDougall
Vice-présidente
et trésorière

Performance par rapport aux objectifs											
Objectifs	Résultats										
Consolider les relations avec les investisseurs											
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Améliorer la section du site d'EDC consacrée aux relations avec les investisseurs. www.edc.ca/invest 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Plus de 15 000 visites sur cette section en 2003. ▶ Lancement d'un volet en mandarin, qui s'ajoute aux volets en anglais, en français et en japonais. ▶ Caractéristiques et prix indicatifs des titres affichés quotidiennement. 										
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Augmenter le nombre de tournées de présentation aux investisseurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ En tout, 45 présentations à des investisseurs sur trois continents. ▶ Présentations à 86 gestionnaires de portefeuilles en Amérique du Nord, en Asie et en Europe, une hausse de 19 % par rapport à 2002. 										
Continuer d'offrir aux investisseurs des produits novateurs											
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Élargir la plate-forme pour les obligations mondiales. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Lancement réussi d'une émission d'obligations de 500 M USD à échéance de 3 ans en février 2003. ▶ Première obligation mondiale d'EDC ayant obtenu un taux de placement aussi élevé auprès d'investisseurs aux États-Unis. 										
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pénétrer le réseau de détail japonais. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Émission de huit obligations Uridashi, un sommet historique pour EDC. ▶ Plus importante émission d'obligations Uridashi jamais émise par EDC, d'une valeur de 485 M USD. 										
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pénétrer le réseau de détail canadien. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Transactions adaptées aux besoins des investisseurs canadiens se chiffrant à plus de 800 M USD. 										
Émettre suffisamment de titres sur les marchés de capitaux pour répondre aux besoins opérationnels d'EDC											
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Émettre des titres d'emprunt à long terme d'une valeur de 5,5 G USD. 	<p>Émission de titres d'emprunt à long terme d'une valeur de 3,2 G USD, ce qui a répondu aux besoins opérationnels d'EDC.</p>										
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Attirer une clientèle d'investisseurs sur de nouveaux marchés. 	<p>Financement en 2003, à court et à long terme</p> <table border="0"> <tr> <td>Japon</td> <td style="text-align: right;">40 %</td> </tr> <tr> <td>Canada</td> <td style="text-align: right;">32 %</td> </tr> <tr> <td>Asie hors Japon et Moyen-Orient</td> <td style="text-align: right;">14 %</td> </tr> <tr> <td>États-Unis</td> <td style="text-align: right;">9 %</td> </tr> <tr> <td>Europe</td> <td style="text-align: right;">5 %</td> </tr> </table>	Japon	40 %	Canada	32 %	Asie hors Japon et Moyen-Orient	14 %	États-Unis	9 %	Europe	5 %
Japon	40 %										
Canada	32 %										
Asie hors Japon et Moyen-Orient	14 %										
États-Unis	9 %										
Europe	5 %										

Performance 2003

EDC s'efforce de répondre continuellement aux besoins d'information de ses investisseurs. Son site Web constitue en ce sens un moyen de communication de prédilection. En 2003, la Société a ajouté à la section de son site consacrée aux relations avec les investisseurs un volet en mandarin, complément naturel aux volets en anglais, en français et en japonais, chacun comportant des renseignements qui lui sont propres.

En 2003, la consolidation des relations avec les investisseurs a été l'une des priorités clés. En rencontrant personnellement des investisseurs à l'occasion de 45 visites sur place, EDC a acquis une meilleure compréhension de leurs besoins, ce qui lui a permis d'adapter son programme de financement en conséquence.

Environ la moitié des transactions à long terme d'EDC ont ciblé le Canada en 2003, ce qui démontre l'engagement de la Société envers cet important marché. L'année 2003 a en outre été caractérisée par une croissance constante des titres à long terme émis à l'intention des investisseurs japonais, le réseau de détail japonais absorbant près du tiers de toutes les émissions sur ce marché. Attirer une clientèle d'investisseurs sur de nouveaux marchés demeure une priorité pour EDC, d'où ses incursions en Asie hors Japon et au Moyen-Orient en 2003. Près de 14 % de ses titres à long terme ont été achetés par des investisseurs de ces marchés.

Au début de 2003, EDC avait annoncé qu'elle émettrait des titres d'une valeur de huit milliards de dollars américains sur les marchés de capitaux. Cependant, ses besoins en financement ont diminué au cours de l'année et, fin décembre 2003, le total de ses émissions se chiffrait à 5,7 milliards de dollars américains (2,5 milliards en titres à court terme et 3,2 milliards en titres à long terme).

Pour 2004, l'objectif du programme de financement est de sept milliards de dollars américains (3 milliards en titres à court terme et 4 milliards en titres à long terme). EDC continuera d'accroître le nombre et le type des produits de placement destinés aux investisseurs et elle les adaptera aux besoins de chaque portefeuille.

EDC et le Canada ne font qu'un

Société d'État en propriété exclusive du gouvernement du Canada, EDC a été créée pour aider les exportateurs canadiens à explorer les marchés internationaux et à y accroître leurs activités, ce qui a pour effet de renforcer l'économie canadienne. EDC rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce international. Elle a une structure de gestion qui lui est propre de même qu'un Conseil d'administration. Les obligations émises par EDC sont cotées à la même valeur que celles émises par l'État.

	Titres en CAD		Titres en devises	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Moody's	Aaa	P1	Aaa	P1
Standard & Poor's	AAA	A-1+	AAA	A-1+
DBRS	AAA	R-1 (élevée)	AA (élevée)	R-1 (élevée)
JCR	AAA	–	AAA	–

Conformément au rapport *Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres* produit par le Comité de Bâle des règles et pratiques de contrôle des opérations bancaires, les titres d'emprunt d'EDC sont assujettis à un régime favorable puisqu'ils constituent une obligation directe du gouvernement central d'un pays membre de l'OCDE. À ce titre, le risque pondéré lié à EDC est nul aux fins du régime appliqué aux fonds propres.

« Les tournées de présentation et la transparence sont cruciales. »

Dexia Asset Management

« Les titres d'EDC engagent irrévocablement le gouvernement du Canada. »

Moody's Investors Service

Titres d'emprunt d'EDC : Qualité, Flexibilité, Sécurité

Programme de financement à court terme

EDC gère actuellement trois programmes à court terme qui permettent aux investisseurs d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie d'acheter des titres portant diverses échéances, libellés dans plusieurs devises et dont la qualité de crédit équivaut à une cote souveraine AAA.

	PC* canadien	PC américain	PC européen
Cote	A-1+	A-1+	A-1+
Devise	CAD	USD	Diverses
Échéance	1-364 jour(s)	1-270 jour(s)	1-364 jour(s)
Volume**	800 M USD	1,2 G USD	200 M USD
Courtiers	RBC Marchés de Capitaux Marchés mondiaux CIBC	Goldman, Sachs & Co. Lehman Brothers Inc. Merrill Lynch Money Markets Inc. RBC Marchés de Capitaux Marchés mondiaux CIBC	Barclays Capital (Barclays Capital, Francfort) Citibank International (Citibank AG) Credit Suisse First Boston (Euro) (Limited)

* *Papier commercial*

** *Encours moyen mensuel en 2003*

Programme de financement à long terme

EDC offre également, dans diverses devises, un vaste éventail de titres d'emprunt comportant des échéances pouvant aller jusqu'à 15 ans. En voici un aperçu.

Titres d'emprunt à long terme	
Cote	AAA/aaa
Échéance	1-15 an(s)
Produits	Obligations mondiales, obligations nationales, obligations remboursables par anticipation/prorogables, obligations à taux fixe-variable, émissions bimonétaires inverses, obligations cumulatives remboursables par anticipation, obligations à coupon zéro, Uridashi, Samurai, placements privés

www.edc.ca/investir

Équipe de la haute direction

au 31 décembre 2003



A. Ian Gillespie
Président et chef de
la direction



Peter Allen
Premier vice-président et
chef de la direction financière



Rolfe Cooke
Premier vice-président,
Services financiers à court terme



Susanne Laperle
Première vice-présidente,
Ressources humaines



Sherry Noble
Première vice-présidente,
Solutions technologiques
et d'affaires



Gilles Ross
Premier vice-président,
Services juridiques,
et secrétaire



Eric Siegel
Vice-président directeur,
Services financiers à moyen
et à long terme

Vacant : Premier vice-président, Développement des affaires.

Membres du Conseil d'administration

au 31 décembre 2003

J. Bernard Boudreau
Président
Radcliffe Consulting and
Investment Ltd.
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Rayburn D. Doucett
Président
Crosswaters Trade Brokers Limited
Belledune (Nouveau-Brunswick)

Leonard J. Edwards
Sous-ministre du Commerce
international
Ottawa (Ontario)

Rowland W. Fleming
Président
Vergemount Inc.
Creemore (Ontario)

Robert A. Fung
Orion Securities Inc.
Toronto (Ontario)

A. Ian Gillespie
Président et chef de la direction
Exportation et développement
Canada
Ottawa (Ontario)

Paul Gobeil
Président du Conseil
d'administration
Exportation et développement
Canada
Montréal (Québec)

Brian G. Heffernan
Collins Barrow Calgary LLP
Calgary (Alberta)

Robert J. Holt
Président
Applied Common Sense
Solutions Inc.
Salt Spring Island
(Colombie-Britannique)

Michael J. Horgan
Sous-ministre délégué principal
et représentant du Canada
auprès du G-7
Ministère des finances
Ottawa (Ontario)

Pierre MacDonald
Président et chef de la direction
MacD Consulte Inc.
Verdun (Québec)

James A. Pattillo
Président
Advance Film Group
Calgary (Alberta)

Raymond C. Setlakwe, c.r.
Président
A. Setlakwe Limitée
Thetford Mines (Québec)

Ajay K. Virmani
Président
Cargo Jet Canada Ltd.
Mississauga (Ontario)

Margriet Zwarts
Chef du contentieux et
secrétaire générale
Téléystème Mobiles
International Inc.
Montréal (Québec)

Changements intervenus en 2003

- ▶ Dorothy E. Byrne a quitté le Conseil le 16 janvier et Jonathan T. Fried, le 26 mai.
- ▶ Brian G. Heffernan a été nommé le 24 janvier.
- ▶ Michael J. Horgan a été nommé le 27 mai. M. Horgan est devenu sous-ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien le 12 décembre.
- ▶ Raymond C. Setlakwe a été nommé le 24 juillet.

En 2003, le Conseil d'administration d'EDC (le « Conseil ») a continué de faire preuve de leadership en assurant l'efficacité de la gouvernance de la Société.

Bonne gouvernance veut dire bonnes pratiques. Reconnaissant qu'une gouvernance efficace est essentielle au succès continu d'EDC, le Conseil a ces dernières années perfectionné les processus et les mécanismes de reddition de comptes à cet égard. S'engager envers la gouvernance est tout aussi pertinent pour les conseils d'administration des sociétés d'État que pour ceux du secteur privé. Sa structure aide EDC à remplir son mandat et à trouver l'équilibre entre son mandat d'intérêt public et ses objectifs commerciaux. EDC met l'accent sur des domaines décrits dans la publication du Conseil du Trésor intitulée *Lignes directrices sur la régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques*, qui demeurent les principes directeurs.

Gérance du Conseil

La gérance d'EDC étant l'une des grandes priorités du Conseil, il a supervisé les initiatives suivantes à cet égard :

Orientation stratégique et objectifs d'intérêt public : Approuver l'orientation stratégique de la Société et examiner ses objectifs d'intérêt public ont été les deux responsabilités qui ont fait l'objet d'un examen exhaustif en 2003. L'examen stratégique complet d'EDC et de ses activités, amorcé en 2002, visait à s'assurer que les exportateurs et les investisseurs canadiens disposent, en matière de financement du commerce extérieur, de produits, de services et de capacité qui leur permettent de réaliser leur plein potentiel sur des marchés mondiaux où la concurrence est de plus en plus vive.

Le Comité de l'examen stratégique du Conseil, formé afin de déterminer un plan de travail pour examiner le système canadien de crédit à l'exportation et la place et le rôle que ce système devrait réserver à EDC, a poursuivi ses activités en supervisant un certain nombre d'importantes initiatives de recherche. La collecte et l'analyse des données terminées, le Comité a formulé un certain nombre de recommandations. Son rapport final a été remis au Conseil en septembre 2003. À l'issue d'une séance stratégique de deux jours, celui-ci l'a accepté et a convenu de former deux groupes de travail chargés d'élaborer des plans de travail pour examiner plus à fond les questions stratégiques liées à l'assurance à court terme et aux garanties bancaires, puis d'en faire rapport au Conseil en 2004. Le Conseil a aussi noté les observations du Comité visant l'amélioration générale de la gouvernance. Après avoir déclaré que le Comité avait rempli son mandat, le Conseil a remercié les membres (R.W. Fleming [président], J.B. Boudreau, P. MacDonald et J. Pattillo) du dévouement, des idées mises de l'avant et de la diligence dont ils avaient fait preuve pour s'acquitter de leur tâche, puis a dissous le Comité.

À la lumière des questions découlant de cet examen, le Conseil a approuvé le Plan de la Société 2004-2008 qui témoignait du dialogue régulier et de l'importance accrue voués aux considérations stratégiques. Il a jugé par ailleurs que le prochain Plan de la Société devrait refléter les conclusions du groupe de travail et formuler des stratégies relatives à ses recommandations. Cet examen a permis au Conseil de se concentrer sur les points suivants : consigner les objectifs d'intérêt public actuels de la Société; trouver un juste équilibre entre le mandat d'intérêt public d'EDC et son objectif d'exploitation qui vise à appliquer des principes de saine gestion commerciale; et évaluer la pertinence actuelle du mandat d'EDC.

Durant l'exercice, le Conseil et la haute direction d'EDC ont participé à un sondage sur des questions de gouvernance du Conseil. Pour garantir la confidentialité et l'objectivité des résultats, un organisme indépendant a été chargé de préparer et de réaliser ce sondage et d'en analyser les résultats. Le Comité de la gouvernance de la Société a élaboré un plan de travail en se basant sur les résultats détaillés du sondage.

Détermination et gestion des risques : EDC a continué de faire preuve de leadership en matière de gestion des risques en perfectionnant ses processus et ses systèmes de gestion des risques. Le Comité de la gestion des risques a chapeauté l'examen annuel des manuels qui présentent en détail les politiques et les procédures en matière de risques de crédit et de gestion des risques inhérents aux marchés, et il a recommandé des modifications pour s'assurer que ces manuels tiennent compte d'un contexte en évolution. Dans le cadre du programme de gestion du risque d'entreprise d'EDC, il a d'autre part surveillé l'élaboration d'une version préliminaire du cadre de référence de gestion des risques opérationnels pour compléter les manuels existants et tenir compte plus particulièrement des domaines des risques opérationnel, organisationnel et commercial. Les compétences d'EDC en gestion des risques ont été jugées très satisfaisantes selon les résultats du sondage sur la gouvernance 2003.

Planification de la relève : En 2003, avec la participation du Comité des ressources humaines, le plan de relève des cadres supérieurs de la Société a été élargi aux cadres supérieurs qui ne font pas partie de la haute direction. Le Comité a examiné plusieurs nominations à des postes de cadres supérieurs. Le perfectionnement et la formation des candidats, notamment les affectations à des fins de perfectionnement, se sont poursuivis sous la surveillance du Comité. Le Comité et le Conseil ont tous deux participé à l'examen et à l'approbation de nominations à des postes, vacants ou nouvellement créés, à la haute direction.

Pertinence de l'information : D'importantes initiatives ont été lancées en 2003 pour s'assurer que l'information pertinente continue d'être présentée aux administrateurs de façon concise et utile et que leurs demandes d'information ou leurs directives font l'objet d'un suivi rapide. Par exemple, l'information provenant des comités du Conseil a été mise à la disposition de tous les administrateurs et des mécanismes ont été mis en place pour qu'ils aient l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions.

Cadre de vérification : En 2003, le Conseil et le Comité de la vérification ont prêté une attention particulière à l'intégrité des systèmes de contrôle internes d'EDC et ont accepté, face à l'importance croissante du Groupe de la vérification interne, de renforcer le rôle de ce groupe en créant le poste de vice-président, Vérification interne et Évaluation. Pour ce qui est du cadre de vérification externe, le Comité de la vérification et le Conseil ont été informés de l'examen spécial prescrit par la loi ainsi que de l'examen et de la vérification de la *Directive en matière d'évaluation environnementale* d'EDC, que la vérificatrice générale du Canada réalisera en 2004. Le Comité de la vérification a accepté les plans de mise en œuvre de ces examens. Dans les résultats du sondage sur la gouvernance 2003, le fonctionnement du Comité de la vérification s'est avéré l'un des domaines les plus forts en matière de gouvernance à EDC.

Communications et relations avec les parties prenantes : D'après les résultats du sondage sur la gouvernance, la communication avec l'actionnaire a une importance considérable. On s'est également penché sur cette question pendant l'examen stratégique, ce qui a aidé le Conseil à comprendre le point de vue de l'actionnaire dans l'élaboration de ses plans. Des mécanismes ont été mis en place afin que l'information pertinente quant aux considérations dont EDC tient compte dans l'exercice de ses pouvoirs soit transmise aux fonctionnaires compétents, et pour s'assurer que les points de vue de l'actionnaire continuent d'influencer la planification et le travail stratégiques continus.

Le Conseil s'est également penché sur la communication avec le public en adoptant diverses mesures, notamment un sondage qui a permis d'évaluer l'efficacité d'EDC en matière de marketing. Divers mécanismes visant à faire participer d'autres parties prenantes, comme le Conseil consultatif sur la responsabilité sociale des entreprises et un groupe interne voué à la représentation de la Société et au dialogue avec les parties prenantes, ont été maintenus et renforcés.

Collaboration avec la direction

Comme nous le faisons observer plus haut, les administrateurs et les cadres supérieurs d'EDC ont rempli le sondage confidentiel sur la gouvernance 2003, qui examinait le fonctionnement du Conseil et de ses comités de même que l'efficacité des relations entre le Conseil et la direction d'EDC. Les résultats du sondage ont révélé que les relations de travail entre le Conseil et la direction sont bonnes dans l'ensemble, mais les deux parties se sont néanmoins engagées à améliorer certains aspects, notamment la rapidité de réaction et le dialogue. Le processus de gestion des risques continue de délimiter clairement les responsabilités pour augmenter l'efficacité. Le Conseil a reconduit ce processus et le système de reddition de comptes en 2003.

Indépendance du Conseil

La direction de la Société est exclue d'une partie de chaque réunion du Conseil. Il en est de même pour certains comités, en particulier le Comité de la vérification et le Comité des ressources humaines. Comme le veut la pratique, les administrateurs ont été informés des questions touchant les conflits d'intérêts, ont reçu de l'information sur le *Code de conduite* d'EDC et les lois applicables, et ont rempli l'Engagement au respect du Code. Le Conseil et les comités ont bénéficié de conseils indépendants externes lorsque cela s'avérait nécessaire ou souhaitable. Par exemple, le Comité de l'examen stratégique a souvent eu recours à des consultants et le Comité de la gestion des risques s'est adressé à des consultants pour l'examen des cadres de gestion des risques. Selon le sondage sur la gouvernance 2003, le fonctionnement de tous les comités est jugé bon.

Fonctionnement du Conseil

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le sondage sur la gouvernance 2003 et l'analyse de ses résultats par le Comité de la gouvernance de la Société constituent une initiative importante dans l'évaluation et l'amélioration du fonctionnement du Conseil. Le renouvellement du Conseil a été identifié comme l'un des grands domaines prioritaires, le Comité jouant un rôle de direction dans la rédaction et la mise à jour du profil des administrateurs pour que le Conseil et son président puissent prendre une part plus active aux nominations futures du Conseil et pour coordonner les recherches sur la rémunération des administrateurs. Le Comité de la gouvernance de la Société a été également chargé de confirmer l'efficacité des processus pour informer et orienter les administrateurs en examinant le programme. D'autres activités axées sur le fonctionnement du Conseil comprendront un examen des pratiques et des systèmes relatifs aux conflits d'intérêts et à l'utilisation de renseignements confidentiels, et la rédaction d'un manuel de référence sur les activités du Conseil.

En 2004, la priorité continue accordée à des considérations stratégiques renforce la gouvernance à EDC et devrait se traduire par la poursuite d'autres initiatives. La gouvernance sera également comprise dans l'examen spécial de la vérificatrice générale, qui pourrait permettre de repérer d'autres possibilités d'action.

Le Comité de la vérification aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités pour les dossiers suivants : rapports financiers et indicateurs de performance; systèmes et pratiques de contrôle financier et de gestion; protection des biens d'EDC et gestion de ses ressources; financement des opérations; vérifications internes et externes; *Code d'éthique commerciale* et *Code de conduite* d'EDC; Directive en matière d'évaluation environnementale; et supervision des activités de l'agente chargée de la conformité. Le Comité s'est concentré notamment sur les questions suivantes : l'examen et l'approbation des plans pour l'examen spécial et la vérification environnementale par le Bureau du vérificateur général du Canada, prévus en 2004; l'approbation des modifications aux politiques comptables pour tenir compte des nouvelles directives comptables et pratiques de l'industrie; la réception de rapports réguliers sur la conformité aux normes environnementales; l'examen et l'approbation d'importantes dépenses en immobilisations et frais d'administration; et les recommandations touchant la révision du mandat du Comité. Le Comité a tenu six réunions.

Membres : R.A. Fung (président), B.G. Heffernan, R.J. Holt, P. MacDonald, J.A. Pattillo et A.K. Virmani.

Le Comité du développement des affaires aide le Conseil par l'orientation de principe qu'il propose pour renforcer la capacité d'EDC de répondre aux besoins du marché en constante évolution, en tenant compte de facteurs liés aux secteurs industriels et aux économies régionales. Le Comité a accordé une attention particulière aux domaines suivants : bureaux régionaux d'EDC; représentation sur le marché international; programme publicitaire de la Société; plans relatifs aux activités sur les marchés en développement; mises à jour sur diverses activités commerciales et initiatives connexes, y compris des partenariats en ligne avec des institutions financières; et analyse d'un sondage d'entreprises canadiennes réalisé dans le cadre du processus d'examen stratégique. Le Comité a tenu sept réunions.

Membres : R.D. Doucett (président), J.B. Boudreau, R.A. Fung, R.C. Setlakwe, A.K. Virmani et M. Zwarts.

Le Comité de la gouvernance de la Société s'occupe des questions relatives à la gouvernance de la Société et fait des recommandations au Conseil à ce sujet, notamment en ce qui a trait à la formulation et à la mise en place de méthodes permettant au Conseil de bien s'acquitter de ses fonctions, ainsi qu'à la détermination de la structure, des responsabilités et de la composition des comités du Conseil. Parmi les points qui ont retenu particulièrement l'attention du Comité : un sondage sur la gouvernance réalisé par un tiers indépendant; l'examen des résultats du sondage et l'élaboration d'un plan de travail; l'examen et la recommandation de mises à jour du mandat des comités du Conseil et de changements à la composition des divers comités du Conseil. Le Comité a tenu quatre réunions.

Membres : P. Gobeil (président), R.D. Doucett, R.W. Fleming, J.A. Pattillo et M. Zwarts.

Le Comité de la direction est autorisé à exercer tous les pouvoirs du Conseil, à l'exception de ce qui suit : déclaration de dividendes; approbation du Plan de la Société et de tout budget, état financier ou rapport requis par la législation ou par les règlements administratifs d'EDC; rédaction, modification ou abrogation desdits règlements administratifs. Ce Comité traite des questions urgentes qui peuvent survenir entre les réunions ordinaires du Conseil. Le Comité a tenu trois réunions.

Membres : P. Gobeil (président), L.J. Edwards, A.I. Gillespie, P. MacDonald et J.A. Pattillo.

Le Comité des ressources humaines aide le Conseil en examinant le plan stratégique des ressources humaines d'EDC, la planification de la relève des cadres supérieurs et la politique de rémunération, et en présentant des recommandations au Conseil à cet égard; en approuvant, sur recommandation du président de la Société, le budget annuel pour la rémunération de base et la rémunération variable, ainsi que la rémunération annuelle en espèces versée aux membres de la haute direction; et, en collaboration avec le Comité du régime de retraite, en présentant des recommandations sur des modifications éventuelles à apporter à la conception du régime. Le Comité s'est penché en particulier sur les questions suivantes : l'évaluation du rendement du président par rapport aux objectifs; la mise à jour des mécanismes de planification de la relève pour les postes de cadres supérieurs; l'examen du mandat du Comité, accompagné des recommandations qui en découlaient; l'approbation du programme de rémunération pour 2003; et l'approbation ou les recommandations relativement à plusieurs postes de cadre supérieur, et la restructuration qui en découlait. Le Comité a tenu neuf réunions.

Membres : R.J. Holt (président), R.D. Doucett, L.J. Edwards, A.I. Gillespie, P. Gobeil, P. MacDonald et R.C. Setlakwe.

Le Comité du régime de retraite aide le Conseil à superviser la gestion du régime de retraite des employés, notamment en veillant à ce que les plans qui le composent soient bien administrés et financés conformément aux lois applicables et à ce que les documents nécessaires soient présentés aux autorités compétentes. Il s'assure d'autre part que toutes les activités liées au régime de retraite sont examinées régulièrement et, en collaboration avec le Comité des ressources humaines, recommande des modifications à la conception du régime. Le Comité s'est surtout consacré aux questions suivantes : évaluation de la performance des directeurs de placement du régime, notamment à l'occasion de réunions annuelles avec chaque directeur, par la surveillance du rendement des placements externes et par l'approbation de changements dans la gestion de placements; supervision de l'examen annuel des politiques de placement et des modifications en résultant; supervision de la réception des transferts liés au régime de retraite de la fonction publique; et suivi de la conformité actuarielle, financière et juridique du régime. Le Comité a tenu quatre réunions.

Membres : R.W. Fleming (président), A.I. Gillespie, B.G. Heffernan, P. Gobeil et R.J. Holt.

Le Comité de la gestion des risques aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance de la gestion des risques de crédit, des risques du marché et d'autres risques d'entreprise. Pour ce faire, il se consacre à : surveiller les risques de crédit directs et éventuels que prend EDC dans le cadre de ses activités commerciales; établir et mettre à jour, au besoin, un régime souple et efficace régissant les autorisations requises par la Société pour entreprendre ces activités; déterminer les risques relatifs aux ressources financières de la Société et les conséquences de variations de facteurs de risques du marché comme les taux d'intérêt, les taux de change et les indices boursiers; veiller à ce que des ressources financières liquides et diversifiées puissent être utilisées lorsque la conjoncture du marché limite l'accès au financement. Le Comité s'est notamment concentré sur : la surveillance continue de l'évolution de la situation par industrie, secteur et pays qui affecte la conjoncture économique et politique, ainsi que les risques auxquels le portefeuille d'EDC est exposé; le travail d'élaboration d'un Cadre de référence pour la gestion des risques opérationnels; et l'examen régulier des cadres de politique de gestion des risques et les recommandations concernant leur reconduction. Le Comité a tenu six réunions.

Membres : P. MacDonald (président), J.B. Boudreau, R.W. Fleming, A.I. Gillespie, P. Gobeil et R.J. Holt.

Le Conseil peut créer des comités *ad hoc* du Conseil, comme il l'a fait en 2002 avec le Comité de l'examen stratégique. Ce Comité a terminé ses travaux et a été dissous en octobre 2003.

Tous les comités doivent rendre compte régulièrement et en temps voulu de leurs activités au Conseil d'administration.

La rémunération des administrateurs est fixée par Décret du Conseil, et des lignes directrices du gouvernement s'appliquent en outre pour le paiement d'honoraires au président du Conseil et aux autres administrateurs issus du secteur privé. Le président touche des honoraires annuels de 12 400 \$ et une indemnité quotidienne de 485 \$. Les autres administrateurs du secteur privé touchent des honoraires annuels de 6 200 \$ et une indemnité quotidienne de 485 \$. De plus, les administrateurs du secteur privé, à l'exception du président, reçoivent des honoraires additionnels de 2 000 \$ lorsqu'ils occupent le poste de vice-président du Conseil ou qu'ils président un comité. Les administrateurs du secteur public ne sont pas rémunérés.

En 2003, la rémunération globale versée pour les services rendus par les administrateurs du secteur privé s'est élevée à 307 661 \$, contre 247 500 \$ en 2002. Les dépenses engagées par le Conseil, qui comprennent frais de déplacement et de promotion des affaires et dépenses liées aux réunions, ont totalisé 287 217 \$, contre 235 124 \$ en 2002. L'augmentation de la rémunération et des dépenses est surtout attribuable aux travaux effectués par le Comité de l'examen stratégique au cours de l'exercice. Les frais de déplacement, de promotion et de conférences du président et chef de la direction d'EDC se sont élevés à 91 072 \$ en 2003 (contre 107 606 \$ en 2002).

En 2003, les administrateurs ont, en moyenne, siégé à trois comités du Conseil. Au total, 46 réunions ont été tenues, réparties entre réunions du Conseil et réunions des comités permanents du Conseil. Les présences à ces réunions se retrouvent dans le tableau ci-dessous.

Tableau des présences des administrateurs aux réunions du Conseil et de ses comités en 2002								
	Vérif.-6	DA-7	Gouv.-4	Dir.-3	RH-9	Retr.-4	Risq-6	Conseil-7
Boudreau	s.o.	7/7	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	6/6	7/7
Doucett	s.o.	7/7	4/4	s.o.	9/9	s.o.	s.o.	7/7
Edwards	s.o.	s.o.	s.o.	3/3	8/9	s.o.	s.o.	6/7
Fleming	s.o.	s.o.	4/4	s.o.	s.o.	3/4	5/6	7/7
Fung	5/6	6/7	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	6/7
Gillespie	s.o.	s.o.	s.o.	3/3	9/9	3/4	6/6	7/7
Gobeil	s.o.	s.o.	4/4	3/3	8/9	3/4	6/6	7/7
Heffernan ¹	5/5	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	3/3	s.o.	7/7
Holt	6/6	s.o.	s.o.	s.o.	9/9	4/4	6/6	7/7
Horgan ²	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5/5
MacDonald	6/6	s.o.	s.o.	2/3	9/9	s.o.	6/6	7/7
Pattillo	5/6	s.o.	4/4	3/3	s.o.	s.o.	s.o.	7/7
Setlakwe ³	s.o.	1/2	s.o.	s.o.	1/2	s.o.	s.o.	4/4
Virmani	1/6	1/7	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	3/7
Zwarts ⁴	s.o.	4/5	2/3	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	6/7

¹ M. Heffernan a été nommé au Conseil le 24 janvier 2003 et aux Comités de la vérification et du régime de retraite le 26 février 2003.

² M. Horgan a été nommé au Conseil le 27 mai 2003.

³ M. Setlakwe a été nommé au Conseil le 24 juillet 2003 et aux Comités du développement des affaires et des ressources humaines le 4 septembre 2003.

⁴ Mme Zwarts a été nommée aux Comités du développement des affaires et de la gouvernance de la Société le 26 février 2003.

Depuis 60 ans, les employés d'EDC sont fiers de servir les exportateurs en faisant preuve de diligence et de compétence, tout en adhérant aux normes les plus élevées d'éthique commerciale.

Engagement au respect de l'éthique et de la légalité

EDC conduira ses affaires conformément à la lettre et à l'esprit de toutes les lois applicables des pays où elle est présente. Si un employé ou un représentant de la Société s'interroge sur l'interprétation ou l'application d'une loi particulière, il doit, avant d'agir, demander conseil aux Services juridiques. Il se peut, cependant, que l'observation de la loi ne corresponde pas au comportement éthique auquel la Société s'attend.

Par conséquent, EDC a pour politique d'exiger de ses administrateurs, employés et représentants qu'ils adoptent une conduite professionnelle caractérisée par l'honnêteté, l'intégrité et l'impartialité. Elle entend aussi que les communications et les relations avec les parties concernées soient empreintes d'une sincérité et d'une transparence qui leur permettent de soutenir un examen public approfondi. Les relations de travail reposeront sur la franchise et l'ouverture, chacun traitant autrui avec équité et respect, tout en se montrant intègre dans la détermination des responsabilités envers toutes les parties concernées.

Environnement

Lorsqu'elle étudie des transactions, EDC examine les risques environnementaux parallèlement à tout autre risque. Elle a élaboré son propre processus d'évaluation environnementale, en consultation avec des exportateurs canadiens, des organismes de protection de l'environnement et d'autres parties intéressées. Ce processus traduira la volonté d'EDC de préserver et d'améliorer la qualité de l'environnement, et il lui permettra de faire valoir ses préoccupations quant à l'incidence écologique des projets qu'elle appuiera à l'étranger. EDC encouragera ses partenaires commerciaux à adopter les meilleures pratiques afin de renforcer les normes internationales en matière d'environnement. Elle s'efforcera d'établir des normes de préservation de l'environnement élevées, tout en veillant à ne pas diminuer indûment sa propre capacité d'aider les exportateurs canadiens à livrer concurrence sur les marchés étrangers.

Interdictions visant les extorsions et la corruption

Dans presque tous les pays, les lois pénales fondamentales interdisent l'extorsion et la corruption. En aucun cas, EDC ne doit, directement ou indirectement, offrir ou donner de pots-de-vin en toute connaissance de cause, ou appuyer sciemment une transaction dans laquelle il y a offre ou remise de pots-de-vin. Elle doit en outre faire preuve d'une prudence et d'une diligence raisonnables afin de ne pas soutenir une telle transaction, à son insu.

Droits de la personne

EDC respecte les droits de la personne et favorise la protection de ces droits reconnus à l'échelle internationale, conformément aux politiques du gouvernement du Canada. Elle reconnaît la souveraineté des gouvernements des autres pays à cet égard et fait des affaires avec eux lorsque leurs politiques sont conformes à celles du gouvernement canadien.

Les employés, les représentants et les autres partenaires d'EDC ont le droit de faire respecter leur dignité d'être humains et de travailler dans un milieu exempt d'intimidation, d'hostilité ou d'agressivité. La Société s'engage donc à créer et à maintenir un milieu de travail et d'affaires exempt de harcèlement et de discrimination pour motifs illicites, ces motifs illicites étant l'âge, la race, la couleur, la religion, les croyances, le sexe, la nationalité, l'origine ethnique ou géographique, la citoyenneté, la langue, les opinions politiques, l'état civil, la situation de famille, la grossesse, l'orientation sexuelle et les handicaps.

Conflits d'intérêts

Il est du devoir des employés et des représentants d'EDC d'agir en tout temps au mieux de ses intérêts. Il y a conflit d'intérêts lorsqu'un employé doit choisir entre les intérêts d'EDC et son propre intérêt. Les employés et représentants de la Société doivent porter des jugements indépendants de tout intérêt personnel ou pécuniaire découlant de relations d'affaires, de relations sociales ou de toute autre considération personnelle, et ces jugements doivent paraître comme tels.

EDC a adopté un Code de conduite qui exige de ses employés et représentants qu'ils observent les normes de conduite les plus élevées en ce qui concerne les conflits d'intérêts. Pour respecter les normes établies dans ce code, ils doivent éviter ce type de conflits, en faire état, cesser l'activité qui crée un tel conflit ou se dessaisir des avoirs litigieux.

Confidentialité des renseignements

EDC respecte le droit à la protection de la vie privée de ses partenaires, y compris leur droit à la sécurité de l'information. Elle protège les renseignements confidentiels dont elle dispose et ne les utilise qu'à ses fins propres.

Certains employés ont accès à des renseignements de nature délicate ou confidentielle qui, s'ils sont divulgués, risquent de nuire considérablement à la Société, à ses employés et à d'autres partenaires. Les employés et les autres représentants d'EDC doivent donc se montrer extrêmement vigilants lorsqu'ils manipulent ce type de données. En règle générale, ces renseignements sont communiqués, au sein d'EDC, uniquement aux personnes qui en ont besoin et, en dehors de la Société, uniquement aux personnes qui sont autorisées, en vertu de la loi ou autrement, à en prendre connaissance.

- Bénéfice d'exploitation** – Bénéfice net à l'exclusion de la provision pour pertes sur créances.
- Couverture** – Pratique utilisée pour gérer les risques de taux d'intérêt ou de taux de change découlant du cours normal des opérations.
- Dettes éventuelles** – Dette potentielle qui peut devenir une obligation financière réelle si certains événements se produisent ou ne se produisent pas. Les polices d'assurance et les garanties en cours sont des dettes éventuelles.
- Engagement sur prêt non versé** – Montant contractuel en vertu d'une convention de prêt existante, qui n'a pas encore été versé à l'emprunteur.
- Évaluation actuarielle (relative au régime d'avantages sociaux des employés)** – Évaluation de la situation financière d'un régime d'avantages sociaux effectuée par un actuaire indépendant. Elle comprend l'évaluation des actifs éventuels du régime et l'obligation au titre des prestations constituées, en se basant sur des estimations des événements futurs qui auront des répercussions sur les coûts et les obligations au titre des prestations futures des employés.
- Gains et pertes actuariels** – Changements de la valeur de l'obligation au titre des prestations constituées et de celle des actifs éventuels du régime, lorsque les résultats réels diffèrent de ceux prévus ou par suite de modifications à une hypothèse actuarielle.
- Intérêts créditeurs nets** – Différence entre les intérêts créditeurs sur les actifs et les intérêts débiteurs sur les emprunts.
- LIBOR** – Taux interbancaire offert à Londres – Taux d'intérêt auquel les banques à Londres sont disposées à prêter des fonds aux banques de premier ordre.
- Marge nette** – Intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de la moyenne des actifs utilisés.
- Méthode de calcul des prestations projetées, au prorata des services** – Méthode d'évaluation actuarielle selon laquelle la même partie de la prestation future prévue est attribuée à chaque année de service.
- Obligation au titre des prestations projetées** – Valeur actuarielle actuelle des prestations attribuées au titre des services rendus par les employés à une date précise.
- Point de base (pb)** – Un centième d'un point de pourcentage.
- Prêts bruts** – Montants de principal en cours, y compris les intérêts capitalisés non courus, en vertu des conventions de prêts existantes.
- Prêts douteux** – Prêts pour lesquels on n'a plus la certitude raisonnable de pouvoir recouvrer les intérêts et le principal.
- Ratio d'efficacité brut** – Frais d'administration bruts exprimés en pourcentage du revenu net, à l'exclusion de l'allègement de la dette.
- Ratio de viabilité financière** – Bénéfice d'exploitation ajusté (déduction faite de l'allègement de la dette), en pourcentage de la moyenne du capital et des provisions de l'exercice.
- Réassurance facultative** – Réassurance basée sur des transactions individuelles.
- Rendement des capitaux propres** – Bénéfice net exprimé en pourcentage de l'avoir de l'actionnaire.
- Revenu net** – Bénéfice net déduction faite de la provision pour pertes sur créances et des frais d'administration.
- Risque de change** – Possibilité d'une perte attribuable aux fluctuations des taux de change.
- Risque de crédit** – Possibilité d'une perte si une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations financières.
- Risque du marché** – Possibilité d'une perte pour la Société en raison de fluctuations possibles des taux d'intérêt et de change.
- Risque de liquidités** – Possibilité d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations de la Société.
- Risque de taux d'intérêt** – Incidence que pourraient avoir sur la Société les fluctuations des taux d'intérêt.
- Risque opérationnel** – Possibilité d'une perte attribuable à des erreurs humaines ou à des lacunes sur le plan des contrôles internes et des systèmes.

Revue financière de 2003

	Examen et analyse de la direction
46	Faits saillants de l'exploitation
53	Gestion des risques
72	Responsabilité à l'égard des rapports financiers
73	Rapport du vérificateur
	États financiers consolidés
74	Bilan consolidé
75	État consolidé des résultats et des bénéfices non répartis
76	État consolidé des flux de trésorerie
77	Notes afférentes aux états financiers consolidés
98	Revue des cinq derniers exercices

Faits saillants de l'exploitation

Examen de l'état des résultats

Bénéfice net

En 2003, le bénéfice net s'est établi à 158 millions de dollars, contre 122 millions en 2002. Cette hausse de 36 millions est surtout attribuable à la diminution des affectations aux provisions, en partie compensée par une diminution des intérêts créditeurs nets. Cette baisse des intérêts créditeurs nets et des provisions découle principalement de l'appréciation rapide du dollar canadien au cours de l'exercice, la majorité des éléments d'actif de la Société étant libellés en dollars américains; les intérêts créditeurs nets ont par ailleurs été affectés par la diminution des revenus tirés de l'allègement de la dette. Le revenu reçu au titre de l'allègement de la dette, comptabilisé comme revenu associé aux intérêts capitalisés non courus (revenus tirés de l'allègement de la dette), a été de 56 millions de dollars, soit 40 millions de moins qu'en 2002.

La réduction des intérêts créditeurs nets a été compensée en partie par une diminution des frais de financement. Une partie des besoins de financement à taux fixe d'EDC a de nouveau fait l'objet d'emprunts à court terme à taux variable, pour tirer avantage des taux d'intérêt bas qui ont prévalu durant l'exercice.

Le tableau qui suit présente le bénéfice net et le rendement de l'avoir de l'actionnaire au cours des cinq derniers exercices.

(en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999
Bénéfice net	158	122	58	194	118
Avoir de l'actionnaire	2 235	2 077	2 050	1 992	1 798
Rendement (en %) de l'avoir de l'actionnaire	7,1 %	5,9 %	2,8 %	9,7 %	6,6 %

Incidence des variations de change sur les résultats de 2003

Afin de mieux comprendre l'incidence des variations de change sur le bilan et sur l'état des résultats d'EDC en 2003, le tableau ci-dessous présente une analyse des composantes de l'état des résultats et du bilan qui ont été fortement affectées par le renforcement rapide du dollar canadien pendant l'exercice. Y figurent les écarts par rapport aux résultats de 2002 ainsi que l'impact qu'ont eu les variations de change sur ces écarts. Les autres facteurs (non liés au change) qui ont contribué à ces écarts sont analysés plus loin, dans les sections correspondantes de cet Examen et analyse de la direction.

(en millions de dollars)	2003	Augmentation (diminution) par rapport à 2002	Impact des variations de change	Autres
Composantes de l'état des résultats				
Intérêts créditeurs	1 365	(200)	(136)	(64)
Intérêts débiteurs	409	(171)	(44)	(127)
Intérêts créditeurs nets	956	(29)	(92)	63
Provision pour pertes sur créances	784	(56)	(77)	21
Bénéfice net	158	36	(24)	60
Composantes du bilan				
Prêts bruts	21 499	(4 842)	(4 333)	(509)
Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts	3 762	(228)	(774)	546
Emprunts	17 325	(3 503)	(1 772)	(1 731)
Total de l'actif	21 115	(3 634)	(1 997)	(1 637)

Intérêts créditeurs nets

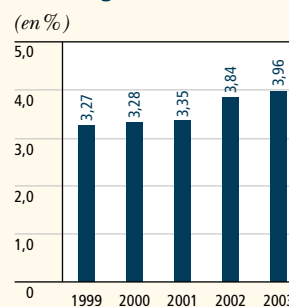
Marge nette

La marge nette (intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de l'actif productif moyen utilisé) s'est accrue de 12 points de base par rapport à 2002 (3,96 % contre 3,84 %).

Les éléments suivants ont contribué à cette variation.

	pb
Augmentation de l'écart due à une diminution des frais de financement des emprunts	20
Baisse de la contrepartie d'intérêts sur les prêts déclarés douteux	9
Diminution des revenus tirés de l'allègement de la dette	(17)
Augmentation nette de la marge sur intérêt nette	12

Marge nette



En 2003, la marge sur intérêt nette a augmenté en raison surtout de la diminution des frais de financement. L'environnement offert par les taux d'intérêt a incité EDC à financer une partie de ses besoins en financement à taux fixe par des emprunts à court terme à taux variable pour tirer avantage des faibles taux d'intérêt à court terme. Cette stratégie de financement a réduit les intérêts débiteurs et augmenté de 20 points de base l'écart entre le rendement de l'actif et le coût des emprunts.

La diminution des revenus tirés de l'allègement de la dette a réduit la marge de 17 points de base, ce qui a toutefois été compensé par les effets positifs de la diminution des frais de financement et des prêts douteux durant l'exercice, qui s'est traduite par la baisse de la contre-passation d'intérêts sur les prêts déclarés douteux. Les revenus tirés de l'allègement de la dette se sont établis à 56 millions de dollars (contre 96 millions en 2002) et représentaient des sommes reçues pour la République démocratique du Congo (44 millions) et la Côte d'Ivoire (12 millions).

(en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999
Moyenne des prêts bruts	23 493	24 790	22 982	19 744	17 331
Solde moyen du portefeuille de placements	2 669	2 759	2 840	3 215	2 758
Moins : moyenne des prêts douteux	2 031	1 914	1 596	1 311	1 468
Total de l'actif moyen utilisé	24 131	25 635	24 226	21 648	18 621
Intérêts créditeurs :					
Prêts	1 249	1 400	1 618	1 578	1 256
Allègement de la dette	56	96	1	–	2
Portefeuille de placements	60	69	127	197	146
Total des intérêts créditeurs	1 365	1 565	1 746	1 775	1 404
Intérêts débiteurs	409	580	934	1 066	796
Intérêts créditeurs nets	956	985	812	709	608
Marge nette (en %)	3,96	3,84	3,35	3,28	3,27

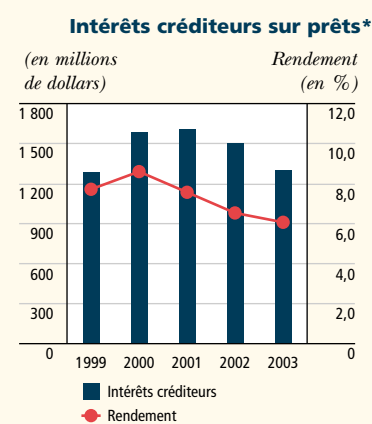
Intérêts créditeurs nets selon la devise

(en millions de dollars)	2003			2002		
	Montant	Équivalent en CAD	%	Montant	Équivalent en CAD	%
CAD	173	173	18,1	155	155	15,7
USD	529	738	77,2	481	754	76,5
Total partiel		911			909	
Autres devises		45	4,7		76	7,8
Total		956	100		985	100
Taux de change moyen de l'exercice		1,40			1,57	

En 2003, EDC a dégagé des intérêts créditeurs nets de 956 millions de dollars, contre 985 millions en 2002, soit une baisse de 29 millions. Cette baisse s'explique surtout par le fait que la majeure partie des éléments d'actif productifs de revenus d'EDC et des éléments de passif correspondants est libellée en dollars américains (voir note 17 afférente aux états financiers). La majorité des intérêts créditeurs nets de la Société sont donc générés dans cette devise. Bien qu'en 2003 les intérêts créditeurs nets, libellés en dollars américains, aient en fait augmenté de 481 millions de dollars à 529 millions, exprimés en dollars canadiens, ils ont diminué en raison du renforcement du dollar canadien durant l'exercice.

Intérêts créditeurs sur prêts

En 2003, les intérêts créditeurs sur prêts se sont chiffrés à 1 249 millions de dollars (contre 1 400 millions en 2002), soit une baisse de 151 millions (ou 11 %). L'allègement de la dette s'est élevé à 56 millions de dollars (contre 96 millions en 2002). Les prêts productifs bruts se sont établis en moyenne à 21 462 millions de dollars (contre 22 876 millions en 2002) à un taux de rendement moyen de 6,08 % (contre 6,54 % en 2002). Le portefeuille de prêts a affiché une croissance négative, les remboursements ayant été supérieurs aux versements. Toutefois, l'impact du niveau record de versements survenus au quatrième trimestre 2002 s'est traduit par une hausse du solde moyen en dollars américains en 2003. Cette hausse a été entièrement compensée par le renforcement du dollar canadien, qui a entraîné une baisse générale de la moyenne des prêts bruts.



Facteurs de la variation des intérêts créditeurs sur prêts par rapport à l'exercice précédent

(en millions de dollars)

Impact des variations de change	(132)
Diminution du rendement	(71)
Augmentation du volume	52
Variation nette des intérêts créditeurs sur prêts	(151)

En 2003, les prêts productifs à taux fixe se sont chiffrés en moyenne à 11 110 millions de dollars (contre 11 969 millions en 2002) à un taux de rendement moyen de 6,93 % (contre 6,99 % en 2002), et ont rapporté 770 millions de dollars (contre 837 millions en 2002) en intérêts créditeurs. Les prêts moyens à taux fixe libellés en dollars américains ont augmenté de 410 millions en 2003, mais cette hausse a été plus que compensée par l'appréciation du dollar canadien, ce qui s'est traduit par une réduction de 1 269 millions de dollars du solde moyen à taux fixe dans ce portefeuille. Le rendement des prêts productifs à taux fixe a diminué par rapport à 2002. Cette baisse est due aux changements du portefeuille, compte tenu des remboursements d'anciens prêts à taux d'intérêt plus élevés. Depuis, les nouveaux prêts sont assortis de taux plus faibles. Pendant l'exercice, le rendement des versements a été de 5,53 %; celui des prêts existants remboursés, de 7,17 %. Les nouveaux prêts à taux fixe consentis en 2003 ont rapporté 5,18 %, contre 5,96 % en 2002.

En 2003, les prêts productifs à taux variable se sont établis en moyenne à 10 352 millions de dollars (contre 10 907 millions en 2002) à un taux de rendement moyen de 3,21 % (contre 3,68 % en 2002), et ont rapporté 333 millions de dollars (contre 401 millions en 2002) en intérêts créditeurs. La baisse du portefeuille moyen des prêts à taux variable est également due à l'appréciation du dollar canadien et s'est traduite par une réduction de 1 006 millions de dollars. La croissance réelle des prêts à taux variable, libellés surtout en dollars américains, a ainsi été amputée de 451 millions de dollars. La moyenne du LIBOR mobile à six mois en USD a été de 1,30 %, en baisse de 74 points de base par rapport à celle de 2002. La baisse du LIBOR en USD a réduit les intérêts créditeurs à taux variable, ce qui a entraîné une baisse de rendement du portefeuille des prêts à taux variable. Les nouveaux prêts à taux variable consentis en 2003 ont rapporté 1,63 % au-dessus du LIBOR, contre 1,61 % en 2002.

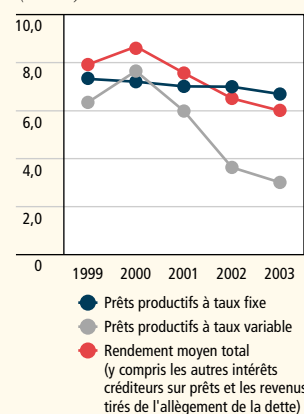
Le tableau qui suit présente les intérêts créditeurs sur prêts en pourcentage des prêts moyens.

(en millions de dollars)

	2003	2002	2001	2000	1999
Prêts bruts :					
Moyenne des prêts productifs à taux fixe	11 110	11 969	10 235	7 873	7 005
Moyenne des prêts productifs à taux variable	10 352	10 907	11 151	10 560	8 858
Moyenne des prêts productifs bruts	21 462	22 876	21 386	18 433	15 863
Revenus tirés des intérêts créditeurs sur prêts :					
Prêts productifs à taux fixe	770	837	736	573	515
Prêts productifs à taux variable	333	401	684	811	572
Autres intérêts créditeurs sur prêts	146	162	198	194	169
Revenus tirés des intérêts créditeurs sur prêts	1 249	1 400	1 618	1 578	1 256
Revenus tirés de l'allègement de la dette	56	96	1	–	2
Total des intérêts créditeurs sur prêts (y compris l'allègement de la dette)	1 305	1 496	1 619	1 578	1 258
Rendements des prêts productifs (en %) :					
Prêts productifs à taux fixe	6,93	6,99	7,19	7,28	7,35
Prêts productifs à taux variable	3,21	3,68	6,13	7,68	6,46
Rendement total des intérêts créditeurs sur prêts	6,08	6,54	7,57	8,56	7,93

Rendement des prêts

(en %)



Les autres intérêts créditeurs sur prêts ont connu une baisse de 16 millions de dollars par rapport à 2002, dont 11 millions sont attribuables à l'appréciation du dollar canadien, le solde étant dû à la réduction des commissions sur les prêts.

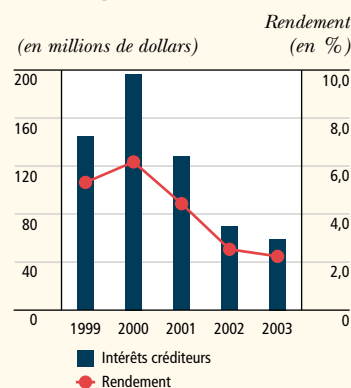
Intérêts créditeurs sur placements

Le portefeuille de placements d'EDC comprend des titres négociables, des placements et des bons du Trésor. Les intérêts créditeurs sur placements ont diminué de 9 millions de dollars entre 2002 et 2003. Les principaux facteurs de cette variation ont été la baisse des taux d'intérêt et la vigueur soutenue du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les soldes moyens des placements (qui comprennent des contrats connexes sur les instruments dérivés) ont enregistré une diminution nette de 3 %, passant de 2 759 millions de dollars en 2002 à 2 669 millions en 2003. Dans l'ensemble, les soldes moyens en dollars canadiens et américains ont en fait légèrement augmenté, mais cette hausse a été compensée par l'appréciation du dollar canadien sur les soldes en dollars américains. À la fin de l'exercice, le portefeuille de placements avait baissé à 2 573 millions. Compte tenu des risques géopolitiques qui ont perduré durant la première partie de 2003, la valeur du portefeuille de placements liquides a été maintenue à des niveaux supérieurs à la normale pour faciliter la gestion d'éventuels bouleversements du marché. EDC a ramené son portefeuille de placements liquides à des niveaux habituels pour la seconde moitié de 2003.

Le rendement des placements est passé de 2,51 % en 2002 à 2,25 % en 2003. Cette baisse s'explique par le fait que, pendant presque tout l'exercice, les taux d'intérêt aux États-Unis ont été plus bas qu'en 2002.

Intérêts créditeurs sur placements



Facteurs de la variation des intérêts créditeurs sur placements par rapport à l'exercice précédent

(en millions de dollars)

Augmentation du volume	2
Diminution du rendement	(7)
Impact des variations de change sur les intérêts créditeurs	(4)
Variation nette des intérêts créditeurs sur placements	(9)

Intérêts débiteurs

En 2003, les intérêts débiteurs se sont élevés à 409 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 171 millions par rapport à 2002, dont 129 millions sont attribuables à la baisse du coût des emprunts. Comme on le voit dans le tableau ci-dessous, d'autres facteurs ont contribué à cette diminution, dont la baisse du volume moyen des emprunts et la vigueur soutenue du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les intérêts débiteurs sur les emprunts en devises ont également diminué, de 44 millions de dollars, pour la même raison (appréciation du dollar canadien).

Les taux d'intérêt aux États-Unis ont été plus bas qu'en 2002, ce qui s'est traduit par une baisse du coût moyen des emprunts qui est passé à 2,23 % (contre 2,90 % en 2002). L'incidence de la baisse du niveau général des taux d'intérêt a été la plus marquée sur les emprunts à taux variable, dont le rendement moyen a baissé de 73 points de base.

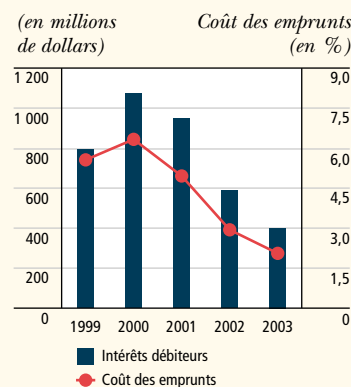
La baisse générale du volume des emprunts traduit la baisse des besoins de financement. Ces besoins ont diminué parce qu'au cours de l'exercice, les remboursements de prêts (qui comprennent des paiements anticipés) ont dépassé les versements.

En 2003, le solde moyen des emprunts à taux variable a été de 14 180 millions de dollars (contre 15 278 millions en 2002) à un coût moyen de 1,25 % (contre 1,98 % en 2002), ce qui s'est traduit par des intérêts débiteurs de 177 millions de dollars (contre 302 millions en 2002). La baisse du solde moyen des emprunts à taux variable (1 098 millions de dollars) est surtout due à l'appréciation du dollar canadien. Les emprunts à long terme représentent 78 % du portefeuille des emprunts à taux variable, le solde étant des emprunts à court terme (comme le papier commercial).

Le solde moyen des emprunts à taux fixe s'est établi à 4 166 millions de dollars (contre 4 745 millions en 2002). Des 579 millions de cette baisse, 473 millions proviennent de l'appréciation du dollar canadien. Le coût moyen de ces emprunts a été de 5,37 % (contre 5,86 % en 2002), ce qui a donné des intérêts débiteurs de 224 millions de dollars (contre 278 millions en 2002).

Les intérêts débiteurs présentés à l'état des résultats comprennent le gain ou la perte de change pour l'exercice et d'autres frais liés au financement. Pour 2003, ils comprennent une perte de change de 4,5 millions de dollars (contre un gain de 2,6 millions en 2002) et d'autres frais de 3 millions de dollars (contre 3 millions en 2002).

Intérêts débiteurs (Gains/pertes de change exclus)



Facteurs de la variation des intérêts débiteurs par rapport à l'exercice précédent

(en millions de dollars)

Diminution du coût des emprunts	(129)
Impact des variations de change sur les intérêts débiteurs	(44)
Baisse du volume	(5)
Variation nette avant gain/perte de change	(178)
Variation du gain/de la perte de change	7
Variation nette des intérêts débiteurs	(171)

Primes d'assurance et commissions de garantie

Le tableau qui suit présente les revenus moyens tirés des primes d'assurance et des commissions de garantie.

<i>(en millions de dollars)</i>	2003		2002	
	\$	%	\$	%
Programme à court terme :				
Moyenne des engagements au titre de l'assurance à court terme	34 032		28 897	
Primes et commissions gagnées	104		101	
Taux moyen des primes à court terme		0,31		0,35
Programme à moyen terme :				
Moyenne des engagements au titre de l'assurance à moyen terme	5 212		5 253	
Primes et commissions gagnées	36		37	
Taux moyen des primes à moyen terme		0,69		0,70
Garanties de prêts :				
Moyenne des engagements au titre des garanties de prêts	2 585		2 628	
Commissions gagnées	7		9	
Taux moyen des commissions de garanties de prêts		0,27		0,34

Même si le portefeuille des assurances a connu une croissance en 2003, son impact sur les volumes et les primes a été en partie compensé par l'appréciation du dollar canadien. Les engagements moyens à court terme ont été réduits de 3 640 millions de dollars et les engagements à moyen terme, de 563 millions de dollars en raison de l'impact des variations de change.

Les primes d'assurance à court terme ont augmenté de 3 millions de dollars, en raison de la hausse des volumes et de la conclusion d'un nouvel accord avec la Compagnie d'Assurance St. Paul Garantie aux termes duquel EDC a pris en charge la réassurance des polices conjointes émises par St. Paul Garantie pour les transactions sur le marché canadien. Ce programme, qui est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2003, a été mis en place à titre d'accord de transition après que St. Paul Garantie ait annoncé son intention de se retirer du marché de l'assurance-comptes clients pour le marché canadien. Il permet de continuer à couvrir ce marché particulier pour les titulaires de polices d'assurance à l'exportation admissibles pendant qu'EDC cherche une solution à plus long terme pour la prestation de services d'assurance sur le marché canadien. Pour le programme d'assurance à court terme, le taux moyen des primes a été inférieur au taux moyen de 2002, ce qui s'explique principalement par quelques polices importantes dont le taux de prime est inférieur à la moyenne. Ces polices ont représenté 10,5 milliards de dollars du volume et 28 % des volumes totaux à court terme (contre seulement 6,8 milliards de dollars ou 20 % en 2002). Il s'en est suivi une hausse de la moyenne des engagements au titre de l'assurance à court terme en 2003.

Les primes d'assurance à moyen terme ont généré un revenu de 36 millions de dollars, soit une baisse de 3 % par rapport à 2002. La moyenne des engagements au titre des programmes d'assurance à moyen terme a diminué de 41 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à 2002. Cette diminution est due principalement à la baisse de 26 % de la moyenne des engagements au titre du programme d'assurance-risques politiques. Elle a toutefois été compensée en partie par une hausse générale de 6 % du programme d'assurance et de cautionnement de contrats.

La diminution du taux moyen des commissions de garanties de prêts découle principalement du fait que les montants des garanties de prêts venant à échéance ont été supérieurs à ceux des nouvelles garanties de prêts conclues en 2003. De plus, le revenu tiré des commissions de garantie a été affecté par les gains ou pertes de change causés par le renforcement du dollar canadien par rapport au dollar américain. Ce revenu gagné en dollars américains a représenté 79 % (contre 73 % en 2002) du total du revenu tiré des commissions de garantie. Il est demeuré stable (4 millions de dollars américains) par rapport à 2002.

Revenus autres que d'intérêt

Les revenus autres que d'intérêt comprennent les gains ou les pertes sur la vente de prêts et de placements. En 2003, EDC a révisé sa politique de gestion des liquidités pour renforcer sa capacité de répondre aux demandes de liquidités en dollars américains en cas de bouleversements imprévus des marchés financiers. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique révisée, EDC a vendu 14 titres négociables à revenu fixe en dollars canadiens d'une valeur nominale de 346 millions de dollars pour les réinvestir dans des titres négociables à revenu fixe en dollars américains. Ces ventes ont généré des gains en capital de 15 millions de dollars.

Des éléments d'actif sur les prêts productifs de 128 millions de dollars ont été vendus à diverses contreparties en 2003 (contre 197 millions en 2002), entraînant une perte de 3 millions de dollars (contre un gain de 4 millions en 2002). De façon générale, EDC tient à détenir les actifs de prêts productifs jusqu'à l'échéance, mais les vend dans certains cas avant pour réduire les risques.

Provision pour pertes sur créances

Le tableau qui suit présente les dépenses liées à la provision pour pertes sur créances au cours des cinq derniers exercices.

<i>(en millions de dollars)</i>	2003	2002	2001	2000	1999
Provision pour pertes sur créances au titre des					
Prêts	513	930	208	381	397
Engagements de prêts	91	(231)	521	–	–
Garanties de prêts	40	26	(71)	10	(7)
Total de la provision pour pertes sur prêts	644	725	658	391	390
Provision pour sinistres sur assurances	140	115	83	158	133
Total de la provision pour pertes sur créances	784	840	741	549	523

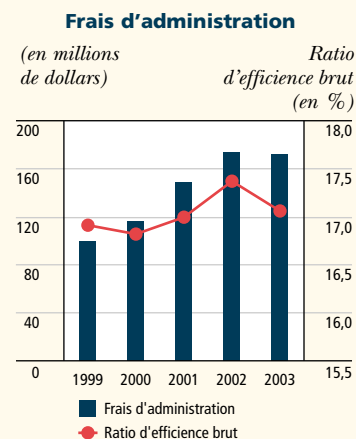
La somme de 644 millions de dollars (contre 725 millions en 2002) a été portée à l'état des résultats au titre des pertes sur créances éventuelles sur le portefeuille des prêts, en raison surtout d'importantes baisses de cotes de crédit survenues tout au long de 2003.

Durant l'exercice, 140 millions de dollars (contre 115 millions en 2002) ont été portés à l'état des résultats au titre de la provision pour sinistres sur assurances. Ce chiffre résulte principalement de l'accroissement des engagements au titre des programmes d'assurance, en raison notamment du nouvel accord avec St. Paul Garantie, et de la croissance du portefeuille des assurances à moyen terme. En outre, une tranche de 49 millions de dollars (contre 111 millions en 2002) de cette somme est imputable à des radiations d'indemnités recouvrables.

Frais d'administration

Les frais d'administration nets se sont établis à 173 millions de dollars en 2003, une baisse de 1 million par rapport à l'exercice précédent. L'ensemble des dépenses a diminué en raison de l'initiative visant à restreindre les frais d'administration dans l'ensemble de la Société.

Exprimés en pourcentage du bénéfice net (ratio d'efficacité brut), les frais d'administration ont été ramenés à 17,1 % en 2003 (contre 17,4 % en 2002).



Analyse du Plan de la Société

Comparaison par rapport au Plan de la Société pour 2003 (ci-dessous le « Plan »)

Le volume total des transactions à l'exportation a atteint 51,9 milliards de dollars en 2003, en hausse par rapport à 2002 (51,2 milliards), mais inférieur aux prévisions pour 2003 (54,5 milliards). La diminution par rapport au Plan est attribuable principalement au renforcement du dollar canadien, dont le taux a été supérieur à celui prévu dans le Plan et à la baisse des volumes de financement par rapport aux prévisions du Plan.

Les montants de prêts et d'emprunts sont eux aussi moins élevés que ceux indiqués dans le Plan, à cause surtout du renforcement plus marqué que prévu du dollar canadien en 2003.

Le bénéfice net a été de 158 millions de dollars (contre une projection de 190 millions de dollars dans le Plan), baisse qui s'explique par une baisse des intérêts créditeurs nets compensée par des frais d'administration inférieurs aux prévisions. Les intérêts créditeurs nets ont été de 55 millions de dollars inférieurs aux prévisions, en raison surtout d'une baisse de la comptabilisation comme revenus des intérêts capitalisés non courus liés à l'allègement de la dette (revenus tirés de l'allègement de la dette). La provision pour pertes sur créances s'est établie à 784 millions de dollars, ce qui est conforme au niveau de 780 millions du Plan.

En 2003, les frais d'administration, établis à 173 millions de dollars, ont été moins lourds que prévu dans le Plan (26 millions de moins), résultat des efforts déployés pour maîtriser les coûts dans la conjoncture économique actuelle. Le ratio d'efficacité interne, projeté à 17,0 % dans le Plan, a en réalité été de 15,5 %. Le calcul de ce ratio était fondé sur les frais d'administration nets (après comptabilisation du recouvrement des dépenses se rapportant aux opérations portées au Compte du Canada) et sur le revenu net (comprend les revenus tirés de l'allègement de la dette). En 2003, la direction a présenté une nouvelle cible de rémunération variable, appelée ratio d'efficacité brut. Contrairement au ratio d'efficacité interne, le ratio d'efficacité brut met l'accent sur les coûts que la direction peut maîtriser. C'est ainsi qu'il exclut l'allègement de la dette du bénéfice net parce que cet allègement est fixé par l'actionnaire et que la direction n'a aucun contrôle à cet égard. Bien qu'EDC soit compensée pour les dépenses et les frais généraux liés aux activités du Compte du Canada, la direction est néanmoins responsable du contrôle des frais d'administration bruts, raison pour laquelle le ratio est établi à partir de ces frais. Selon le nouveau calcul, pour 2003, le ratio d'efficacité brut aurait été de 19,8 % dans le Plan, dépassant donc le ratio réel de 17,1 %. Ce taux plus favorable que ne le laissait entrevoir le Plan est le résultat des initiatives de réduction des coûts lancées durant l'exercice.

Plan de la Société pour 2004

Pour 2004, le Plan de la Société prévoit une augmentation du volume d'activités, qui devrait s'établir à 61,1 milliards de dollars (contre 53,6 milliards en 2003), en raison principalement d'une hausse prévue du volume d'assurance à court terme et de la prise en charge par EDC de la réassurance des polices conjointes à court terme émises par la Compagnie d'Assurance St. Paul Garantie pour les transactions sur le marché canadien.

Les soldes des prêts et des emprunts devraient augmenter par rapport aux résultats réels de 2003 puisqu'en 2004 on s'attend à ce que les versements soient supérieurs aux remboursements.

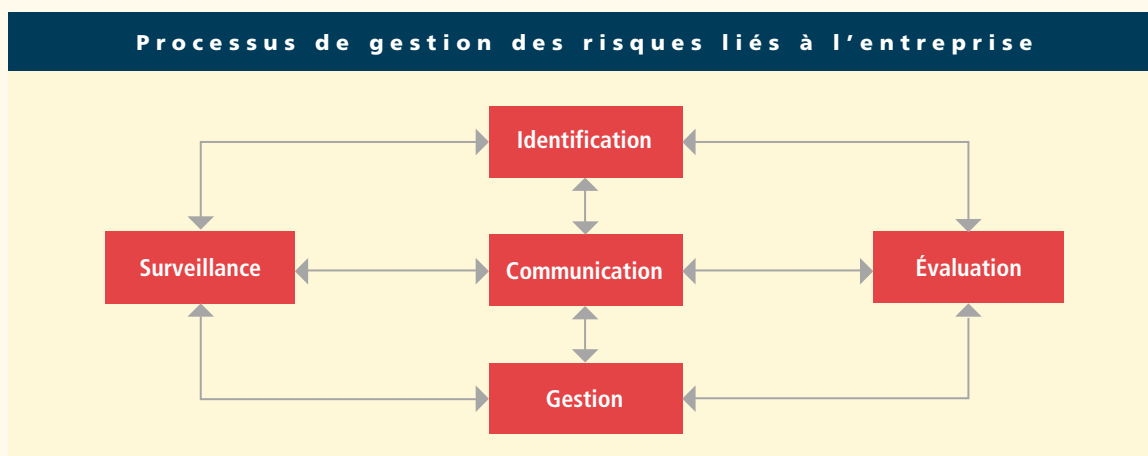
Pour 2004, le Plan de la Société prévoit un bénéfice net de 102 millions de dollars, soit 56 millions de moins qu'en 2003. Les principaux écarts du bénéfice net projetés par rapport aux résultats réels de 2003 résultent d'une baisse anticipée des revenus tirés de l'allègement de la dette, d'une hausse prévue de la provision pour pertes sur créances en raison d'un volume d'activités accru et de la détérioration possible du crédit dans le portefeuille et enfin d'une hausse des frais d'administration découlant principalement de la poursuite des investissements en technologie. Tous ces éléments seront compensés en partie par une hausse prévue des primes d'assurance et des commissions de garantie liée à la hausse anticipée des volumes d'assurance à court terme.

	2004 Plan de la Société	2003 Résultats réels	2003 Plan de la Société
Volume			
<i>(en milliards de dollars)</i>			
Financement	6,4	5,9	7,5
Assurances et cautionnement de contrats	5,3	5,4	5,0
Assurance-risques politiques	3,4	3,3	4,0
Assurances à court terme*	40,0	37,3	38,0
Total du volume d'exportations	55,1	51,9	54,5
Assurance sur le marché canadien	6,0	1,7	–
Total du volume d'activités	61,1	53,6	54,5
Bilan			
<i>(en millions de dollars)</i>			
Actif			
Prêts	23 431	20 012	25 845
Provision pour pertes sur prêts	3 891	3 332	3 500
Prêts nets	19 540	16 680	22 345
Encaisse et titres négociables	2 350	2 502	2 584
Placements	52	71	76
Intérêts courus et autres éléments d'actif	536	376	540
Montants liés aux instruments dérivés	158	1 366	181
Part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances**	112	120	120
Total de l'actif	22 748	21 115	25 846
Passif et avoir de l'actionnaire			
Emprunts	18 721	17 325	21 716
Intérêts courus et autres éléments de passif	291	391	516
Provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts	547	430	555
Provision pour sinistres sur assurances**	555	592	590
Montants liés aux instruments dérivés	355	142	205
Total du passif	20 469	18 880	23 582
Capital-actions	983	983	983
Bénéfices non répartis	1 296	1 252	1 281
Avoir de l'actionnaire	2 279	2 235	2 264
Total du passif et de l'actif de l'actionnaire	22 748	21 115	25 846
État des résultats			
<i>(en millions de dollars)</i>			
Intérêts créditeurs			
Prêts	1 277	1 249	1 482
Allègement de la dette	35	56	113
Portefeuille de placements	52	60	81
Total des intérêts créditeurs	1 364	1 365	1 676
Intérêts débiteurs			
Intérêts débiteurs nets	952	956	1 011
Primes d'assurance et commissions de garantie	164	147	158
Revenus autres que d'intérêt	–	12	–
Provision pour pertes sur créances	816	784	780
Bénéfice après provision pour pertes sur créances	300	331	389
Frais d'administration	198	173	199
Bénéfice net	102	158	190

* À l'exclusion de l'assurance sur le marché canadien.

** Dans le Plan de la Société, les bilans de 2003 et 2004 ont été redressés pour pouvoir divulguer séparément la part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances.

Gestion des risques



La gestion des risques est au cœur des activités d'EDC. Non seulement la Société doit-elle gérer les risques qu'elle prend pour ses activités, mais elle doit également offrir aux exportateurs et aux investisseurs les outils dont ils ont besoin pour gérer leurs propres risques.

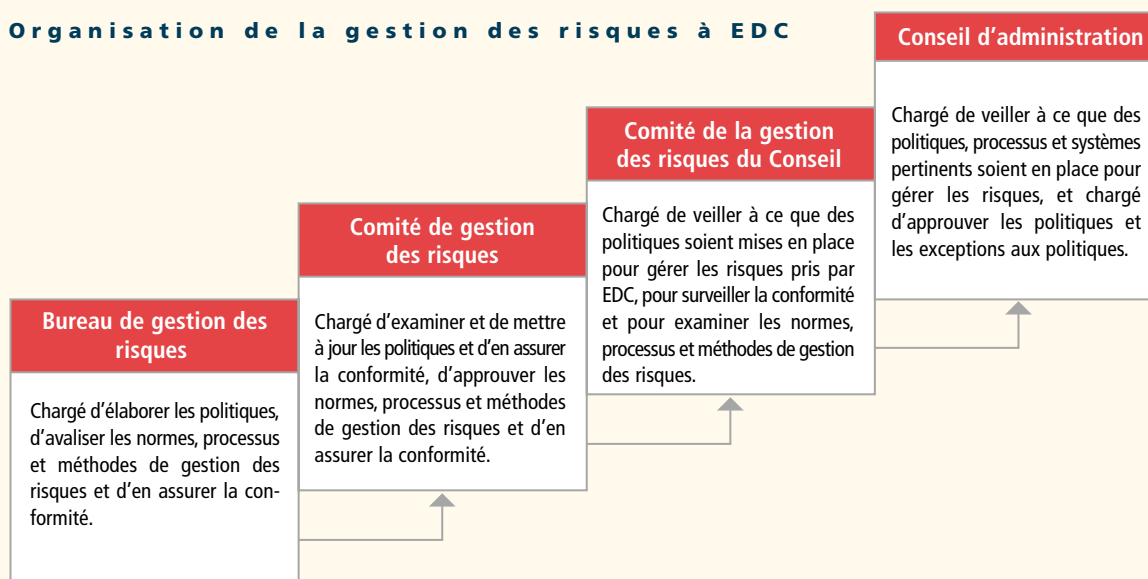
EDC s'efforce de trouver un juste milieu entre les risques qu'elle prend et les rendements qu'elle génère, sur le plan financier et conformément à son mandat, afin que les exportateurs canadiens puissent constamment bénéficier de capacité.

Afin d'accroître sa capacité à cet égard, elle applique un cadre de gestion des risques liés à l'entreprise, qui donne un aperçu complet des principaux risques auxquels elle est confrontée et des outils permettant de les évaluer, de les surveiller et de les gérer. Ce cadre comprend des principes directeurs, des politiques et des outils d'analyse et d'information qui aident EDC à appliquer des pratiques efficaces de gestion des risques.

Les responsabilités permanentes de gestion des risques sont partagées dans l'ensemble de la Société. Le Conseil d'administration assume la responsabilité générale de l'approbation des politiques de gestion des risques au sein de la Société et assume d'autres fonctions de gouvernance par l'entremise de son Comité de la gestion des risques. Un autre comité de gestion des risques surveille la conformité aux politiques et aux processus de gestion des risques et rend des comptes au Comité de la gestion des risques du Conseil. Un Bureau de gestion des risques, dirigé par le chef de la gestion des risques, élabore et coordonne les normes et méthodes de gestion des risques et gère les engagements opérationnels tout en collaborant étroitement avec les équipes qui les créent.

EDC surveille les principaux risques dans cinq catégories : risque de crédit, risque opérationnel, risque organisationnel, risque commercial et risque du marché. Jusqu'ici, à titre d'institution financière, elle s'est concentrée sur la gestion et l'évolution continue des risques de crédit et des risques du marché. Les autres éléments de son cadre de gestion axés sur le risque opérationnel, le risque organisationnel et le risque commercial, sont saisis selon un cadre stabilisateur de gestion du risque opérationnel établi en 2003 dont la mise à l'essai doit commencer en 2004.

Organisation de la gestion des risques à EDC



Risque de crédit

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liés au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. EDC s'expose à des risques de crédit dans le cadre de ses programmes d'assurance et de prêts ainsi que dans l'exercice de ses activités de trésorerie. Pour l'aider à gérer et surveiller constamment ces risques, elle a mis en place des politiques de gestion des risques

Risque opérationnel

Par risque opérationnel, on entend les risques de pertes liés à des erreurs humaines ou à des lacunes sur le plan des contrôles internes et des systèmes. Les politiques, les procédures et le service de vérification interne d'EDC lui permettent de réduire le risque de pertes importantes résultant de risques opérationnels.

Risque organisationnel

Par risque organisationnel, on entend les risques de pertes ou de coûts pour l'entreprise liés au cadre organisationnel (ressources humaines et compétences, mesures incitatives, culture et valeurs). EDC a mis en place des politiques et procédures qui lui permettent de gérer et de surveiller son cadre organisationnel.

Risque commercial

Par risque commercial, on entend les risques de pertes liés à l'environnement extérieur d'EDC ou à ses relations avec les parties prenantes. EDC a mis en place des politiques et des pratiques qui lui permettent de gérer et de surveiller les conséquences négatives pouvant découler du risque commercial.

Risque du marché

Par risque du marché, on entend les risques de pertes liés à des fluctuations possibles des taux d'intérêt et de change et le risque que la Société ne dispose pas des fonds nécessaires pour remplir ses obligations. EDC gère les risques du marché auxquels sont exposés ses éléments d'actif et de passif par portefeuille. Elle a mis en place des politiques pour limiter son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt et de change, et pour s'assurer d'avoir les liquidités nécessaires pour remplir ses obligations et maintenir la stabilité de ses programmes d'emprunt à court terme.

Les pages suivantes présentent une analyse plus détaillée de chacun des risques mentionnés ci-dessus.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque le plus important pour EDC dans l'exercice de son mandat d'intérêt public. Au 31 décembre 2003, EDC s'exposait à des risques de crédit d'une valeur de 46,9 milliards de dollars (voir page suivante). La Société examine régulièrement ses systèmes et ses processus, afin d'améliorer l'administration et l'évaluation des risques de crédit inhérents aux opérations de financement, d'assurance et de trésorerie. Elle est déterminée à faire en sorte que ses politiques et méthodes d'approbation et de gestion de portefeuille intègrent les pratiques exemplaires des secteurs privé et public.

À mesure que les organisations développent leurs capacités de gestion des risques, elles reconnaissent de plus en plus l'importance cruciale de la capacité de transférer les risques de crédit ou de les atténuer d'une autre manière, afin de gérer les engagements de crédit et la concentration des portefeuilles. Au fur et à mesure de l'évolution des outils de transfert et d'atténuation des risques sur les marchés financiers internationaux et sur les marchés du financement du commerce extérieur, des possibilités accrues de gestion active des portefeuilles pourraient se présenter, ce qui donnerait à EDC plus de souplesse dans le maintien de sa capacité d'assumer des risques.

EDC gère comme suit les risques de crédit liés à ses engagements en fonction des portefeuilles et des opérations.

Gestion des risques de crédit de portefeuille

EDC a établi un cadre de gestion des risques de crédit soumis chaque année à l'approbation du Conseil d'administration. Ce cadre établit les responsabilités du Conseil d'administration en matière d'approbation, les responsabilités de surveillance du Comité de la gestion des risques du Conseil, ainsi que les responsabilités de la direction à l'égard du fonctionnement, des approbations et de la présentation de rapports. Le cadre comprend notamment des méthodes pour déterminer les plafonds des risques-pays, ceux des risques liés à l'industrie et ceux liés aux débiteurs commerciaux. Tous ces plafonds sont déterminés en fonction du capital d'EDC et des facteurs de risque liés à l'engagement. Le cadre prévoit également la présentation de rapports périodiques au Conseil d'administration sur les approbations d'opérations par la direction, les concentrations de risques et la conformité à l'égard des politiques.

Les risques-pays sont régulièrement évalués par les Services économiques de la Société, afin de tenir compte de l'évolution de la conjoncture mondiale ou du pays en cause. Les Services économiques évaluent les risques que présentent tous les pays et, toute chose étant égale par ailleurs, plus les risques-pays sont élevés, plus le plafond pour le pays en cause est bas.

EDC évalue les risques que présentent tous les débiteurs commerciaux et, toute chose étant égale par ailleurs, plus les risques sont élevés, plus le plafond pour le débiteur commercial en cause est bas.

EDC exerce des activités de gestion de portefeuille, notamment le transfert des risques, dans le cadre de son programme de gestion des risques de crédit. L'un des buts du transfert des risques est de renforcer la capacité pour les exportateurs, au moyen de l'une ou de plusieurs des solutions suivantes : participation, vente ou transfert de l'engagement de crédit, à l'origine de la transaction ou après le financement, afin de gérer la disponibilité tout en respectant le cadre des limites de crédit.

Il incombe à la direction d'appliquer les engagements d'EDC à l'intérieur des limites fixées par le Conseil d'administration. Toute exception à ces limites doit être approuvée expressément par le Conseil.

Gestion des risques liés aux opérations individuelles

Afin de mieux comprendre les risques de crédit liés à chacun de ses engagements de crédit, EDC s'articule autour d'équipes axées sur les secteurs industriels. Les équipes sectorielles sont responsables du contrôle préalable de chaque engagement de crédit. À l'intérieur de la structure par équipes, des délégations de pouvoir sont accordées à chaque membre en fonction de ses compétences et de son expérience. Tous les engagements (sauf ceux de très faible envergure) exigent l'approbation d'au moins deux personnes à qui des pouvoirs pertinents ont été délégués.

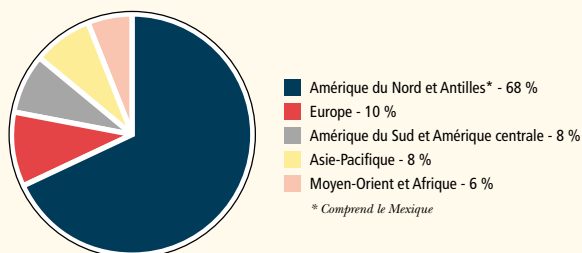
Les opérations éventuelles d'envergure sur le plan du montage et des risques de crédit sont examinées et avalisées par le Bureau de gestion des risques avant d'être approuvées. Le Bureau relève du chef de la gestion des risques, qui relève pour sa part du premier vice-président et chef de la direction financière. Les opérations très importantes sur le plan du montage et des risques de crédit sont aussi examinées et avalisées par le Comité de gestion des risques, qui est composé des huit cadres supérieurs suivants : le président, qui agit comme président du Comité de gestion des risques, le vice-président directeur des Services financiers à moyen et à long terme, le premier vice-président des Services financiers à court terme, le premier vice-président des Services juridiques et secrétaire, le premier vice-président et chef de la direction financière, le premier vice-président du Développement des affaires, le premier vice-président, Solutions technologiques et d'affaires ainsi que le vice-président et chef de la gestion des risques. En outre, le Conseil d'administration doit approuver certaines opérations de très grande envergure sur le plan du montage et des risques de crédit.

La Société surveille activement et gère les risques de crédit liés aux opérations après l'engagement, afin de s'assurer qu'en cas de modification des risques, les conséquences seront évaluées et gérées. En cas d'évolution négative des risques, la cote de l'opération est abaissée, les provisions sont rajustées et des mesures sont prises pour atténuer les pertes éventuelles.

Concentration des engagements

Le graphique et le tableau ci-contre montrent les principales concentrations du total des engagements commerciaux et souverains bruts selon le marché géographique, d'une part, et selon les pays où se situaient les risques d'EDC, d'autre part, à la fin de 2003.

Engagements selon le marché géographique



Pays	Portefeuille des prêts		Polices d'assurance et garanties en vigueur			Placements et instruments financiers dérivés ⁽²⁾	Engagements en 2003	
	Prêts bruts	Engagements	À court terme	À moyen terme	Garanties à moyen terme ⁽¹⁾		\$	%
<i>(en millions de dollars)</i>								
États-Unis	9 592	1 125	3 563	192	2 181	1 177	17 830	38
Canada	2 091 ⁽³⁾	1 120	1 704	3 042 ⁽⁴⁾	197	2 532	10 686	23
Mexique	1 276	727	153	212	41	—	2 409	5
Royaume-Uni	848	99	228	5	83	137	1 400	3
Brésil	580	301	141	115	27	—	1 164	2
Chine	634	117	223	72	31	—	1 077	2
Algérie	372	136	2	18	458	—	986	2
Pérou	644	16	11	91	7	—	769	2
Indonésie	696	—	30	16	—	—	742	2
Allemagne	140	76	110	4	6	331	667	1
Autres ⁽⁵⁾	4 626	1 285	1 584	927	726	31	9 179	20
Total	21 499	5 002	7 749	4 694	3 757	4 208	46 909	100

(1) Comprend 2 329 millions de dollars au titre des garanties de prêts.

(2) Par placements, on entend les montants au titre de l'encaisse, des titres négociables et des placements. Les engagements ne tiennent compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des accords généraux de compensation conclus avec des contreparties à des instruments dérivés.

(3) Comprend les répercussions d'une opération de 1 059 millions de dollars signée en 1997, avec recours contre le Trésor canadien en cas de défaut de paiement du prêt.

(4) Comprend 3 010 millions de dollars au titre de l'assurance de contrats, pour laquelle les exportateurs assument le risque. Les exportations couvertes par ce programme étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 72 %, le solde représentant celles vers d'autres pays.

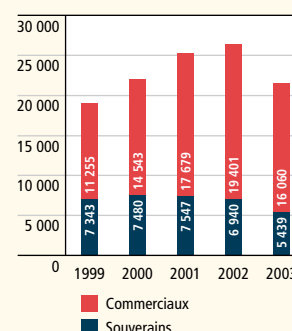
(5) Comprend 163 pays pour lesquels les engagements totaux varient de 3 000 \$ à 632 millions de dollars.

Concentration des engagements – portefeuille des prêts

Après avoir affiché une croissance soutenue entre 1999 et 2002, les prêts bruts ont diminué, passant de 26 341 millions de dollars en 2002 à 21 499 millions en 2003. Cette baisse tient surtout au renforcement du dollar canadien, qui a représenté 4 333 millions de dollars de ce déclin, et à la baisse des volumes de financement en 2003 qui a fait en sorte que les remboursements ont été de 565 millions de dollars supérieurs aux versements.

La ventilation des prêts a donc continué de s'orienter en faveur des prêts commerciaux. En 1999, le rapport entre les prêts commerciaux et les prêts souverains était de 61:39; en 2003, il était de 75:25. En 2003, le volume des nouveaux prêts aux emprunteurs commerciaux a représenté 91 % de tous les prêts signés, et 254 clients ont été appuyés par nos prêts (contre 332 en 2002).

Prêts bruts
(en millions de dollars)



Prêts commerciaux

(en millions de dollars)

	Prêts bruts		Garanties de prêts		Total des engagements		Total des engagements	
	Engagements				2003	2002	2003	2002
Engagements commerciaux bruts					\$	%	\$	%
Aéronautique	6 498	871	31	7 400	34		9 261	33
Transport terrestre	2 486	418	1 656	4 560	21		5 874	21
Énergie	1 668	1 034	277	2 979	14		3 727	13
Automobile	2 100	366	144	2 610	12		2 751	10
Télécommunications	1 642	204	45	1 891	8		3 339	12
Autres	1 666	856	89	2 611	11		2 993	11
Total	16 060	3 749	2 242	22 051	100		27 945	100

Le portefeuille des prêts commerciaux a diminué de 5 894 millions de dollars, soit de 21 %, par rapport à 2002 en raison surtout du renforcement du dollar canadien qui a représenté 3 204 millions de cette baisse. Les remboursements ont dépassé les nouveaux versements dans le portefeuille de prêts, ce qui a également contribué à la baisse des prêts bruts.

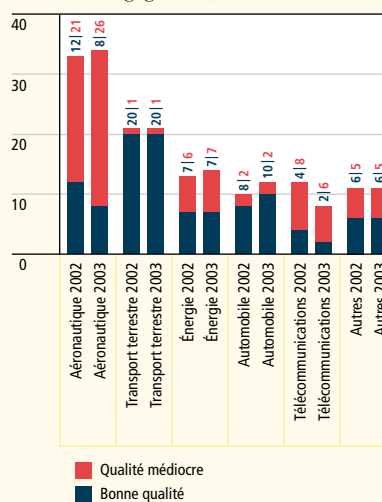
Tel qu'illustré, en 2003, la proportion des engagements commerciaux a augmenté dans le secteur de l'automobile et décliné dans celui des télécommunications par rapport à 2002. C'est dans l'aéronautique que les engagements ont été les plus élevés, suivi du transport terrestre. À eux deux, ces secteurs représentent 55 % de l'ensemble des engagements commerciaux d'EDC, ce qui témoigne de l'appui soutenu d'EDC aux clients d'exportateurs canadiens qui y sont présents. Dans le secteur des télécommunications, les engagements ont diminué de 1 448 millions de dollars par rapport à 2002, en raison surtout des remboursements (y compris les paiements anticipés) qui ont dépassé les versements. Des radiations de prêts totalisant 93 millions de dollars (contre 160 millions en 2002) et le renforcement du dollar canadien ont contribué également à la baisse dans ce secteur.

Les cinq contreparties dont les soldes des engagements commerciaux sont les plus élevés représentent collectivement 6 344 millions de dollars ou 29 % de l'ensemble des engagements commerciaux. De ce nombre, trois sont des compagnies aériennes étrangères du secteur de l'aéronautique, avec 3 048 millions ou 14 %, une autre est une autorité étrangère de transport en commun du secteur du transport terrestre et représente 1 736 millions de dollars ou 8 %, et la dernière est une société étrangère du secteur de l'automobile, avec 1 560 millions ou 7 %.

La proportion de prêts de qualité médiocre par rapport à l'ensemble des engagements commerciaux est demeurée relativement stable en 2003 par rapport à 2002 dans tous les secteurs, sauf dans celui de l'aéronautique. Dans ce secteur, ce type de prêts a représenté 26 % du total des engagements commerciaux en 2003, contre 21 % en 2002. Cette hausse est attribuable en grande partie à la détérioration du crédit constatée dans le secteur de l'aéronautique en 2003.

Proportion des prêts commerciaux, par industrie

(en % des engagements)



Prêts souverains

Les concentrations de risques souverains se présentent comme suit.

(en millions de dollars)	Prêts bruts	Engagements	Garanties de prêts	Total des engagements	2003	Total des engagements	2002
					%	\$	%
Engagements souverains bruts				\$		\$	
Canada	1 062	–	–	1 062	16	1 389	16
Chine	495	114	–	609	9	1 188	14
Pérou	461	–	–	461	7	581	7
Algérie	341	104	–	445	7	493	6
Indonésie	423	–	–	423	6	513	6
Venezuela	228	100	7	335	5	506	6
Mexique	26	277	–	303	4	304	3
Autres	2 403	658	80	3 141	46	3 747	42
Total	5 439	1 253	87	6 779	100	8 721	100

Le portefeuille des prêts souverains a diminué de 1 942 millions de dollars, soit de 22 %, par rapport à 2002. Le manque de croissance dans ce portefeuille et le renforcement du dollar canadien ont contribué à cette baisse. En 2003, les engagements de prêts de bonne qualité ont représenté 37 % de l'ensemble du portefeuille des prêts souverains, les 63 % qui restent étant constitués d'engagements avec des contreparties dont la cote de solvabilité était médiocre.

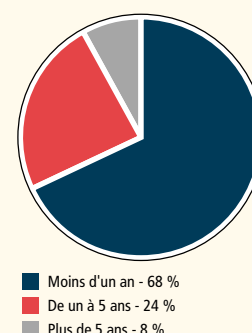
Concentration des engagements – portefeuille des assurances

Polices d'assurance en vigueur

Dans le cours normal de ses activités, la Société assume les engagements d'autres assureurs afin d'accomplir son mandat, qui consiste à appuyer les exportateurs canadiens. Par ailleurs, EDC cède en réassurance une partie de ces risques à d'autres assureurs afin de les atténuer. Le tableau ci-dessous illustre les répercussions de ces ententes de réassurance sur les engagements de la Société.

(en millions de dollars)	2003	2002
Court terme		
Assurance directe	6 332	7 461
Réassurance acceptée	1 600	157
Réassurance cédée	(183)	(521)
Total – Court terme	7 749	7 097
Moyen terme		
Assurance directe	5 300	5 102
Réassurance acceptée	2 403	2 165
Réassurance cédée	(1 581)	(2 099)
Total – Moyen terme	6 122	5 168
Total – Polices d'assurance en vigueur	13 871	12 265

Polices d'assurance en vigueur, selon la durée



En 2003, le portefeuille des assurances a enregistré une croissance, mais elle a été amoindrie en partie par le renforcement du dollar canadien, qui s'est traduit par une diminution de 2 034 millions de dollars de l'encours des polices d'assurance.

Au 31 décembre 2003, les polices assorties de modalités de paiement inférieures à un an représentaient 68 % de l'ensemble des engagements (sans changement par rapport à 2002).

Programme d'assurance à court terme

Concentration selon la taille

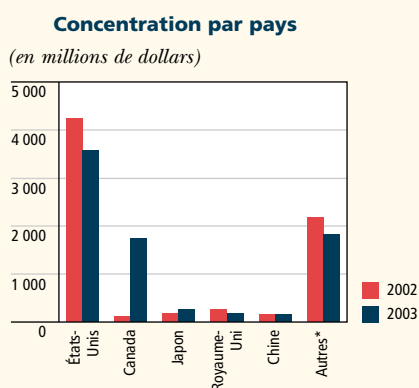
Le tableau qui suit présente le nombre d'acheteurs étrangers et les engagements de l'année, selon l'ampleur de ces engagements, dans le portefeuille de l'assurance à court terme.

Valeur de l'encours à l'étranger (en milliers de dollars)	2003		2002	
	Nombre d'acheteurs étrangers	Engagements (en millions de dollars)	Nombre d'acheteurs étrangers	Engagements (en millions de dollars)
1 – 500	46 672	4 967	47 110	5 828
501 – 2 000	2 971	2 836	3 758	3 596
2 001 – 5 000	654	2 046	855	2 717
5 001 – 10 000	242	1 628	327	2 272
10 001 et plus	206	5 017	258	7 089
Total	50 745	16 494	52 308	21 502

En 2003, le programme à court terme a permis d'appuyer 6 486 clients. Du point de vue du volume assuré, les cinq principaux clients représentaient 35 % du volume total assuré en 2003 (contre 27 % en 2002). Le plus grand nombre d'acheteurs du point de vue des approbations de crédit globales se situe dans la tranche de 1 000 \$ à 500 000 \$. Cette proportion est restée relativement inchangée par rapport aux niveaux de concentration globale affichés en 2002.

Concentration par pays

Le programme d'assurance à court terme s'est concentré dans les pays suivants.

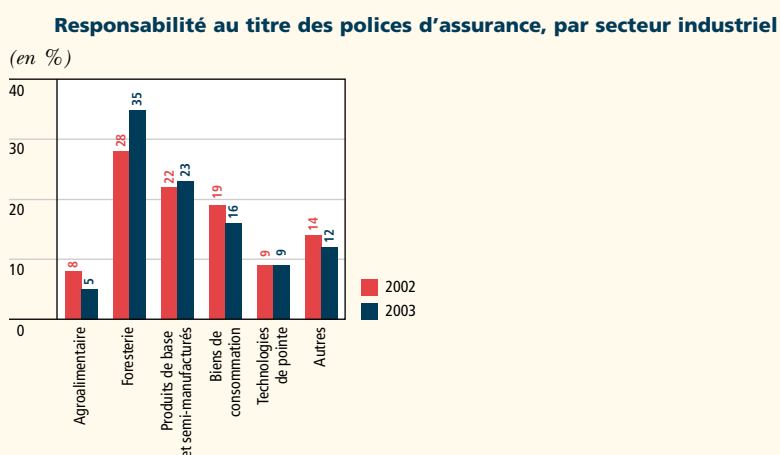


* Comprend 136 pays dont les concentrations varient de 3 000 \$ à 153 millions de dollars (contre 135 pays dont les concentrations variaient de 1 000 \$ à 182 millions de dollars en 2002).

En 2003, le principal changement dans la concentration par pays pour le programme à court terme a touché le Canada. La hausse est attribuable à la conclusion d'une nouvelle entente avec la Compagnie d'Assurance St. Paul Garantie prévoyant la prise en charge par EDC de la réassurance relative aux transactions sur le marché canadien pour appuyer les exportateurs canadiens.

Concentration par secteur industriel

Les concentrations de responsabilités au titre des polices d'assurance selon le secteur industriel se répartissent comme suit.



Programme d'assurance à moyen terme

Concentration selon la taille

En 2003, 602 clients ont été appuyés par le programme d'assurance à moyen terme (contre 540 en 2002). Les cinq principaux clients ont représenté 44 % des polices d'assurance à moyen terme et des garanties en vigueur en 2003 (contre 42 % en 2002). L'engagement le plus élevé parmi ces cinq clients se chiffre à 878 millions de dollars. Les cinq principales polices en vigueur au 31 décembre 2003 représentaient 15 % de l'ensemble des polices à moyen terme et des garanties en vigueur (contre 13 % en 2002).

Concentration par pays

Au 31 décembre 2003, le portefeuille des polices à moyen terme et garanties en vigueur englobait 2 969 opérations dans 134 pays (contre 2 113 dans 134 pays en 2002). L'engagement moyen était de 2,0 millions de dollars (contre 2,4 millions en 2002).

En termes de risque du portefeuille à moyen terme, les polices d'assurance et les garanties les plus importantes en vigueur se concentrent dans les pays suivants.

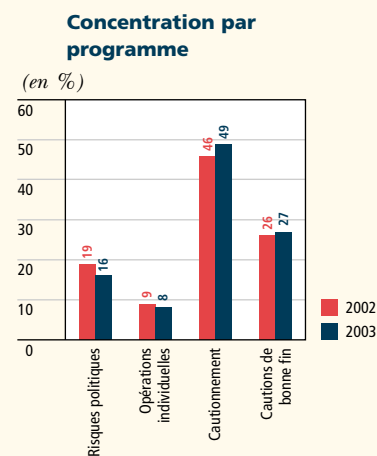
<i>(en millions de dollars)</i>							2003						2002														
	Assurances	Réassurance		Garanties				Assurances	Réassurance		Garanties				Assurances	Réassurance		Garanties									
		cédée	acceptée	d'assurance	\$	%			cédée	acceptée	d'assurance	\$	%			cédée	acceptée	d'assurance	\$	%							
Canada	691	2 351	–	35	3 077	50	Canada	358	2 125	(73)	39	2 449	47	États-Unis	186	6	–	479	671	11	États-Unis	109	6	–	474	589	11
Algérie	18	–	–	212	230	4	Mexique	920	–	(701)	6	225	4	Israël	3	–	–	161	164	2	Israël	4	–	–	211	215	4
Mexique	784	–	(572)	14	226	4	Colombie	507	–	(303)	–	204	4	Autres *	2 190	46	(1 009)	527	1 754	29	Autres *	2 006	34	(1 022)	468	1 486	30
Total	3 872	2 403	(1 581)	1 428	6 122	100	Total	3 904	2 165	(2 099)	1 198	5 168	100														

* Comprend 125 pays dont les concentrations varient de 46 000 \$ à 159 millions de dollars (contre 129 pays dont les concentrations variaient de 9 000 \$ à 183 millions de dollars en 2002).

Les engagements au Canada ont consisté principalement en assurance-cautionnement (3 010 millions de dollars en 2003, contre 2 393 millions en 2002), dont 72 % (contre 79 % en 2002) à l'appui d'exportations aux États-Unis.

Concentration par programme

Les engagements à moyen terme ont augmenté de 954 millions de dollars, soit de 18 %, par rapport à 2002. La plus forte hausse est venue des engagements relatifs aux cautionnements, soit 622 millions de dollars ou 26 %. Les engagements relatifs aux cautions de bonne fin ont augmenté également, de 308 millions ou 23 % par rapport à 2002.



Qualité du crédit – prêts

EDC classe ses prêts en trois catégories : prêts productifs de bonne qualité, prêts productifs de qualité médiocre et prêts douteux. La concentration des risques dans les prêts productifs a changé en faveur de la catégorie des prêts de qualité médiocre en raison du déplacement du crédit survenu en 2003, tandis que la concentration dans les prêts douteux est demeurée comparable à celle de 2002. Les prêts productifs bruts ont diminué de 19 % en 2003, pour atteindre 19 623 millions de dollars, contre 24 082 millions en 2002. Cette baisse est attribuable surtout aux opérations de change, au dépassement des versements par les remboursements et à de nouveaux prêts douteux en 2003.

Prêts douteux

Les prêts sont déclarés douteux lorsque la Société n'a plus l'assurance raisonnable que le remboursement du principal et le paiement des intérêts s'effectueront dans les délais prévus à la convention de prêt. Les prêts douteux en pourcentage de l'ensemble des prêts bruts ont augmenté légèrement, passant de 8,6 % à 8,7 % entre 2002 et 2003. Ce taux est supérieur à la moyenne de 7,4 % observée au cours des cinq derniers exercices, ce qui traduit le climat économique actuel.

En 2003, des prêts totalisant 436 millions de dollars sont devenus douteux (contre 840 millions en 2002). Ils comprenaient 16 prêts commerciaux dans les pays suivants : États-Unis (123 millions), Indonésie (166 millions), Canada (117 millions) et Brésil (30 millions). Pendant l'exercice, des prêts commerciaux aux États-Unis (63 millions), au Mexique (53 millions) et un prêt souverain en Russie (122 millions) ont été reclassifiés parmi les prêts productifs.

Des prêts douteux à 13 emprunteurs commerciaux d'une valeur totale de 113 millions de dollars ont été radiés pendant l'exercice, contre 194 millions en 2002. Des intérêts capitalisés non courus de 15 millions de dollars associés à ces prêts ont aussi été radiés sur la provision pour pertes sur prêts de 98 millions de dollars.

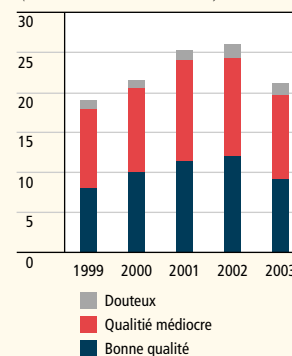
Le tableau qui suit présente les plus fortes concentrations de prêts douteux bruts.

(en millions de dollars)

	2003			2002		
	Prêts bruts	Intérêts capitalisés non courus	Prêts	Prêts bruts	Intérêts capitalisés non courus	Prêts
Souverains						
Cameroun	292	282	10	374	322	52
Serbie-Monténégro	193	174	19	192	192	–
Côte d'Ivoire	162	162	–	208	208	–
Pakistan	92	30	62	112	34	78
Russie	–	–	–	135	60	75
Autres	338	188	150	400	173	227
Total partiel	1 077	836	241	1 421	989	432
Commerciaux						
Foresterie	220	–	220	62	–	62
Énergie	201	4	197	157	1	156
Télécommunications	184	6	178	369	11	358
Aéronautique	126	1	125	141	–	141
Produits de base et semi-manufacturés	38	3	35	36	–	36
Autres	30	–	30	73	–	73
Total partiel	799	14	785	838	12	826
Total des prêts douteux	1 876	850	1 026	2 259	1 001	1 258
Moins : Provision spécifique			597			582
Prêts douteux nets			429			676

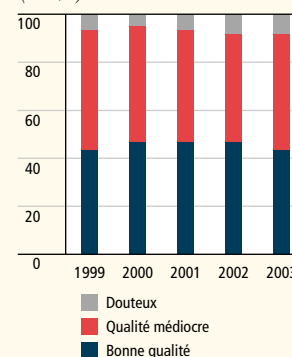
Prêts bruts

(en milliards de dollars)



Prêts bruts

(en %)



Après l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus des prêts accordés à la Serbie-Monténégro qui totalisaient 193 millions de dollars, des intérêts capitalisés non courus de 19 millions ont été constatés comme des intérêts créditeurs sur prêts en 2003, ce qui a fait passer ces prêts de 0 dollar en 2002 à 19 millions en 2003.

Lorsque les emprunteurs souverains éprouvent des difficultés financières qui les empêchent de s'acquitter de leurs obligations, les créanciers souverains, dont le gouvernement du Canada, conviennent à une tribune internationale, le Club de Paris, de rééchelonner leurs dettes en bonne et due forme. De temps à autre, une réduction de la dette ou un allègement du service de la dette est accordé au cas par cas aux emprunteurs souverains les plus endettés par le gouvernement du Canada. L'octroi de telles mesures dépend de la capacité des emprunteurs souverains à mettre en oeuvre et à maintenir des programmes économiques établis par le Fonds monétaire international.

Par le passé, le gouvernement remboursait à la Société une somme égale à l'allègement de la dette qu'il consentait aux emprunteurs souverains d'EDC. La formule de calcul du montant à payer à la Société a été modifiée le 1^{er} avril 2001 de deux façons. D'une part, pour les nouveaux prêts consentis par EDC après le 31 mars 2001 aux emprunteurs souverains qui bénéficiaient déjà de l'allègement de leur dette au 1^{er} avril 2001 selon la liste établie par le Club de Paris, le gouvernement n'a aucune obligation de compenser la Société pour des allègements supplémentaires qui leur seraient consentis. D'autre part, pour tout allègement de la dette sur de nouveaux prêts à la suite de mesures unilatérales à cet égard ou pour un nouvel allègement de la dette sur des obligations contractées avant le 1^{er} avril 2001, EDC doit partager les frais d'annulation de la dette proportionnellement au montant de ses provisions spécifiques appropriées.

Les montants reçus au titre de tels accords à l'égard de prêts souverains douteux sont portés au crédit à la valeur comptable des prêts, comme dans le cas de tout paiement reçu à l'égard de prêts douteux. Dans la mesure où les montants reçus dépassent la valeur comptable des prêts en raison d'intérêts capitalisés non courus, l'allègement de la dette est constaté, et toute provision éventuelle reportée à l'état des résultats.

Les paiements reçus du gouvernement du Canada par suite d'accords d'allègement de la dette sur des prêts souverains se sont élevés à 110 millions de dollars en 2003 (contre 402 millions en 2002) et concernaient la République démocratique du Congo (73 millions), le Cameroun (20 millions), la Côte d'Ivoire (12 millions) et le Ghana (5 millions). Ces montants ne sont pas compris dans les encaissements reçus des pays emprunteurs présentés dans le tableau ci-après, puisque qu'ils ont été reçus du gouvernement du Canada et non des pays emprunteurs.

Les flux de trésorerie indiqués ci-après se rapportent à des prêts douteux et témoignent, dans le cas des encaissements souverains, des efforts déployés à long terme dans le cadre des accords de rééchelonnement multilatéral conclus sous les auspices du Club de Paris. Les encaissements les plus importants au titre des remboursements de principal et des paiements d'intérêt sur les prêts douteux s'établissent comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2003		2002
Souverains		Souverains	
Kenya	16	Russie	8
Russie	9	Pakistan	2
Équateur	6	Équateur	2
Autres	7	Autres	5
Total partiel	38	Total partiel	17
Commerciaux	104	Commerciaux	92
Total	142	Total	109

Engagements de prêts

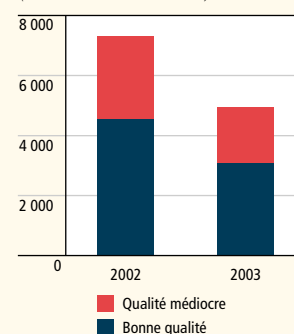
Les engagements de prêts comprennent des sommes non versées sur les prêts conclus, sur les lettres d'offre en vigueur et sur les lignes de crédit confirmées mais non affectées.

L'encours des engagements de prêts à la fin de 2003 était inférieur de 2 325 millions de dollars à ce qu'il était à la fin de 2002. Cet écart s'explique en partie par le renforcement du dollar canadien, mais aussi par le volume plus faible des engagements en vigueur à la fin de 2003.

La répartition de la qualité du crédit s'est orientée légèrement en 2003 en faveur des prêts de bonne qualité. En 2003, les engagements sur ces prêts ont représenté 64 % du total des engagements, comparativement à 62 % en 2002.

Engagements de prêts

(en millions de dollars)

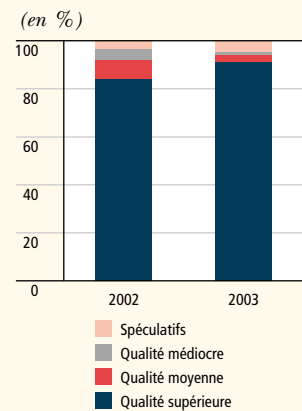


Qualité du crédit – assurances

Court terme

Pour le programme d'assurance à court terme, la ventilation comparative en fonction de la classification des risques-pays a augmenté dans la catégorie des créances de qualité supérieure, qui représente 7 113 millions de dollars ou 92 % du total des dettes éventuelles à court terme. Cette situation est attribuable principalement à une forte augmentation des engagements déclarés pour le Canada depuis la prise en charge par EDC de la réassurance relative aux transactions sur le marché canadien couvertes par des polices conjointes émises par la Compagnie d'Assurance St. Paul Garantie.

Polices d'assurance à court terme en vigueur



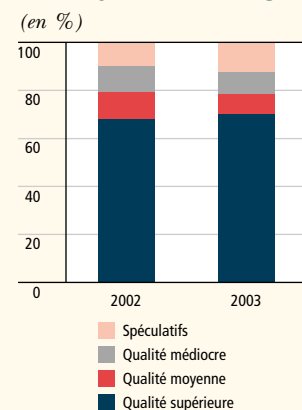
Moyen terme

Pour le programme d'assurance à moyen terme, tant la proportion des engagements de qualité supérieure que celle des engagements spéculatifs a augmenté de 3 % par rapport à 2002.

L'accroissement des engagements de qualité supérieure en 2003 est attribuable en partie à une hausse globale de 26 % des engagements au Canada, hausse liée à l'utilisation accrue de l'assurance-cautionnement pour appuyer les exportations.

L'accroissement des engagements spéculatifs en 2003 est attribuable en partie aux révisions à la baisse des cotes de nombreux pays d'Amérique du Sud, qui sont passées de qualité médiocre à spéculative.

Polices d'assurance à moyen terme en vigueur



Indemnisations

(en millions de dollars)

	2003	2002
Indemnités réglées	76	144
Indemnités recouvrées	30	39
Indemnités nettes	46	105

En 2003, la Société a réglé 1 985 indemnités dans 62 pays. En 2002, elle en avait réglé 1 857 dans 78 pays.

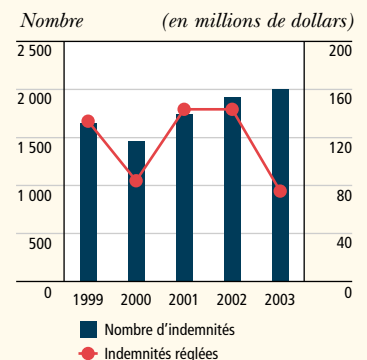
En 2003, la valeur en dollars des indemnités réglées a diminué de 47 % pour atteindre 76 millions de dollars. Toutefois, le nombre d'indemnités réglées a progressé de 7 % par rapport à 2002. En conséquence, le montant versé par indemnisation a baissé entre 2002 et 2003, passant en moyenne de 78 000 à 38 000 \$.

En 2002, les difficultés financières en Argentine et dans plusieurs secteurs industriels au Mexique ont eu des répercussions sur les indemnisations. Par ailleurs, les indemnités versées aux États-Unis ont atteint un niveau record, compte tenu du nombre de faillites sans précédent enregistré cette année-là. Ces faillites ont eu, d'une part, une incidence directe sur EDC quant au nombre de demandes d'indemnisation pour insolvabilité présentées et, d'autre part, une incidence indirecte, à savoir les retards de paiement d'acheteurs américains eux-mêmes touchés par ces faillites.

En 2003, EDC a recouvré 32 millions de dollars au total (contre 41 millions en 2002), dont 2 millions ont été remboursés aux exportateurs, tout comme en 2002.

Les indemnités réglées ont représenté en moyenne 0,96 % des polices d'assurance en vigueur au cours des cinq derniers exercices.

Indemnités réglées



Concentration selon la taille

(en millions de dollars)

	2003			2002		
	Indemnités réglées	Nombre d'indemnités réglées	Indemnités recouvrées	Indemnités réglées	Nombre d'indemnités réglées	Indemnités recouvrées
0 \$ – 100 000 \$	23	1 878	26	24	1 635	34
100 001 \$ – 1 million de dollars	25	100	1	49	192	1
Plus de 1 million de dollars	28	7	3	71	30	4
Total	76	1 985	30	144	1 857	39

Indemnités réglées selon le marché géographique

(en millions de dollars)

Marché géographique	2003					2002				
	Défaut	Insolvabilité	Appel de caution	Autres	Total	Défaut	Insolvabilité	Appel de caution	Autres	Total
Amérique du Nord et Antilles*	34	10	–	–	44	57	27	2	–	86
Europe	2	2	1	–	5	16	1	5	–	22
Amérique du Sud et Amérique centrale	2	–	–	1	3	16	4	–	3	23
Moyen-Orient et Afrique	4	–	18	–	22	3	–	5	–	8
Asie-Pacifique	1	–	1	–	2	4	–	–	1	5
Total	43	12	20	1	76	96	32	12	4	144

* Comprend le Mexique

Risque de défaut de paiement

Par risque de défaut de paiement, on entend le non-paiement par l'acheteur, à la date d'échéance, de la totalité ou d'une partie de la valeur brute facturée des marchandises qui lui ont été livrées et qu'il a acceptées.

Une diminution des indemnités réglées par rapport à 2002 à l'égard de sinistres au Mexique (15 millions de dollars) et aux États-Unis (7 millions) explique la plus grande partie de la baisse des indemnités relatives à l'Amérique du Nord et aux Antilles.

La majeure partie de la diminution des indemnités réglées en Europe est attribuable à une baisse des sinistres par rapport à 2002 en Allemagne (7 millions de dollars), en Belgique (4 millions) et en Grèce (2 millions).

En Amérique du Sud et en Amérique centrale, la plus grande partie de la diminution est due à des sinistres en Argentine (12 millions de dollars) et au Guatemala (2 millions).

La diminution des indemnités réglées à l'égard de défauts de paiement en Asie-Pacifique découlait principalement de sinistres en Chine (2 millions de dollars).

Risque d'insolvabilité

Le client devient insolvable lorsqu'il a réorganisé ses affaires en vertu des lois de son pays sur la faillite et l'insolvabilité.

La baisse des indemnités réglées à l'égard de sinistres en Amérique du Nord et dans les Antilles est attribuable principalement à une diminution des indemnités réglées à l'égard de sinistres aux États-Unis (17 millions de dollars).

La majeure partie de la diminution des indemnités réglées en Amérique du Sud et en Amérique centrale est le fait d'une diminution des sinistres en Argentine (4 millions de dollars) par rapport à 2002.

Appel de caution

Par appel de caution, on entend la décision unilatérale du bénéficiaire d'une lettre de crédit standby (la caution), émise pour le compte d'un exportateur relativement à ses obligations contractuelles, de demander le paiement immédiat du montant (à la valeur nominale) indiqué.

La baisse des indemnités réglées en Europe est surtout attribuable à une diminution des indemnités réglées à l'égard de sinistres en Pologne (4 millions de dollars) compensée par une augmentation des indemnités réglées à l'égard de sinistres au Danemark (1 million).

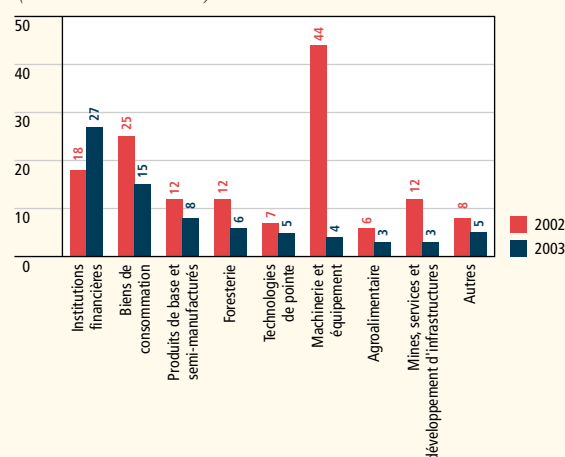
Les indemnités réglées à l'égard de sinistres en Iran (17 millions de dollars) ont augmenté, alors que les indemnités réglées à l'égard de sinistres en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis ont diminué par rapport à 2002 (2 millions de dollars chacun), ce qui explique la variation des indemnités réglées au Moyen-Orient et en Afrique.

Concentration par secteur industriel

En 2003, la plupart des indemnités réglées concernaient le secteur des institutions financières, surtout en Iran (18 millions de dollars) et aux États-Unis (7 millions). En 2002, la plupart des indemnités réglées concernaient le secteur de la machinerie et de l'équipement, principalement au Mexique (15 millions de dollars) et en Argentine (14 millions).

Indemnités réglées par secteur industriel

(en millions de dollars)



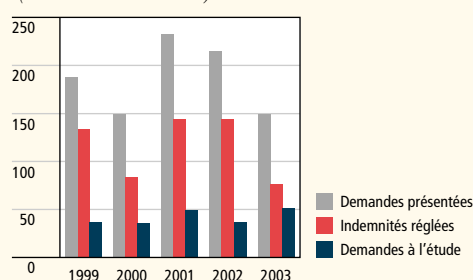
Demands d'indemnisation présentées

À la fin de 2003, la valeur des demandes d'indemnisation à l'étude atteignait 52 millions de dollars (contre 35 millions en 2002). Les plus fortes concentrations concernaient des sinistres aux États-Unis (23 millions) et en Iran (18 millions).

La valeur des demandes présentées a diminué, passant de 213 millions de dollars en 2002 à 150 millions en 2003, alors que le nombre de demandes présentées était en hausse, passant de 2 829 en 2002 à 2 924 en 2003. Les cinq pays pour lesquels les demandes ont été les plus élevées en 2003 sont les États-Unis (75 millions de dollars), l'Iran (35 millions), le Mexique (10 millions), le Venezuela (3 millions) et la Pologne (3 millions).

Demands d'indemnisation présentées, à l'étude, et indemnités réglées

(en millions de dollars)



Qualité du crédit – placements et instruments financiers dérivés

Les dépôts portant intérêt et le portefeuille de placements d'EDC exposent la Société au risque que les institutions de dépôt ou les émetteurs de valeurs mobilières ne la remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Le risque de crédit potentiel auquel s'expose EDC quant aux dépôts et aux placements est représenté par la valeur comptable des instruments financiers.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cote de crédit et selon le terme jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dépôts et placements auquel s'expose EDC.

(en millions de dollars)

Cote de crédit *	Terme jusqu'à l'échéance			2003 Risque net	2002 Risque net
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans		
AAA	1 030	97	127	1 254	1 597
AA+	1	2	1	4	12
AA	–	10	–	10	337
AA-	407	21	–	428	523
A+	731	26	18	775	397
A	105	–	–	105	–
BBB	–	–	–	–	42
Total	2 274	156	146	2 576	2 908

** Cote à long terme attribuée par Standard & Poor's

Les instruments dérivés exposent EDC au risque que les contreparties ne remboursent pas la Société conformément aux dispositions contractuelles. Le risque de crédit potentiel auquel s'expose EDC relativement aux instruments dérivés correspond au coût de remplacement des contrats ayant une juste valeur positive.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cote de crédit et selon la durée du crédit, du risque de crédit inhérent aux instruments dérivés auquel s'expose EDC et montre comment il est contrebalancé par les montants de compensation du risque et les nantissements détenus. Les montants de compensation du risque correspondent aux contrats sur instruments dérivés pour lesquels une convention conclue avec la contrepartie (accord général de compensation) permet à EDC de compenser le risque de crédit inhérent à l'instrument dérivé de la contrepartie auquel s'expose EDC par le risque de crédit d'EDC auquel s'expose la même contrepartie. Après imputation de la compensation du risque et des nantissements détenus, le risque net d'EDC se chiffre 646 millions de dollars (contre 299 millions en 2002). L'augmentation du risque net par rapport à 2002 est attribuable au renforcement du dollar canadien en 2003.

(en millions de dollars)

Cote de crédit *	Terme jusqu'à l'échéance			Compensation Total	Nantissements du risque**	Nantissements détenus	2003	2002
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans				Risque net	Risque net
AAA	65	68	31	164	(57)	–	107	24
AA+	–	–	14	14	(9)	–	5	–
AA	12	6	70	88	–	–	88	13
AA-	178	164	427	769	(20)	(445)	304	238
A+	43	18	532	593	(16)	(439)	138	24
A	–	–	4	4	–	–	4	–
Total	298	256	1 078	1 632	(102)	(884)	646	299

* Cote à long terme attribuée par Standard & Poor's

** Résultat des accords généraux de compensation

Le ministère des Finances fixe des lignes directrices définissant la cote de crédit minimale qui peut être acceptée pour la contrepartie relativement aux placements et aux instruments financiers dérivés d'EDC. De plus, la Société a mis en place des politiques et des procédures pour limiter et gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers.

Le risque de crédit pour les placements et les instruments financiers dérivés fait l'objet d'un rapport mensuel au Comité de gestion de l'actif et du passif, et d'un rapport trimestriel au Comité de la gestion des risques du Conseil d'administration.

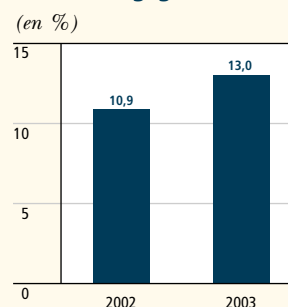
Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts

La provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts était de 3 762 millions de dollars au 31 décembre 2003, soit une baisse de 228 millions par rapport à 2002. Cette diminution est due aux opérations de change de 774 millions de dollars et aux radiations de 98 millions (contre 194 millions en 2002). Elle a été compensée en partie par une imputation à la provision pour pertes sur prêts de 644 millions de dollars pour tenir compte de la détérioration du crédit dans le portefeuille.

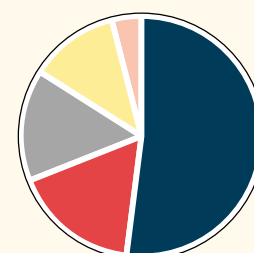
En pourcentage de l'engagement total, la provision a augmenté pour s'établir à 13,0 % en 2003, ce qui est surtout attribuable au ralentissement économique mondial pendant l'exercice. Le déclassé de nombreux transporteurs aériens et l'incertitude financière dans le secteur de l'aéronautique constituent les principaux facteurs de l'augmentation de la provision par rapport à 2002. De nouveaux prêts douteux de 436 millions de dollars (contre 840 millions en 2002) l'ont aussi fait monter, des contreparties dans les secteurs de la foresterie (39 %), de l'énergie (23 %) et de l'aéronautique (20 %) totalisant 82 % de tous les prêts douteux.

La méthode d'évaluation actuelle comprend diverses provisions afin qu'EDC puisse prévoir suffisamment pour les risques accrus que présentent certaines contreparties, certains pays et certains secteurs industriels. Ces provisions, relatives à la concentration des contreparties, aux risques-pays et au secteur industriel, sont expliquées en détail dans les sections qui suivent.

Provision en pourcentage de l'engagement total



Composantes de la provision



- Base (générale) - 52 %
- Spécifique - 17 %
- Concentration des contreparties - 15 %
- Secteur industriel - 12 %
- Risques-pays - 4 %

Provision pour concentration des contreparties

Une composante pour concentration des contreparties est ajoutée afin de provisionner suffisamment les risques souverains et commerciaux relatifs aux contreparties qui, de l'avis de la direction, présentent un risque accru. Les contreparties pour lesquelles les engagements dépassent 10 % de l'avoir de l'actionnaire feront l'objet d'une provision pour concentration calculée sur la portion des engagements située au-dessus de ce seuil. La provision sur cette portion des engagements sera calculée au taux de la provision de base pour les contreparties visées. Le seuil sera fixé en fonction de points de comparaison externes dans les banques à charte commerciales.

À la fin de 2003, la provision pour concentration d'EDC se chiffrait à 578 millions de dollars, comparativement à 561 millions l'année précédente. En 2003, la cote de plusieurs débiteurs de l'aéronautique a été déclassée. Ces révisions à la baisse ont entraîné une hausse du taux de la provision de base, et les provisions pour concentration correspondantes ont augmenté de 119 millions de dollars, une hausse compensée en partie par une diminution de 102 millions de dollars attribuable au renforcement du dollar canadien. Ce renforcement s'est traduit en outre par une diminution du nombre de contreparties qui ont dépassé le seuil en 2003 et par une provision inférieure pour celles dont les engagements ont dépassé le seuil, puisque celui-ci se fonde sur l'avoir de l'actionnaire qui est libellé en dollars canadiens, alors que les engagements des contreparties sont libellés en dollars américains.

Provision pour risques-pays

Une composante pour risques-pays est ajoutée à l'égard des engagements dans des pays en ralentissement économique ou en récession et où les perspectives sont négatives. Dans ce dernier cas, il arrive souvent que les cotes de crédit en vigueur ne tiennent pas compte de toutes les répercussions que peut avoir le ralentissement ou l'incertitude économique. En effet, l'incertitude financière met parfois jusqu'à deux ans après le début d'un ralentissement avant de se faire sentir sur les cotes de crédit. Le montant ajouté à la provision dépend directement de la taille des risques, commerciaux et souverains, dans chaque pays concerné. Un montant supplémentaire est ajouté en fonction de la provision existante et de la probabilité d'une révision à la baisse de la cote de crédit. Lorsque les perspectives d'un pays se stabilisent, une reprise de provision est amortie sur les deux exercices suivants.

À la fin de 2003, la provision pour risques-pays d'EDC se chiffrait à 155 millions de dollars, contre 290 millions en 2002, soit une baisse de 135 millions, dont 53 millions sont attribuables au renforcement du dollar canadien. Les États-Unis, le Venezuela et le Brésil représentent collectivement 95 % de la provision totale pour risques-pays.

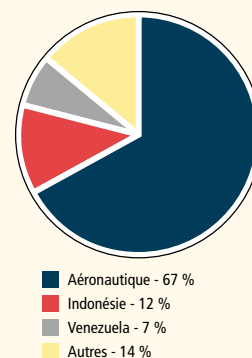
La part du Venezuela a été augmentée en 2002 pour tenir compte de l'incertitude économique plus vive créée par la volatilité de la situation politique et par la grève générale alors en cours. En 2003, la situation s'est stabilisée et cette part a été réduite de 47 millions de dollars. La part de l'Indonésie a diminué de 19 millions de dollars par rapport à 2002, un important débiteur de la foresterie étant classé douteux à la fin de 2003. Au moment où il est devenu douteux, la provision générale, y compris la provision pour risques-pays, a été supprimée et une provision spécifique a été établie.

Provision pour secteur industriel

Une composante pour secteur industriel est ajoutée afin de tenir compte du risque de ralentissement économique dans les entreprises de certains secteurs sous surveillance ou dont les perspectives sont défavorables. On présume que les entreprises de ces secteurs présentent des risques plus grands que ce qu'indiquent les cotes de crédit en vigueur. Les résultats financiers actuels d'une entreprise peuvent ne pas refléter ses difficultés de l'heure, ou sa cote de crédit peut être abaissée dans un proche avenir. Le montant de la provision dépend directement des risques relatifs à chaque entreprise et de la probabilité d'un déclasserement ultérieur. Selon la probabilité d'un déclasserement et la cote de crédit qui semble la plus juste, une provision supplémentaire pertinente s'ajoute.

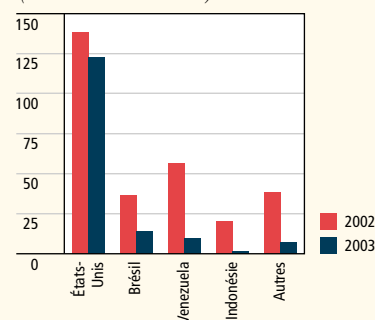
Le secteur de l'aéronautique représente 79 % (contre 71 % en 2002) de la provision totale pour secteur industriel. Ce taux témoigne de l'incertitude financière qui continue de planer sur de nombreuses entreprises du secteur et qui pourrait provoquer d'autres révisions à la baisse des cotes de crédit. Le secteur des télécommunications représente 13 % de la provision totale pour secteur industriel, en baisse de 20 % par rapport à 2002. La provision a été réduite en 2003 afin de tenir compte des déclasserements prévus dans ce secteur, déclasserements qui ont eu lieu en 2003.

Concentration des contreparties

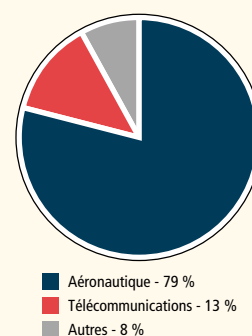


Provision pour risques-pays

(en millions de dollars)



Provision pour secteur industriel



Provision pour sinistres sur assurances

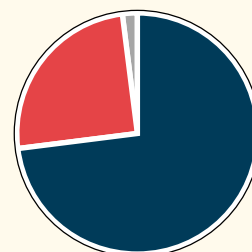
Au 31 décembre 2003, la provision pour sinistres sur assurances s'élevait à 592 millions de dollars, en baisse de 63 millions, ou 10 %, par rapport à la provision de 655 millions établie en 2002. En 2003, une somme de 140 millions de dollars a été portée à l'état des résultats au titre de la provision pour pertes sur créances relatives aux sinistres sur assurances. En contrepartie, la provision pour sinistres sur assurances a été réduite de 49 millions de dollars en raison de la radiation d'indemnités recouvrées, d'une diminution de 75 millions au poste de la réassurance, de frais de règlement de sinistres de 7 millions et d'une variation de change de 72 millions due à l'appréciation du dollar canadien.

La provision pour sinistres sur assurances comprenait une somme de 120 millions de dollars (contre 195 millions en 2002), qui représente la provision pour indemnités éventuelles sur des polices d'assurance qu'EDC a cédées à des réassureurs. Ces montants sont aussi portés à l'actif du bilan puisqu'ils représentent la part des réassureurs de la provision pour sinistres d'EDC. Si la Société était tenue de régler une indemnité à l'égard de l'une de ces polices, elle recouvrerait ce montant du réassureur. La provision pour sinistres sur assurances déduction faite de la part du réassureur s'élève à 472 millions de dollars (contre 460 millions en 2002).

Du montant total des indemnités réglées irrécouvrables, 69 % (34 millions de dollars) visait l'assurance à court terme.

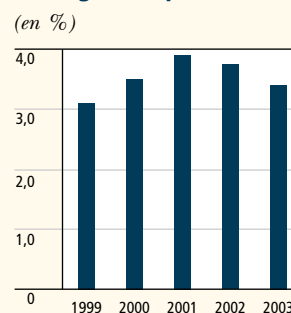
Exprimée en pourcentage des polices d'assurance nettes en vigueur, la provision nette est restée dans la fourchette de 3,1 % à 3,9 %, avec une moyenne de 3,5 %, au cours des cinq derniers exercices. Elle est établie en fonction de la valeur actuarielle des dettes éventuelles au titre des polices d'assurance et des indemnités. L'évaluation actuarielle fait appel à des techniques de simulation et repose sur des hypothèses pertinentes (fréquence et gravité des sinistres) pour chaque programme d'assurance et sur l'expérience de la Société en la matière. De plus, la provision tient compte d'une déviation négative, pour pouvoir couvrir tous les sinistres prévus, 19 fois sur 20.

Indemnités réglées irrécouvrables, par marché géographique



■ Amérique du Nord et Antilles - 73 % *
 ■ Moyen-Orient et Afrique - 25 %
 ■ Europe - 2 %
 * Comprend le Mexique

Provision en pourcentage des polices d'assurance en vigueur (après réassurance)



Capitalisation

La Société a un actif brut de 25,9 milliards de dollars (contre 30,1 milliards en 2002), appuyé par l'avoir de l'actionnaire et par des provisions de 6,5 milliards de dollars (comme en 2002). Grâce à cette capitalisation, la Société n'a pas eu à contracter d'emprunts pour 25 % de son actif (contre 22 % en 2002).

Le tableau qui suit présente la capitalisation d'EDC pour les cinq derniers exercices.

(en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999
Avoir de l'actionnaire :					
Capital-actions	983	983	983	983	983
Bénéfices non répartis	1 252	1 094	1 067	1 009	815
Total partiel	2 235	2 077	2 050	1 992	1 798
Provisions	4 254	4 470	3 964	3 289	2 798
Total de la capitalisation	6 489	6 547	6 014	5 281	4 596

Risque opérationnel, risque organisationnel et risque commercial

Par risque opérationnel, on entend les risques de pertes liés à des erreurs humaines ou à des lacunes sur le plan des contrôles internes et des systèmes. Par risque organisationnel, on entend les risques de pertes ou le coût pour l'entreprise liés au cadre organisationnel (ressources humaines et compétences, mesures incitatives, culture et valeurs). Par risque commercial, on entend les risques de pertes liés à l'environnement extérieur d'EDC ou à ses relations avec les parties prenantes.

La Société gère et surveille ces trois types de risques et continue de mettre en place des outils et des techniques qui intègrent les pratiques exemplaires. Afin de gérer le risque opérationnel, elle dispose de politiques et de procédures qui établissent clairement la répartition des responsabilités et qui prévoient la préparation en temps opportun de rapports internes à l'intention de la direction. Afin d'atténuer le risque organisationnel et le risque commercial, la Société a recours à un vaste éventail de politiques et de pratiques, aux énoncés de sa vision et de ses valeurs, ainsi qu'à des stratégies et des plans d'affaires.

Risque du marché

Par risque du marché, on entend les risques de pertes pour la Société en raison de fluctuations possibles des taux d'intérêt et de change et les risques qu'elle ne dispose pas des fonds nécessaires pour remplir ses obligations. Ces risques sont atténués par la gestion de l'actif et du passif, par l'utilisation d'instruments dérivés et par le maintien de liquidités suffisantes.

La Société gère les risques du marché auxquels elle s'expose en se fondant sur les plafonds de sa politique établis en consultation avec le ministère des Finances, surveillés par le Comité de la gestion des risques du Conseil d'administration et approuvés par le Conseil d'administration. Toutes les semaines, des représentants du Groupe des marchés financiers d'EDC se réunissent pour examiner les risques du marché et les risques de crédit, et déterminer les besoins en trésorerie de la Société. Ces activités et les positions de l'actif et du passif sont communiquées chaque mois (ou plus souvent, si nécessaire) au Comité de gestion de l'actif et du passif de la Société et, chaque trimestre, au Comité de la gestion des risques du Conseil d'administration et au Conseil d'administration lui-même.

Les risques de pertes pour EDC en raison de fluctuations possibles des taux d'intérêt et de change sont mesurés et gérés dans le cadre des politiques approuvées par le Conseil d'administration et des lignes directrices concernant les opérations de la Société. Les risques du marché sont regroupés et gérés de façon intégrée. Des plafonds ont été établis à l'égard des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt par rapport aux intérêts créditeurs nets projetés et à la valeur économique. Les risques sont ainsi classés, calculés et limités en fonction d'un équivalent consolidé en dollars canadiens, et couvrent les opérations d'EDC portant sur des prêts, des placements, des emprunts et des instruments dérivés.

EDC continue d'améliorer ses techniques d'analyse, ses systèmes d'information et ses rapports afin de pouvoir toujours mieux évaluer et gérer les risques auxquels elle s'expose. Les politiques de gestion des risques inhérents aux marchés font l'objet d'un examen annuel par le Conseil d'administration, et la conformité fait l'objet d'un examen trimestriel par le Comité de la gestion des risques du Conseil d'administration.

Gestion de l'actif et du passif

La Société établit la durée de ses éléments d'actif de manière à répondre aux besoins des parties externes et celle de ses éléments de passif en conséquence, mais elle doit tenir compte de la nécessité de lier ses éléments d'actif et de passif aux possibilités d'obtenir un niveau de financement optimal. Ce faisant, elle peut s'exposer à des risques de taux d'intérêt et de change. Les engagements au titre des risques du marché sont mesurés par rapport aux plafonds de la politique et sont signalés aux cadres supérieurs tous les mois.

Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend les fluctuations défavorables des taux d'intérêt auxquelles sont exposés la valeur marchande et les intérêts créditeurs nets de la Société. Ce risque se concrétise lorsque l'actif et le passif ne concordent pas quant aux dates d'échéance ou aux dates de révision des taux d'intérêt.

EDC gère le risque de taux d'intérêt conformément aux lignes directrices établies par le ministère des Finances et aux politiques fixées par le Conseil d'administration. Elle présente un rapport mensuel sur le risque de taux d'intérêt au Comité de gestion de l'actif et du passif et un rapport trimestriel au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Outre les politiques de son Conseil d'administration, EDC applique des limites opérationnelles et des exigences en matière de rapports supplémentaires. Elle gère le risque de taux d'intérêt au moyen de rapports hebdomadaires et mensuels sur la position de risque et de rapports mensuels de suivi et d'exception relativement aux limites.

Le tableau de la page suivante ventile les instruments financiers d'EDC, à taux fixe et à taux variable, selon l'échéance, au 31 décembre 2003. Il s'agit dans tous les cas de montants actualisés convertis en dollars canadiens. Comme le capital, qui ne produit pas d'intérêts, sert à financer une partie des éléments d'actif productifs d'intérêt de la Société, il y a toujours une certaine sensibilité aux taux d'intérêt. EDC a choisi, par mesure stratégique, d'utiliser son capital pour financer les éléments d'actif à taux fixe dont l'échéance est la plus longue, d'où leur sensibilité plus forte aux variations des taux d'intérêt.

Sensibilité aux taux d'intérêt

(valeur actualisée en millions de dollars)

	De 1 jour à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	Plus de 15 ans	Total
Actif							
Taux fixe	529	336	3 401	4 563	2 992	447	12 268
Taux variable	11 564	–	–	–	–	–	11 564
Placements	4 123	22	88	–	–	–	4 233
Total	16 216	358	3 489	4 563	2 992	447	28 065
Passif							
Taux fixe	568	858	1 495	289	557	–	3 767
Taux variable	10 607	–	–	–	–	–	10 607
Papier commercial	3 470	–	–	–	–	–	3 470
Total	14 645	858	1 495	289	557	–	17 844
Position de sensibilité aux taux d'intérêt	1 571	(500)	1 994	4 274	2 435	447	10 221
Position cumulative	1 571	1 071	3 065	7 339	9 774	10 221	

Risque de change

Par risque de change, on entend les mouvements défavorables des taux de change auxquels les intérêts créditeurs nets et la valeur marchande de la Société sont exposés. Il y a risque de change lorsque les dates d'échéance des portefeuilles de l'actif et du passif ne concordent pas, peu importe la devise. EDC gère les risques de change conformément à des politiques approuvées par son Conseil d'administration ayant pour objectif de réduire le plus possible les pertes de change.

Le risque de change est géré conformément aux lignes directrices établies par le ministère des Finances et aux politiques fixées par le Conseil d'administration. EDC présente un rapport mensuel sur le risque de change au Comité de gestion de l'actif et du passif, et un rapport trimestriel au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Outre les lignes directrices et les politiques dont il est question ci-dessus, EDC applique des limites opérationnelles et des exigences en matière de rapports supplémentaires. Elle gère le risque du taux de change au moyen de rapports quotidiens et mensuels sur la position de risque et de rapports mensuels de suivi et d'exception relativement aux limites.

Risque de liquidités

Par risque de liquidités, on entend le risque d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations actuelles et futures de la Société. Conformément à ses politiques de gestion des risques, EDC doit disposer de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins de fonctionnement nets pour six mois sans devoir faire appel aux marchés financiers (c.-à-d. émettre des obligations). Pour ce faire, elle mesure tous les mois sa situation de trésorerie réelle par rapport à ce seuil minimal et en fait rapport aux cadres supérieurs.

EDC a recours à plusieurs mécanismes pour obtenir des liquidités :

- ▶ **Papier commercial** : dans le cours normal de ses activités, la Société utilise ses programmes de papier commercial pour obtenir les liquidités dont elle a besoin afin de répondre à ses besoins quotidiens de trésorerie. En 2003, le solde moyen de la dette à court terme a été de 3 113 millions de dollars (contre 3 443 millions en 2002), à un taux de rotation de 11 fois (16 fois en 2002).
- ▶ **Encaisse et titres négociables** : pour s'assurer qu'elle dispose, si nécessaire, de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins de trésorerie prévus, EDC détient une encaisse et des titres négociables. En 2003, le solde moyen de l'encaisse et des titres négociables s'est établi à 2 669 millions de dollars (contre 2 759 millions en 2002).
- ▶ **Mécanisme de crédit standby** : à titre préventif, EDC maintient également un mécanisme de crédit standby renouvelable de 1 milliard de dollars américains afin d'assurer sa liquidité. Elle n'a jamais eu besoin d'y recourir jusqu'à maintenant.

Dans le cadre de sa politique globale, EDC gère son risque de liquidités en fonction non seulement des limites de sa politique globale, mais aussi de limites opérationnelles et exigences en matière de rapport supplémentaires. Elle gère son risque de liquidités au moyen de rapports mensuels sur la position de risque et de rapports mensuels de suivi et d'exception relativement aux limites.

La gestion des liquidités a fait l'objet d'un réexamen minutieux dans le secteur des services financiers. Des événements concernant les liquidités, qui se sont produits récemment et à répétition sur les divers marchés financiers, ont eu des répercussions d'une grande ampleur sur ces marchés et sur la gestion des liquidités. Au lendemain de ces événements, les organismes de réglementation, les agences de notation et les institutions financières ont toutes réexaminé leurs pratiques relatives au risque de liquidités.

En 2003, EDC a amélioré ses pratiques et ses politiques de gestion des liquidités afin de veiller à ce qu'elles demeurent conformes aux nouvelles tendances dans le secteur des services financiers et dans les marchés financiers dominants. Parallèlement à ces améliorations, EDC a mis en œuvre une stratégie actualisée pour gérer son portefeuille de placements.

Instrument^s dérivés

EDC se sert de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents à ses opérations de trésorerie, de placement et de gestion des risques. Les principaux instruments financiers auxquels elle a recours sont les swaps de devises et de taux d'intérêt, les contrats de change et les swaps d'indice boursier. EDC ne se sert pas des instruments dérivés à des fins spéculatives.

La Société ne s'engage pas dans des opérations concernant des instruments dérivés dont elle ne peut pas mesurer, suivre et gérer en temps opportun la valeur et les risques financiers. Le Service de gestion des risques du marché procède à un examen en bonne et due forme de ces opérations, au moment de leur conclusion et, par la suite, de façon régulière, afin d'assurer une vérification indépendante de l'évaluation des montages et des risques financiers inhérents.

L'utilisation de nouveaux instruments dérivés fait l'objet d'un examen de la part du Service de gestion des risques du marché, ainsi que d'un rapport distinct à la trésorière et au premier vice-président et chef de la direction financière. Les risques financiers inhérents aux instruments dérivés font quant à eux l'objet d'un examen et de rapports conformément aux politiques de gestion des risques inhérents aux opérations du marché approuvées par le Conseil d'administration. La Société a recours aux instruments dérivés surtout dans le cadre des trois grands types d'opérations qui suivent.

Opérations de trésorerie

Les instruments dérivés permettent d'obtenir des coûts réduits d'emprunt à taux fixe ou à taux variable inférieur au LIBOR. Par exemple, la Société lance une émission d'obligations à taux fixe dans une devise donnée, et procède à un swap de devises et de taux d'intérêt avec une contrepartie solvable pour obtenir, à faible coût, un emprunt à taux variable en dollars américains, ce qui permet de remplacer des obligations remboursables dans la devise en question par des obligations en dollars américains. La combinaison de l'émission d'obligations et du swap permet à la Société d'obtenir des coûts d'emprunt plus favorables qu'en procédant directement à une émission d'obligations à taux variable en dollars américains.

Placements

Les instruments dérivés servent à maximiser le rendement des placements. Par exemple, plutôt que d'investir directement dans un bon du Trésor en dollars américains à trois mois, la Société peut décider d'investir dans un dépôt à terme en euros, avec conversion de dollars américains en euros, afin d'obtenir un rendement plus élevé. À l'échéance, le dépôt à terme est reconverti en dollars américains. EDC a ainsi recours à un contrat de change à terme pour améliorer le rendement de son placement.

Gestion des risques

Les instruments dérivés permettent à la Société de couvrir les risques en diversifiant les concentrations des risques auxquels elle s'expose. Par exemple, elle peut rééquilibrer la proportion d'éléments d'actif à taux fixe par rapport aux éléments d'actif à taux variable de son portefeuille de placements en se servant de swaps de taux d'intérêt, afin de diversifier les risques de taux d'intérêt.



Peter Allen, FCA
*Premier vice-président et
chef de la direction financière*

Les présents états financiers consolidés ont été établis par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada qui sont pertinents et qui ont été appliqués de façon uniforme. Il incombe à la direction de veiller à ce que les données qui y sont contenues soient présentées de façon intègre et objective. Les états financiers consolidés comprennent certains montants, tels la provision pour pertes sur prêts, la provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts et la provision pour sinistres sur assurances, qui sont fondés sur les meilleures estimations et le meilleur jugement de la direction. La direction veille également à l'exactitude de tous les autres renseignements contenus dans le Rapport annuel et, le cas échéant, à la concordance entre ces renseignements et les renseignements et données contenus dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de ces responsabilités, la direction recourt à des mécanismes de contrôle financier et administratif, à des systèmes d'information et à des pratiques de gestion qui lui permettent d'assurer, dans une mesure raisonnable, la fiabilité des renseignements financiers, la sauvegarde de l'actif et l'efficacité des opérations. La Société a un service de vérification interne qui se charge, notamment, de l'examen suivi des contrôles internes et de leur mise en œuvre.

Le Conseil d'administration d'EDC est responsable de la gestion des opérations et des activités de la Société et doit notamment veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les contrôles internes. Il confie cette tâche au Comité de la vérification du Conseil, composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés de la Société. Les membres de ce comité rencontrent régulièrement les membres de la direction, les vérificateurs internes et les représentants de la vérificatrice générale du Canada.

Les contrats qui, de l'avis d'EDC, comportent des risques dépassant ce à quoi la Société s'engagerait normalement peuvent être autorisés par le ministre du Commerce international et le ministre des Finances, si le ministre du Commerce international les considère dans l'intérêt national. Le ministre des Finances impute au Trésor les fonds versés à la Société pour lui permettre d'appuyer ces contrats, et les fonds recouvrés sont remis au Trésor, déduction faite des montants retenus pour couvrir les frais d'administration s'y rapportant. Ces opérations, connues collectivement sous le nom de « Compte du Canada », sont présentées à la note 22 afférente aux états financiers consolidés de la Société. Le Conseil d'administration n'est responsable que de la gestion et de l'administration des opérations que la Société porte au Compte du Canada.

La vérificatrice générale du Canada fait une vérification indépendante, conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada, et formule une opinion sur les états financiers consolidés. Son rapport figure à la page suivante.

Le président et chef de la direction,

A. Ian Gillespie

*Le premier vice-président
et chef de la direction financière,*

Peter Allen, FCA



Auditor General of Canada
Vérificatrice générale du Canada

Au ministre du Commerce international

J'ai vérifié le bilan consolidé d'Exportation et développement Canada au 31 décembre 2003 et les états consolidés des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société et de sa filiale en propriété exclusive dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers consolidés ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur le développement des exportations* et ses règlements, aux règlements administratifs de la Société et à la charte et aux règlements administratifs de sa filiale en propriété exclusive.

La vérificatrice générale du Canada,

Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
Le 13 février 2004

Bilan consolidé

au 31 décembre

(en millions de dollars)

	2003	2002
Actif		
Encaisse et placements		
Espèces et quasi-espèces	326	271
Titres négociables (note 3)	2 176	2 553
Placements (note 4)	71	75
Intérêts courus	3	9
	2 576	2 908
Prêts		
Prêts nets (notes 5, 6 et 7)	16 680	21 010
Intérêts et commissions courus	231	295
	16 911	21 305
Autres		
Indemnités recouvrables sur assurances (note 11)	74	90
Quote-part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances (note 12)	120	195
Montants liés aux instruments financiers dérivés (note 18)	1 366	171
Autres éléments d'actif	68	80
	1 628	536
Total de l'actif	21 115	24 749
Passif et avoir de l'actionnaire		
Emprunts (note 14)		
Emprunts	17 325	20 828
Intérêts courus	210	254
	17 535	21 082
Autres éléments de passif et revenus reportés		
Comptes créditeurs et autres crédits	145	155
Primes d'assurance reportées	36	19
Montants liés aux instruments financiers dérivés (note 18)	142	384
Provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts (note 7)	430	377
Provision pour sinistres sur assurances (note 12)	592	655
	1 345	1 590
<i>Engagements de prêts et dettes éventuelles (notes 8 et 9)</i>		
Avoir de l'actionnaire (note 16)		
Capital-actions	983	983
Bénéfices non répartis	1 252	1 094
	2 235	2 077
Total du passif et avoir de l'actionnaire	21 115	24 749

Voir notes afférentes.

Approuvé par le Conseil d'administration



R. Fung
Administrateur



A. Ian Gillespie
Administrateur

État consolidé des résultats et des bénéfices non répartis

pour l'exercice terminé le 31 décembre
(en millions de dollars)

	2003	2002
Intérêts créditeurs		
Prêts	1 249	1 400
Allègement de la dette (note 20)	56	96
Portefeuille de placements	60	69
	1 365	1 565
Intérêts débiteurs	409	580
Intérêts créditeurs nets	956	985
Primes d'assurance et commissions de garantie (note 10)	147	147
Revenus autres que d'intérêt	12	4
Provision pour pertes sur créances (note 13)	784	840
Bénéfice après provision pour pertes sur créances	331	296
Frais d'administration	173	174
Bénéfice net	158	122
Bénéfices non répartis		
Au début de l'exercice	1 094	1 067
Dividende versé	–	95
À la fin de l'exercice	1 252	1 094

Voir notes afférentes.

État consolidé des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)

	2003	2002
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	158	122
Éléments sans incidence sur les espèces et les quasi-espèces		
Provision pour pertes sur créances	784	840
Augmentation nette des intérêts courus et des commissions à recevoir	(169)	(272)
Diminution nette des intérêts courus et des commissions à payer	(13)	(163)
Augmentation nette des montants à recevoir liés aux instruments dérivés	(1 277)	(13)
Augmentation nette des montants à payer liés aux instruments dérivés	1 329	28
Autres variations	18	(63)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	830	479
Activités d'investissement		
Versements de prêts	(4 194)	(6 028)
Remboursements de prêts	4 759	5 157
Diminution (augmentation) des titres négociables	205	(980)
Diminution des placements	4	97
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	774	(1 754)
Activités de financement		
Émissions d'emprunts à long terme	4 448	6 134
Remboursements d'emprunts à long terme	(4 703)	(5 277)
(Diminution) augmentation des emprunts à court terme	(1 236)	177
Dividende versé	–	(95)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 491)	939
Effet des fluctuations des taux de change sur les espèces et les quasi-espèces	(58)	(5)
Augmentation (diminution) nette des espèces et des quasi-espèces	55	(341)
Espèces et quasi-espèces		
Au début de l'exercice	271	612
À la fin de l'exercice	326	271
Représentées par		
Espèces	3	34
Bons du Trésor	323	237
	326	271
Renseignement complémentaire		
Espèces versées en intérêts	448	616

Voir notes afférentes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

1. Mandat de la Société

Exportation et développement Canada (la « Société » ou « EDC »), qui avant le 21 décembre 2001 était connue sous le nom de Société pour l'expansion des exportations, a été créée le 1^{er} octobre 1969 par une loi du Parlement canadien, la *Loi sur l'expansion des exportations* devenue *Loi sur le développement des exportations* (la « Loi »), les modifications les plus récentes étant entrées en vigueur le 21 décembre 2001. La Loi stipule que la Société a pour mission « de soutenir et de développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du pays d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international ». EDC relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce international.

En 1995, EDC a constitué en société Exinvest Inc. comme filiale en propriété exclusive (la « filiale ») en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les activités de la filiale ont été consolidées à celles d'EDC.

Ni la Société ni la filiale ne sont assujetties à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La Loi impose un plafond à EDC sur ses portefeuilles de dettes éventuelles. Elle précise que ce plafond s'applique aux montants de principal dus à l'égard de tous les accords en cours qui ont pour effet de fournir à une personne une assurance, une réassurance, une indemnisation ou une garantie, et qu'il ne peut à aucun moment dépasser le plus élevé des deux montants suivants : un montant égal à 10 fois le capital autorisé d'EDC ou 20 milliards de dollars, montant qui peut varier aux termes d'une loi de crédits. Au 31 décembre 2003, le montant de ces dettes éventuelles s'établissait à 16,2 milliards de dollars (contre 15,3 milliards en 2002).

EDC agit à tous égards à titre de mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Par conséquent, toutes les obligations qu'elle contracte sous forme d'instruments d'emprunt constituent des obligations du Canada. Aux termes de la Loi, le montant global des emprunts en cours de la Société ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) son capital versé et de b) ses bénéfices non répartis, déterminés conformément aux états financiers vérifiés de l'exercice précédent. La limite d'emprunt au 31 décembre 2003 était de 31,2 milliards de dollars (contre 30,8 milliards en 2002), et les emprunts effectivement contractés par la Société se sont élevés à 17,3 milliards (contre 20,8 milliards en 2002).

2. Résumé des principales conventions comptables

Normes de présentation

Les états financiers consolidés d'Exportation et développement Canada ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les pages suivantes donnent un résumé des principales conventions comptables utilisées pour leur préparation et respectent à tous les égards importants les PCGR du Canada.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer ses états financiers conformément aux PCGR du Canada, la direction doit se servir d'hypothèses et d'estimations fondées sur les données disponibles à la date des états financiers, les plus importantes étant la provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts (note 7) et la provision pour sinistres sur assurances (note 12). La direction établit ces provisions à partir de diverses hypothèses, fondées sur les répercussions qu'entraîneront à son avis des événements et des changements survenus récemment dans la conjoncture et les tendances économiques. Ces estimations sont revues périodiquement pendant l'exercice, au besoin, et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers. Il peut cependant arriver que les pertes réelles sur prêts et les dettes pour éventualités concrétisées varient considérablement des estimations de la direction. L'incertitude de ces estimations provient, en partie, de l'utilisation de données historiques pour déterminer et quantifier la détérioration du crédit. Même si les données historiques constituent le fondement le plus sûr pour calculer ces montants, certains événements économiques survenant à court terme peuvent invalider les hypothèses retenues et, ainsi, entraîner d'importants changements aux estimations de la direction.

Espèces et quasi-espèces

Les quasi-espèces représentent des placements à court terme fortement liquides, facilement convertibles en espèces pour des montants connus, et exposés à des risques de changement de valeur négligeables. Les espèces et les quasi-espèces qui figurent au bilan d'EDC comprennent des espèces et des bons du Trésor. Les flux de trésorerie découlant d'opérations libellées en devises sont convertis au taux de change moyen de l'exercice sur l'état consolidé des flux de trésorerie. D'autre part, les opérations de placement et de financement qui ne requièrent pas d'espèces ou de quasi-espèces sont exclues de l'état des flux de trésorerie et sont présentées ailleurs dans les états financiers.

Titres négociables

EDC détient des titres négociables uniquement pour répondre à ses besoins de liquidités, dont la taille du portefeuille est régie par une politique approuvée par son Conseil d'administration. Ces titres sont détenus auprès de contreparties solvables, qui doivent jouir d'une cote de crédit externe de Standard & Poor's, de A au minimum pour les opérations de moins de trois ans, et de AA- au minimum pour celles de plus de trois ans.

Les titres négociables sont divisés en deux catégories : les titres du portefeuille de placements et les placements temporaires. Les titres du portefeuille de placements comprennent des titres d'emprunt comptabilisés au coût amorti. EDC achète initialement ces titres dans l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance, mais elle peut les vendre selon ses besoins en liquidités, les changements de taux d'intérêt et de risques de crédit et le rééquilibrage de l'indice repère. Les gains et les pertes sur la vente de ces titres sont constatés comme revenus autres que d'intérêt au moment où ils sont réalisés, et l'actif correspondant est alors supprimé du bilan. Dans le cas d'une perte importante et autre que temporaire subie à l'égard d'un titre du portefeuille de placements, ce titre est dévalué au moment de l'établissement de la moins-value.

Les placements temporaires comprennent des titres d'emprunt comptabilisés à la valeur du marché et sont censés être détenus pendant une courte période. Les ajustements à la valeur du marché sont inclus dans les intérêts créditeurs sur le portefeuille de placements. Les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation des titres, calculés selon le coût moyen, sont constatés comme revenus autres que d'intérêt.

Placements

Les placements comprennent l'encaisse et les titres d'emprunt détenus par la filiale d'EDC, Exinvest Inc., et les billets à ordre émis par des parties apparentées. Ces placements sont censés être détenus jusqu'à l'échéance et comptabilisés à leur coût amorti. Dans le cas d'une perte importante et autre que temporaire subie à l'égard d'un placement, ce placement est dévalué au moment de l'établissement de la moins-value.

Prêts nets

Les prêts nets sont déclarés après déduction des intérêts capitalisés non courus, des revenus reportés au titre des prêts et de la provision pour pertes sur prêts. Les intérêts capitalisés non courus sont des montants déterminés par contrat représentant généralement les intérêts rééchelonnés qui auraient été portés aux prêts accordés aux emprunteurs si ces prêts avaient été productifs. Ces montants ne sont pas portés aux résultats tant que le prêt est douteux, sauf si l'on détermine que la valeur comptable d'un prêt n'est pas raisonnable (trop faible) d'après la méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les prêts rééchelonnés sont considérés comme des prêts productifs, sauf s'ils répondent aux critères des prêts douteux. Les intérêts créditeurs sur prêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf pour les prêts douteux. Les gains et les pertes sur la vente d'éléments d'actif des prêts productifs sont constatés comme revenus autres que d'intérêt. Les gains et les pertes sur les prêts douteux sont déclarés dans la provision pour pertes sur créances.

Prêts douteux

Un prêt est considéré douteux lorsque, de l'avis de la direction, il répond à n'importe lequel des critères suivants :

- la détérioration de la qualité du crédit est telle que la Société ne peut plus raisonnablement compter sur le recouvrement en temps opportun de la totalité du principal et des intérêts;
- un prêt commercial est impayé depuis au moins 90 jours, à moins qu'il soit entièrement garanti ou que l'on puisse s'attendre raisonnablement à ce que les efforts de recouvrement se traduisent en remboursement de la dette;
- la direction juge prudent de ne plus laisser s'accumuler les intérêts sur ce prêt.

Lorsqu'un prêt est considéré douteux, les intérêts cessent de s'accumuler et ceux qui sont déjà courus mais impayés sont contrepassés. Les paiements reçus à l'égard d'un prêt douteux sont portés au crédit de la valeur comptable du prêt. Lorsqu'un prêt est considéré douteux, aucune partie des sommes reçues à son égard n'est inscrite comme intérêts créditeurs tant qu'il n'est pas de nouveau considéré productif, que sa valeur comptable n'est pas devenue nulle ou qu'elle est considérée trop basse d'après l'estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs.

La Société considère le prêt comme de nouveau productif, lorsqu'elle peut raisonnablement compter sur le recouvrement en temps opportun de la totalité du principal et des intérêts. Les intérêts capitalisés non courus antérieurement sont alors constatés sur la durée non écoulée du prêt.

Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts

Cette provision est calculée après examen de l'ensemble des prêts, des engagements et garanties de prêts aux emprunteurs commerciaux et souverains; elle représente la meilleure estimation de la direction quant aux pertes probables sur créances. Elle comprend à la fois les provisions générales et spécifiques.

Les **provisions générales** comprennent la **provision de base**, calculée d'après les cotes de crédit des contreparties, la **provision pour risques du marché** et la **provision pour concentration des contreparties**. Elles sont calculées en fonction des pertes probables sur créances pour les prêts productifs, les garanties de prêts et les engagements de prêts (y compris les lettres d'offre). Les montants pour les engagements de prêts sont pondérés pour tenir compte du taux d'utilisation estimatif de l'engagement.

Pour la **provision de base**, EDC répartit ses prêts productifs et ses garanties et engagements de prêts en sept catégories. Les six premières représentent des groupes de prêts productifs bénéficiant de la même cote de crédit. La Société établit les catégories de ses prêts commerciaux et souverains productifs selon un système de notation de 1 à 6 (cotes AA à C), puis établit une provision générale appropriée d'après les pertes probables inhérentes aux risques de crédit pour chaque catégorie de risque des prêts productifs. La septième catégorie représente les actifs des prêts désignés comme étant à surveiller, qui exigent un suivi plus étroit et une provision pour pertes sur prêts plus élevée. Ces sept catégories, ainsi que les cotes des contreparties, sont conformes au classement et aux cotes précisées dans les politiques de gestion des risques d'EDC. Ces catégories sont par ailleurs séparées par type d'engagements (commerciaux ou souverains), de risques-pays (pays à faible risque [$>A$] et pays émergents) et de risques collatéraux (garantis ou non garantis). Pour chacune des catégories, les taux de pertes sont déterminés d'après les estimations des taux pour défauts de paiement et de la gravité des pertes. Les taux pour défauts de paiement sont calculés selon la moyenne des tableaux de Moody's et de Standard & Poor's à cet égard. La gravité des pertes est déterminée d'après l'expérience d'EDC en matière de pertes sur prêts. Les taux sont ensuite appliqués aux catégories distinctes pour déterminer la provision générale.

Il existe une provision supplémentaire, la **provision pour risques du marché**, pour les risques-pays et secteurs industriels qui affichent une tendance à la baisse. Cette provision est nécessaire en raison du décalage entre le moment où se produisent les événements sur les marchés et celui où les changements de cotes sont annoncés.

Certaines contreparties représentent à elles seules de fortes concentrations pour EDC. On établit une **provision pour concentration des contreparties** dont l'engagement risque, aux yeux de la direction, de représenter un montant plus élevé de risque. Ce niveau est établi à 10 % de l'avoir de l'actionnaire déterminé conformément aux états financiers vérifiés de l'exercice précédent.

Des **provisions spécifiques** sont établies, au cas par cas, pour constater les pertes sur créances. Lorsqu'un prêt est considéré comme douteux, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur de réalisation estimative en utilisant les valeurs du marché appropriées. Lorsque ces valeurs ne sont pas disponibles, la valeur de réalisation estimative est déterminée en actualisant les flux de trésorerie prévus selon les taux inhérents au prêt. Le montant de la moins-value initiale et tout changement subséquent découlant de la réévaluation des flux de trésorerie futurs prévus sont inscrits à la provision pour pertes sur créances comme rajustements à la provision spécifique pour prêts douteux.

Les prêts sont radiés lorsque toutes les méthodes de recouvrement ont été épuisées et qu'on ne peut vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement. Ces radiations sont imputées à la provision pour pertes sur prêts.

Les provisions générales pour prêts productifs et les provisions spécifiques pour prêts douteux sont portées en réduction des prêts bruts (voir note 5) pour calculer les prêts nets portés à l'actif du bilan. Les provisions générales et spécifiques pour garanties et engagements de prêts sont portées au passif du bilan.

Revenus reportés

Les revenus reportés au titre des prêts, qui comprennent les commissions d'encours et les frais d'administration, sont constatés comme des intérêts créditeurs et amortis comme une augmentation du rendement pendant la durée des prêts correspondants. Les revenus de commissions de garanties sont portés aux résultats au même titre que les primes d'assurance et sont amortis sur la durée de la garantie correspondante.

Indemnités recouvrables sur assurances

Les indemnités recouvrables sur assurances représentent la partie des indemnités versées au titre des assurances que l'on compte recouvrer auprès de tierces parties; elles sont comptabilisées à leur valeur de recouvrement estimative. Les gains ou les pertes nets qui découlent des recouvrements sont portés au crédit ou au débit de la provision pour sinistres sur assurances, après réévaluation de leur valeur de recouvrement.

Provision pour sinistres sur assurances

La provision pour sinistres sur assurances représente les indemnités futures estimées de la Société conformément aux conditions des polices d'assurance. Elle comprend les montants des sinistres déclarés, les sinistres subis mais non déclarés et la valeur actualisée nette des indemnités futures fondée sur les meilleures estimations de la direction aux termes des polices en vigueur. Les montants sont déterminés en fonction de la valeur actuarielle, et la provision est examinée régulièrement par la direction. Les estimations sont établies conformément aux recommandations de l'Institut canadien des actuaires. Tout ajustement est porté à la provision pour pertes sur créances au cours de l'exercice où il est connu. La situation peut toutefois évoluer en entraînant des sinistres qui pourraient être considérablement différents de la provision établie.

Primes d'assurance

Pour les polices d'assurance à court terme, les primes sont portées aux résultats lorsque les ventes sous-jacentes sont effectuées par les titulaires de polices. Pour les autres polices, les primes sont portées aux résultats selon des méthodes qui reflètent généralement les risques assumés pendant la durée des polices, et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des polices.

Réassurance

Dans le cours normal de ses activités, EDC peut prendre en charge ou céder des traités de réassurance conclus avec d'autres compagnies d'assurance. Lorsqu'elle les cède, elle cherche à réduire ses risques, à mieux diversifier ses activités et à minimiser les pertes nettes qui pourraient découler de risques importants. La cession de traités de réassurance ne la libère pas pour autant de ses obligations envers l'assuré. Lorsqu'elle prend en charge des traités de réassurance, elle en assume les risques. Elle cherche ainsi à remplir son mandat, qui est d'appuyer les exportateurs canadiens. Les primes des traités de réassurance et les montants recouverts sur les sinistres subis sont imputés à leurs postes respectifs de l'état des résultats et du bilan. Les primes non gagnées cédées aux réassureurs sont déduites des primes reportées. Les estimations des montants recouvrables auprès des réassureurs à l'égard des indemnités versées sont quant à elles déduites des indemnités recouvrables. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont évalués conformément à la responsabilité en matière d'indemnités associée à la police réassurée.

Instruments financiers dérivés

La Société utilise une vaste gamme d'instruments financiers dérivés (les « produits dérivés ») afin de gérer les risques du marché, qui comprennent les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt. Elle ne souscrit ces produits dérivés qu'auprès de contreparties solvables. Lorsqu'une convention accessoire existe entre EDC et la contrepartie, cette dernière doit jouir d'une cote de crédit minimum de A- de Standard & Poor's. Dans le cas contraire, la contrepartie doit jouir d'une cote de crédit minimum de A pour des opérations de moins de trois ans et de AA- pour celles de plus de trois ans.

Les produits dérivés sont portés au bilan au moment de l'émission et en sont supprimés lorsqu'ils arrivent à terme ou sont résiliés. Au moment de sa prise en compte initiale et par la suite, chaque produit dérivé est porté à l'actif ou au passif du bilan, en calculant sa valeur selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le produit dérivé constitue un actif quand cette valeur indique que la contrepartie a une dette envers EDC; il constitue un passif lorsqu'elle indique qu'EDC a une dette envers la contrepartie. S'il s'agit d'un actif, il est porté au bilan comme composante distincte des autres éléments d'actif, et s'il s'agit d'un passif, il devient au bilan une composante distincte des autres éléments de passif et revenus reportés. Les primes payées ou les escomptes reçus sont reportés et amortis sur la durée du contrat. Les rentrées ou les sorties nettes sont portées aux résultats selon la méthode de la comptabilité d'exercice au cours de la même période et au même poste des états financiers que le contrat. Lorsque le montant du versement d'intérêt est déjà connu, comme dans le cas de paiements à taux fixe ou à taux variable, les revenus (ou les dépenses) sont affectés au cours de la période de paiement selon la méthode de comptabilité d'exercice. Lorsque ce montant n'est pas connu, un intérêt couru approprié est déterminé selon la même méthode en se reportant aux cours du marché. Les changements apportés aux valeurs des produits dérivés calculées selon la méthode de la comptabilité d'exercice sont portés à l'état des flux de trésorerie à titre d'activités d'exploitation.

Conversion des devises

Tous les éléments monétaires d'actif et de passif en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change mensuels moyens en vigueur pendant l'exercice. Les gains et les pertes découlant de la conversion des soldes et des opérations en devises sont portés aux intérêts débiteurs.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs comprennent les dépenses liées au papier commercial, aux obligations et aux instruments financiers dérivés, l'amortissement de l'escompte à la souscription et des frais d'émission d'emprunt, ainsi que les gains et pertes de change. Les gains ou les pertes sur les obligations rachetées par la Société et sur le dégagement de swaps connexes sont soit portés aux résultats au moment de l'opération, soit reportés et amortis sur la durée de l'émission d'emprunt de remplacement, le cas échéant.

Avantages sociaux futurs

La Société a établi un régime de retraite à prestations déterminées pour que ses employés bénéficient de prestations de retraite. Les coûts du régime sont établis de manière actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata du service et selon les hypothèses les plus probables de la direction. La dernière évaluation a été effectuée par un actuaire indépendant au 31 décembre 2003. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées était fondé sur les taux du marché pour les obligations à long terme de qualité. Les actifs de la caisse de retraite sont évalués à leur juste valeur aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime.

La charge nette au titre du régime de retraite comprend : les prestations déterminées de manière actuarielle pour les services rendus au cours de l'exercice; les intérêts théoriques sur les obligations prévues au titre du régime, déduction faite des intérêts créditeurs sur les actifs du régime; l'amortissement des gains ou pertes actuariels et des autres éléments pendant le reste de la période moyenne de service prévue des employés actifs qui devraient recevoir des prestations en vertu du régime. Les gains ou pertes actuariels ne sont amortis pendant le reste de la période moyenne de service prévue que si les gains ou pertes actuariels nets au début de l'exercice dépasse de 10 % les obligations au titre des prestations constituées ou la juste valeur des actifs du régime, le montant le plus élevé des deux étant retenu.

L'écart cumulatif entre les coûts du régime et les cotisations au régime est compris dans les comptes créditeurs et autres crédits.

La Société fournit également à ses employés des avantages sociaux complémentaires à la retraite, notamment une indemnité de départ, une assurance-vie et un régime de soins de santé et de soins dentaires. Le coût de ces avantages sociaux est déterminé par calcul actuariel selon la même méthode que celle appliquée pour les prestations de retraite et il est comptabilisé au moment où les employés les gagnent.

L'adoption, pendant l'exercice 2000, de nouvelles normes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour l'enregistrement des avantages sociaux futurs s'est traduite par des obligations transitoires pour les régimes d'avantages sociaux complémentaires à la retraite (à l'exclusion du régime de retraite lui-même). Les obligations transitoires concernant le régime de prestations de retraite et les régimes d'avantages sociaux complémentaires à la retraite sont amortis aux résultats sur 14 et 20 ans, respectivement.

Futurs changements comptables – Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-13 – Relations de couverture

L'ICCA a publié une note d'orientation comptable concernant les relations de couverture, qui entre en vigueur en 2004. Aux termes de cette note, les instruments financiers dérivés détenus par EDC qui ne constituent pas une couverture doivent être inscrits au bilan à la valeur du marché, et toute modification de cette valeur doit être imputée aux résultats.

EDC émet des titres d'emprunt dans diverses devises sur les marchés financiers du monde entier, comme l'indique la note 14. Elle a recours aux instruments dérivés pour convertir ces emprunts en dollars américains, afin qu'ils correspondent à la devise sous-jacente de la majeure partie de ses actifs des prêts, tel qu'il est décrit dans la note 18.

Selon la note d'orientation, l'utilisation de ces instruments financiers dérivés aux fins de conversion des emprunts d'EDC en dollars américains ne constitue pas une opération de couverture, puisque la monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Par conséquent, afin de se conformer à la note, EDC sera tenue en 2004 d'inscrire au bilan ses instruments dérivés à la valeur du marché, mais les instruments d'emprunt correspondants au coût historique.

Bien qu'EDC soit tenue d'inscrire au bilan ses instruments dérivés à la valeur du marché et que cette exigence puisse sembler créer des gains et des pertes à n'importe quelle date de déclaration pendant toute la durée de l'instrument, ces gains et pertes sont non réalisés. EDC ne prévoit pas réaliser de gains ou de pertes sur ces instruments dérivés étant donné qu'ils sont censés être détenus jusqu'à l'échéance et que les gains et les pertes cumulatifs sur chaque instrument s'annuleront au cours de la durée de l'instrument.

EDC prévoit que l'application de la note d'orientation aura pour effet d'accroître la volatilité du bénéfice net à compter de 2004. Elle n'est pas pour l'instant en mesure d'évaluer avec certitude les répercussions de cet ajustement; toutefois, comme l'indique le Plan de la Société publié pour 2004, une estimation préliminaire laisse supposer que l'imputation d'une dépense à l'état des résultats qui en découlera pourrait être d'environ 272 millions de dollars. Ce montant peut varier beaucoup et repose en grande partie sur l'ampleur des fluctuations relatives des taux d'intérêt.

L'ICCA a également publié une série d'exposés-sondages sur la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers. Il a indiqué que, s'ils sont approuvés, ces exposés-sondages pourraient entrer en vigueur en 2006. S'ils sont approuvés dans leur forme actuelle, la volatilité découlant de la mise en œuvre de la *Note d'orientation n° 13* serait grandement réduite.

Futurs changements comptables – Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 – Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

En juin 2003, l'ICCA a aussi publié la *Note d'orientation n° 15* concernant la consolidation des entités à détenteurs de droits variables, qui entrera en vigueur en 2005. Cette note exigera l'application de principes de consolidation à l'égard de certaines entités qui font l'objet de contrôle sur une base autre que la propriété avec droit de vote.

L'ICCA suit de près l'évolution de FIN 46, l'équivalent américain de la NOC-15 sur les principes comptables généralement reconnus, puisque l'intention est d'harmoniser les deux normes. EDC examine actuellement cette note afin d'évaluer ses répercussions potentielles sur la Société.

3. Titres négociables

La Société maintient suffisamment de liquidités pour répondre à l'ensemble de ses besoins de fonctionnement, assurer la stabilité de son portefeuille d'emprunts à court terme et bénéficier d'une certaine souplesse pour atteindre ses objectifs. Elle conserve à cette fin des titres négociables dans le portefeuille de placements ou dans celui de placements temporaires. Les titres du portefeuille de placements sont détenus afin de répondre aux besoins de liquidités et aux besoins à plus long terme. Les placements temporaires viennent à échéance ou sont vendus au cours des douze mois suivants. Les risques de crédit assumés à l'égard des titres détenus dans le portefeuille de placements et le portefeuille de placements temporaires représentent leur valeur comptable.

<i>(en millions de dollars)</i>	2003			2002
	Portefeuille			Total
	Placements	Placements temporaires	Total	
Émis ou garantis par :				Total
Sociétés de titrisation	74	330	404	538
Gouvernement canadien*	31	–	31	397
Entreprises	211	–	211	479
Institutions financières	1 347	52	1 399	972
Autres entités souveraines	131	–	131	167
Total des titres négociables	1 794	382	2 176	2 553

* Comprend les gouvernements fédéral et provinciaux, les administrations municipales ainsi que les sociétés d'État.

Le tableau ci-dessous montre les rendements des titres négociables d'EDC et l'utilisation qui est faite des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt et de devises au titre du portefeuille de placements de la Société.

<i>(en millions de dollars)</i>	2003			2002
	Terme jusqu'à l'échéance			Total
	Moins d'un an	De un à trois ans	Plus de trois ans	
Portefeuille de placements				Total
Titres à taux fixe	24	47	113	184
Accords de swap	(24)	(22)	(8)	(54)
Total partiel	–	25	105	130
<i>Rendement à l'échéance (en %)</i>	–	2,27	2,77	2,69
Titres à taux variable	1 534	76	–	1 610
Accords de swap	21	22	7	50
Total partiel	1 555	98	7	1 660
<i>Rendement à l'échéance de révision (en %)</i>	1,57	1,84	1,52	1,61
Total du portefeuille de placements	1 555	123	112	1 790
Placements temporaires				
Titres à taux variable	382	–	–	382
<i>Rendement ponctuel (en %)</i>				2,77
<i>Valeur à l'achat</i>				382
Portefeuille total	1 937	123	112	2 172
Montants liés aux produits dérivés	3	–	1	4
Total des titres négociables	1 940	123	113	2 176

Les risques de crédit sur les accords de swap représentent une fraction du montant théorique des titres indiqués ci-dessus, et correspondent à la valeur de remplacement de ces accords. Les risques de crédit sur les accords de swap détenus dans le portefeuille de placements sont exposés à la note 18.

Une nouvelle politique sur les liquidités a nécessité l'examen des placements détenus actuellement par EDC. Cet examen a entraîné la vente de 14 titres négociables canadiens à revenu fixe ayant une valeur nominale de 346 millions de dollars, réinvestis dans des titres négociables à revenu fixe libellés en dollars américains. Ces ventes ont généré des gains de 15 millions de dollars, qui sont constatés comme revenus autres que d'intérêt. Comme les opérations d'EDC sont essentiellement libellées en dollars américains, la pratique précédente de la Société en matière de gestion des liquidités présentait une faiblesse puisqu'en maintenant les liquidités en dollars canadiens, EDC courait le risque d'avoir de la difficulté à répondre aux demandes de liquidités en dollars américains en cas d'interruption de ses activités. La nouvelle politique sur les liquidités a permis de régler ce problème.

4. Placements

Les placements comprennent l'encaisse et les titres affectés, d'une valeur de 34 millions de dollars (contre 33 millions en 2002), détenus par la filiale d'EDC, Exinvest Inc., ainsi que des billets d'une valeur totale de 37 millions (contre 42 millions en 2002) émis par l'Administration du port de Vancouver (anciennement la Société du port de Vancouver) et la Monnaie royale canadienne. La Société compte conserver ces billets jusqu'à l'échéance. La Monnaie royale canadienne et l'Administration du port de Vancouver sont apparentées à EDC en raison d'une propriété commune. Ces placements ont été effectués à leur juste valeur, selon les mêmes modalités que celles établies avec des tierces parties comptant des risques de crédit similaires, et sont comptabilisés au coût historique.

<i>(en millions de dollars)</i>				2003	2002
	Terme jusqu'à l'échéance			Total	Total
	Moins d'un an	De un à trois ans	Plus de trois ans		
Placements à taux fixe	4	32	15	51	55
Placements à taux variable	2	–	18	20	20
Total des placements	6	32	33	71	75
Rendement (en %)*	5,48	6,50	3,83	4,93	4,97

* Rendement à l'échéance pour les placements à taux fixe et rendement au moment de la révision pour les placements à taux variable.

5. Prêts nets

Le tableau qui suit montre les échéances et les rendements réels des accords de prêts pour les prêts bruts. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée par montant et par durée. Les rendements à taux variable sont exprimés en écarts par rapport aux taux de base, soit principalement le LIBOR pour le dollar américain et le taux préférentiel pour le dollar canadien.

<i>(en millions de dollars)</i>	2003					2002				
	À taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	À taux variable \$	Écart %	Total \$	À taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	À taux variable \$	Écart %	Total \$
Prêts productifs :										
En souffrance	48	6,96	49	2,64	97	93	7,67	8	2,64	101
2003	–	–	–	–	–	947	7,55	2 716	2,05	3 663
2004	847	7,12	2 007	2,20	2 854	917	7,65	1 994	2,00	2 911
2005	774	7,37	1 249	2,09	2 023	866	7,53	1 417	2,14	2 283
2006	729	7,31	1 131	1,94	1 860	807	7,43	1 154	1,64	1 961
2007	747	7,25	904	1,76	1 651	882	7,52	836	1,49	1 718
2008	754	7,11	850	1,40	1 604	831	7,29	691	1,53	1 522
2009 à 2013	3 778	7,03	1 996	1,44	5 774	4 173	7,18	1 944	1,42	6 117
2014 et au-delà	2 832	6,92	928	1,61	3 760	3 066	7,11	740	1,10	3 806
Prêts productifs bruts	10 509	7,00	9 114	1,74	19 623	12 582	7,18	11 500	1,74	24 082
Prêts douteux (note 6)	204	8,89	1 672	1,55	1 876	201	5,34	2 058	1,71	2 259
Prêts bruts	10 713		10 786		21 499	12 783		13 558		26 341
Moins : Intérêts capitalisés non courus sur les										
- prêts douteux (note 6)					850					1 001
- prêts productifs*					361					425
Prêts					20 288					24 915
Moins : Provision pour pertes sur prêts (note 7)					3 332					3 613
Revenus reportés au titre des prêts					276					292
Prêts nets					16 680					21 010

* Représente le solde non amorti couru au cours de la période où le prêt était considéré comme douteux.

Au 31 décembre 2003, les prêts productifs bruts à taux variable avaient un rendement de 3,40 % (contre 3,76 % en 2002) et étaient assortis d'une durée moyenne de révision de 103 jours (contre 103 jours en 2002).

Les prêts productifs bruts de la Société se répartissent entre prêts souverains et prêts commerciaux comme suit.

	2003					2002				
	À taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	À taux variable \$	Écart %	Total \$	À taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	À taux variable \$	Écart %	Total \$
Prêts souverains	2 156	8,36	2 206	0,86	4 362	3 046	8,37	2 473	1,11	5 519
Prêts commerciaux	8 353	6,71	6 908	1,79	15 261	9 536	6,89	9 027	1,93	18 563
Total des prêts productifs bruts	10 509	7,00	9 114	1,74	19 623	12 582	7,18	11 500	1,74	24 082

Les concentrations au titre des risques-pays sont précisées ci-dessous.

Pays	2003		Pays	2002	
	Prêts productifs bruts	%		Prêts productifs bruts	%
États-Unis	9 339	48	États-Unis	11 568	48
Canada	1 952	10	Canada	2 247	9
Mexique	1 276	7	Mexique	1 425	6
Royaume-Uni	848	4	Royaume-Uni	987	4
Pérou	642	3	Chine	973	4
Autres	5 566	28	Autres	6 882	29
Total	19 623	100	Total	24 082	100

Sont compris dans les montants ci-dessus, les prêts bruts d'EDC consentis à des contreparties individuelles – 4 091 millions de dollars (contre 4 610 millions en 2002) à cinq compagnies aériennes, 990 millions (contre 1 258 millions en 2002) à une entité spécialisée dans le transport terrestre, et 1 560 millions (contre 1 779 millions en 2002) à une entité spécialisée dans l'automobile. Toutes ces contreparties sont situées aux États-Unis.

En 2003, EDC a vendu à diverses contreparties des prêts s'élevant à 251 millions de dollars (contre 352 millions en 2002). Les ventes, qui ont été faites sans recours, comprenaient des prêts productifs de 128 millions de dollars (contre 197 millions en 2002). Les pertes sur la vente de prêts productifs ont été de 3 millions de dollars (contre des gains de 4 millions en 2002) et ont été constatés comme revenus autres que d'intérêt.

Les intérêts capitalisés non courus sont des montants déterminés par contrat représentant généralement les intérêts rééchelonnés qui auraient été portés aux prêts accordés aux emprunteurs si ces prêts avaient été productifs.

Le tableau qui suit montre les changements survenus, au cours de l'exercice, au titre des intérêts capitalisés non courus.

	2003	2002
Solde au début de l'exercice	1 426	1 241
Intérêts capitalisés pendant l'exercice	101	343
Amortissement	(73)	(76)
Allègement de la dette	(56)	(81)
Rajustement de la valeur comptable nette des prêts	6	–
Opérations de change	(193)	(1)
Solde à la fin de l'exercice	1 211	1 426

6. Prêts douteux

Le tableau suivant montre les prêts douteux bruts, nets des intérêts capitalisés non courus et de la provision spécifique, qui représentent les prêts douteux nets.

	2003	2002
Prêts douteux bruts		
Prêts souverains	1 077	1 421
Prêts commerciaux	799	838
	1 876	2 259
Moins : Intérêts capitalisés non courus	850	1 001
Provision spécifique	597	582
Prêts douteux nets	429	676

Le tableau qui suit montre les mouvements du portefeuille des prêts douteux bruts au cours de l'exercice.

<i>(en millions de dollars)</i>	2003	2002
Solde au début de l'exercice	2 259	1 650
Prêts considérés comme douteux	436	840
Prêts rétablis comme productifs	(238)	–
Prêts radiés	(113)	(194)
Intérêts capitalisés	101	343
Remboursements de principal	(111)	(109)
Montants reçus du gouvernement du Canada au titre de l'allègement de la dette souveraine	(105)	(311)
Opérations de change	(353)	40
Solde à la fin de l'exercice	1 876	2 259

Des prêts douteux à deux emprunteurs commerciaux aux États-Unis (12 millions de dollars), à un emprunteur commercial au Brésil (79 millions), en Suède (14 millions), en Inde (4 millions), en Australie (1 million), à trois emprunteurs commerciaux au Canada (3 millions) et à quatre emprunteurs commerciaux dans d'autres pays (0,4 million) ont été radiés durant l'exercice. Des intérêts capitalisés non courus de 15 millions de dollars liés à ces prêts ont aussi été radiés, ce qui a entraîné une radiation de 98 millions de dollars de la provision pour pertes sur prêts. Ces radiations ont été effectuées après avoir épuisé toutes les méthodes de recouvrement, lorsqu'on ne pouvait vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement. Étaient compris dans les radiations ci-dessus de 113 millions de dollars des prêts de 6 millions au total, qui avaient été classés douteux en 2003. Au cours des cinq derniers exercices terminés le 31 décembre 2003, les radiations cumulatives de prêts ont atteint 603 millions, dont 83 % se sont produites au cours des trois derniers exercices.

En 2003, les remboursements de principal et les paiements d'intérêts relatifs à des prêts douteux ont été de 142 millions de dollars (contre 109 millions en 2002). Ces montants, appliqués à la valeur comptable des prêts douteux, n'ont pas eu d'incidence sur les intérêts créditeurs.

7. Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts

La provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts se répartit comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2003	2002
Provision générale		
Provision de base		
Engagements de bonne qualité	116	125
Engagements de qualité médiocre	1 852	1 895
Total (base)	1 968	2 020
Provision pour concentration des contreparties		
Engagements de bonne qualité	54	64
Engagements de qualité médiocre	524	497
Total (concentration des contreparties)	578	561
Provision pour risques du marché		
Risques-pays		
États-Unis	123	138
Brésil	14	37
Venezuela	10	57
Indonésie	1	20
Autres	7	38
Total (risques-pays)	155	290
Secteurs industriels		
Aéronautique	342	382
Télécommunications	58	110
Électricité	20	45
Autres	15	–
Total (secteurs industriels)	435	537
Total de la provision générale	3 136	3 408
Provision spécifique pour prêts douteux, engagements et garanties de prêts	626	582
Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts	3 762	3 990

Classification de la provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts.

(en millions de dollars)	2003	2002
Provision pour pertes sur prêts	3 332	3 613
Provision pour pertes sur engagements de prêts	316	284
Provision pour pertes sur garanties de prêts	114	93
Total	3 762	3 990

La provision pour pertes sur prêts est portée en réduction des prêts bruts (voir note 5) pour calculer les prêts nets portés à l'actif du bilan. La provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts est inscrite au passif dans les états financiers.

Au cours de l'exercice, les changements suivants ont été apportés à la provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts.

(en millions de dollars)	2003			2002		
	Spécifique	Générale	Total	Spécifique	Générale	Total
Solde au début de l'exercice	582	3 408	3 990	370	3 110	3 480
Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts	248	396	644	409	316	725
Radiations*	(98)	–	(98)	(194)	–	(194)
Opérations de change	(106)	(668)	(774)	(3)	(18)	(21)
Solde à la fin de l'exercice	626	3 136	3 762	582	3 408	3 990

*Se reporter à la note 6 pour plus de détails sur les radiations.

8. Engagements de prêts

La Société a deux types d'engagements de prêts. Les premiers sont les montants non versés sur les accords de prêts signés. Les seconds sont les engagements pris par EDC pour lesquels les modalités telles que le type de taux d'intérêt et le calendrier des versements n'ont pas encore été déterminées. Cette catégorie comprend des lettres d'offre acceptées et en vigueur de 1 462 millions de dollars (contre 3 225 millions en 2002) ainsi que des lignes de crédit confirmées mais non affectées de 500 millions (contre 590 millions en 2002).

Les engagements non versés relatifs à des accords de prêts signés s'élevaient à 3 040 millions de dollars (contre 3 512 millions en 2002). Au cours des deux prochains exercices, la direction s'attend à ce que la Société verse 88 % des soldes encore non versés.

Les versements prévus au titre des engagements de prêts s'établissent comme suit.

(en millions de dollars)	2003		2002	
	Versements prévus	%	Versements prévus	%
2003	–	–	2 488	71
2004	2 262	74	496	14
2005	420	14	161	5
2006 et au-delà	358	12	367	10
Total	3 040	100	3 512	100

Le tableau qui suit donne les engagements non versés et les taux fixes engagés ou les écarts par rapport aux taux variables engagés. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée, et l'écart par rapport aux taux d'intérêt variables est représenté surtout par le LIBOR pour le dollar américain.

(en millions de dollars)	2003				2002			
	À taux fixe \$	Rendement ponctuel estimatif %	À taux variable \$	Écart %	À taux fixe \$	Rendement ponctuel estimatif %	À taux variable \$	Écart %
Prêts souverains	365	6,89	356	3,93	466	8,12	249	2,69
Prêts commerciaux	104	2,62	2 215	1,36	105	3,68	2 692	1,28
Total	469	5,95	2 571	1,71	571	7,31	2 941	1,40

9. Dettes éventuelles

Les dettes éventuelles de la Société comprennent les polices d'assurance à court et à moyen terme ainsi que les garanties, qui représentent les risques directs pris par EDC. La Société accroît ses dettes éventuelles en assumant des risques à court et à moyen terme pris par d'autres assureurs. Elle réduit ses dettes éventuelles en cédant des risques à d'autres compagnies d'assurance par des traités de réassurance, dans le cadre de programmes à court et à moyen terme.

Le programme à court terme protège les exportateurs de biens et de services, qui vendent à crédit selon des échéances inférieures ou égales à un an, contre le défaut de paiement de leurs acheteurs en raison de risques commerciaux et politiques. Les risques commerciaux couverts sont l'insolvabilité, le défaut de paiement de l'acheteur, son refus de prendre livraison des marchandises et la résiliation du contrat. Les risques politiques assurés sont le non-transfert et la non-convertibilité des devises, l'annulation d'une licence d'importation ou d'exportation, la guerre et des troubles semblables. Le programme à moyen terme couvre les ventes à crédit dont les échéances sont supérieures à un an. Il comprend les garanties et l'assurance-crédit à l'exportation, les garanties de prêts, l'assurance-caution de bonne fin couvrant les risques inhérents à la non-exécution du contrat, les garanties-cautions de soumission ainsi que l'assurance-risques politiques, qui protège contre les risques politiques inhérents au capital-actions et aux autres types d'investissements à l'étranger.

Au 31 décembre 2003, les polices d'assurance et les garanties en cours de la Société s'élevaient à 16 200 millions de dollars (contre 15 263 millions en 2002). Les échéances se présentent comme suit.

	2003				2002			
	Assurance à court terme	Assurance à moyen terme	Garanties	Total	Assurance à court terme	Assurance à moyen terme	Garanties	Total
2003	–	–	–	–	7 097	1 568	2 116	10 781
2004	7 749	1 538	1 200	10 487	–	804	356	1 160
2005	–	924	768	1 692	–	484	186	670
2006	–	1 017	204	1 221	–	264	115	379
2007	–	272	408	680	–	214	441	655
2008	–	118	167	285	–	38	35	73
2009 à 2013	–	723	97	820	–	501	304	805
2014 et au-delà	–	102	913	1 015	–	97	643	740
Total	7 749	4 694	3 757	16 200	7 097	3 970	4 196	15 263

Polices d'assurance

La répartition géographique des engagements au titre des assurances s'établit comme suit.

Assurance à court terme

	2003				2002				
	Assurance à court terme	Réassurance acceptée	Réassurance cédée	Assurance à court terme nette	Assurance à court terme	Réassurance acceptée	Réassurance cédée	Assurance à court terme nette	
États-Unis	3 674	16	(127)	3 563	États-Unis	4 455	157	(386)	4 226
Canada	129	1 583	(8)	1 704	Royaume-Uni	254	–	(6)	248
Japon	287	–	(4)	283	Corée du Sud	225	–	–	225
Royaume-Uni	229	–	(1)	228	Japon	201	–	(14)	187
Chine	227	–	(4)	223	Chine	187	–	(5)	182
Autres	1 786	1	(39)	1 748	Autres	2 139	–	(110)	2 029
Total	6 332	1 600	(183)	7 749	Total	7 461	157	(521)	7 097

Assurance à moyen terme

	2003				2002				
	Assurance à moyen terme	Réassurance acceptée	Réassurance cédée	Assurance à moyen terme nette	Assurance à moyen terme	Réassurance acceptée	Réassurance cédée	Assurance à moyen terme nette	
Canada	691	2 351	–	3 042	Canada	358	2 125	(73)	2 410
Mexique	784	–	(572)	212	Mexique	920	–	(701)	219
États-Unis	186	6	–	192	Brésil	311	3	(133)	181
Chili	158	–	–	158	Chine	149	–	–	149
Afrique du Sud	122	–	–	122	États-Unis	109	6	–	115
Autres	1 931	46	(1 009)	968	Autres	2 057	31	(1 192)	896
Total	3 872	2 403	(1 581)	4 694	Total	3 904	2 165	(2 099)	3 970

Garanties

Les garanties-cautions de soumission ou de bonne fin d'EDC protègent la banque de l'exportateur en couvrant 100 % de la valeur de la lettre de garantie bancaire pour la soumission ou la bonne fin, en cas d'appel par l'acheteur. Chaque garantie d'assurance émise renferme une disposition de recouvrement selon laquelle la tierce partie, l'exportateur, consent à indemniser la Société en cas de paiement versé en application de la garantie. Par ailleurs, la Société émet des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal ou le non-paiement des intérêts et des commissions dus aux banques et aux institutions financières qui accordent des prêts aux acheteurs de biens et services canadiens. À la suite d'appels de garanties, EDC porte les prêts à l'actif du bilan; ils deviennent alors une obligation directe pour l'acheteur. Au 31 décembre 2003, les garanties de prêts en vigueur accordées à des débiteurs douteux se chiffraient à 55 millions de dollars (contre 0 en 2002).

Au 31 décembre 2003, les polices d'assurance et les garanties de prêts en vigueur de la Société s'élevaient à 3 757 millions de dollars (contre 4 196 millions en 2002).

<i>(en millions de dollars)</i>	2003	2002
Garanties de prêt	2 329	2 998
Garanties-cautions de bonne fin	1 384	1 182
Garanties-cautions de soumission	41	11
Garanties-opérations individuelles	3	5
Total	3 757	4 196

La répartition géographique au titre des garanties s'établit comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2003		2002
États-Unis	2 181	États-Unis	3 082
Algérie	458	Israël	211
Canada	197	Canada	156
Israël	161	Turquie	85
Libye	107	Inde	66
Autres	653	Autres	596
Total	3 757	Total	4 196

10. Traités de réassurance

EDC cède des risques dans le cadre de traités de réassurance afin de limiter les risques de pertes importantes. La réassurance ne libère pas la Société de ses obligations envers l'assuré; cependant, elle permet le recouvrement d'indemnités résultant des responsabilités cédées. La Société a conclu un traité de réassurance à l'égard de son portefeuille d'assurance à court terme et a passé certains arrangements de couverture facultatifs. Elle n'a pas conclu de traité de réassurance dans le cadre du programme d'assurance à moyen terme. La réassurance se fait au cas par cas.

EDC prend également des traités de réassurance à son compte. Depuis le 1^{er} septembre 2003, elle assume des risques dans le cadre de traités de réassurance à l'égard des polices conjointes à court terme émises par la Compagnie d'assurance St. Paul Garantie pour couvrir des opérations sur le marché canadien. Dans le cadre du programme d'assurance à moyen terme, EDC a conclu des traités généraux de réassurance à l'égard des produits de cautionnement avec plusieurs sociétés de cautionnement.

Les répercussions de la réassurance sur les dettes éventuelles de la Société sont décrites dans la note 9 et l'impact sur les primes s'établit comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2003	2002
Primes d'assurance et commissions de garantie	156	170
Réassurance acceptée	11	5
Réassurance cédée	(20)	(28)
Total	147	147

11. Indemnités recouvrables sur assurances

Au cours de l'exercice, les changements suivants se sont produits au titre des indemnités recouvrables sur assurances.

<i>(en millions de dollars)</i>	2003	2002
Solde au début de l'exercice	90	96
Indemnités réglées	76	144
Indemnités recouvrées	(30)	(39)
Radiation des indemnités recouvrables	(49)	(111)
Opérations de change	(13)	–
Solde à la fin de l'exercice	74	90

Du montant total de 76 millions de dollars versé en indemnités en 2003, 60 % visaient le portefeuille de l'assurance à court terme. La répartition géographique des indemnités et des recouvrements les plus élevés s'établit comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2003		2002	
	Indemnités réglées	Indemnités recouvrées	Indemnités réglées	Indemnités recouvrées
États-Unis	39	7	États-Unis	63
Iran	18	2	Mexique	19
Mexique	3	2	Argentine	18
Arabie saoudite	2	1	Allemagne	8
Danemark	1	–	Belgique	5
Autres	13	18	Autres	31
Total	76	30	Total	144

12. Provision pour sinistres sur assurances

Au cours de l'exercice, les changements suivants ont été apportés à la provision pour sinistres sur assurances.

<i>(en millions de dollars)</i>	2003	2002
Solde au début de l'exercice	655	643
Provision pour sinistres sur assurances	140	115
Radiation des indemnités recouvrables	(49)	(111)
(Diminution) augmentation de la réassurance	(75)	16
Frais de règlement des sinistres	(7)	(8)
Opérations de change	(72)	–
Solde à la fin de l'exercice	592	655

La provision pour sinistres sur assurances répartie selon les risques assurés s'établit comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2003			2002		
	Assurance	Réassurance	Total de la provision	Assurance	Réassurance	Total de la provision
Provision pour sinistres sur :						
Risques de crédit	259	(16)	243	300	(12)	288
Risques politiques	203	(104)	99	280	(180)	100
Autres risques	130	–	130	75	(3)	72
Total	592	(120)	472	655	(195)	460

13. Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances, exprimée dans l'état des résultats, se compose comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2003	2002
Provision pour pertes sur prêts	513	930
Provision pour sinistres sur assurances	140	115
Provision pour pertes sur engagements de prêts	91	(231)
Provision pour pertes sur garanties de prêts	40	26
Provision pour pertes sur créances	784	840

14. Titres d'emprunt

La Société émet des titres d'emprunt sur les marchés financiers du monde entier. Ses emprunts à court terme consistent en papier commercial et en d'autres instruments à court terme liés aux emprunts dont l'échéance est au maximum un an. Ses emprunts à long terme sont contractés sous forme d'obligations et d'autres instruments à long terme libellés en dollars canadiens, en dollars américains et dans d'autres devises. La Société a recours aux swaps de devises pour convertir les obligations à taux fixe libellées en devises, principalement en dollars américains. Les swaps de taux d'intérêt sont surtout utilisés pour convertir les titres à taux fixe en titres à taux variable, liés principalement au LIBOR. Les contrats d'instruments dérivés et les obligations structurées servent à minimiser les risques du marché et sont également utilisés dans le cadre de la gestion de l'actif et du passif.

Emprunts

Les emprunts (à l'exclusion des produits dérivés) se présentent comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2003	2002
Emprunts à court terme	2 245	3 909
Emprunts à long terme arrivant à échéance		
- à moins d'un an	2 925	3 671
- à plus d'un an	12 158	13 254
Total des emprunts à long terme	15 083	16 925
Total partiel	17 328	20 834
Plus : Escomptes et primes non amortis	(1)	1
Reports	(2)	(7)
Total des emprunts	17 325	20 828

Les escomptes et les primes non amortis se rapportent à l'émission des titres d'emprunt à long terme et des swaps. Le montant comptabilisé d'un escompte ou d'une prime représente l'écart entre la valeur nominale d'un titre et les flux de trésorerie réels au moment du règlement. Les reports comprennent les gains réalisés au moment de rachats d'emprunts et de dégagements de swaps. Ces montants sont portés à l'actif ou au passif à la date de règlement, et sont amortis pendant la durée du titre (pour les escomptes et les primes) ou pendant la durée de l'instrument de remplacement (pour les reports).

Intérêts courus

Les intérêts courus, qui reflètent les obligations et les droits de la Société à l'égard de l'encaisse, sont ventilés comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2003	2002
À court terme	4	6
À long terme	206	248
Total des intérêts courus à payer	210	254

Lorsque le montant du versement d'intérêt est déjà connu, comme dans le cas de paiements à taux fixe ou à taux variable, l'intérêt est réparti au cours de la période de paiement selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Lorsqu'il n'est pas connu, un intérêt approprié est déterminé selon la même méthode, en se reportant aux cours du marché.

Obligations structurées

La Société a émis un certain nombre d'obligations structurées dans le cadre de son programme d'emprunts. Ces obligations sont des titres hybrides combinant des instruments à taux fixe et des instruments dérivés.

Les obligations structurées en cours, qui sont comprises dans les emprunts, se présentent comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2003	2002
Remboursables par anticipation ou par prorogation	2 318	2 251
À taux variable inversé	520	564
Liées à l'indice boursier	437	441
À deux devises	127	140
Autres	31	209
Total	3 433	3 605

La Société a signé des accords de swap pour réduire les risques du marché à l'égard de ses emprunts structurés. Ces accords lui permettent de retirer le produit du swap pour respecter ses obligations au titre des emprunts. Elle a en substance créé un emprunt à taux variable en émettant des obligations à taux fixe et en concluant des accords de swap par lesquels elle reçoit des intérêts à taux fixe et paie des intérêts à taux variable. Le swap des obligations sous-jacentes émises lui permet de convertir les risques potentiels du marché en risques de crédit. Or, elle gère les risques de crédit en traitant avec des contreparties jugées solvables, selon les plafonds et les lignes directrices établis par la Trésorerie et approuvés par le Conseil d'administration. Les risques de crédit assumés à l'égard des instruments financiers dérivés sont exposés de façon plus détaillée à la note 18.

15. Échéances des titres d'emprunt

EDC combine souvent les titres d'emprunt et les instruments dérivés pour générer un financement à un coût moins élevé. C'est ainsi qu'une émission à taux fixe peut être combinée à un swap de taux d'intérêt pour générer un financement à taux variable à un coût qui sera moins élevé qu'une émission d'obligations à taux variable. Le tableau qui suit montre les positions nettes d'EDC qui résultent de ses émissions à taux fixes et variables, ainsi que les rendements sur ces montants nets.

(en millions de dollars)	2003				2002	
	Émissions d'emprunts	Accords de swap	Montant net	Rendement * (%)	Montant net	Rendement * (%)
Émissions à taux fixe						
2003	–	–	–	–	1 205	6,46
2004	2 710	(2 018)	692	6,13	845	5,91
2005	1 121	(1 121)	–	–	–	–
2006	2 308	(2 308)	–	–	–	–
2007	1 732	(1 086)	646	4,05	790	4,05
2008	581	(581)	–	–	–	–
2009 à 2013	5 220	(5 016)	204	6,97	249	8,47
2014 et au-delà	110	(84)	26	8,16	32	8,16
Total partiel	13 782	(12 214)	1 568	5,55	3 121	5,73
Émissions à taux variable						
2003	–	–	–	–	6 426	–
2004	2 460	1 814	4 274	–	2 233	–
2005	163	1 116	1 279	–	1 528	–
2006	172	2 171	2 343	–	1 650	–
2007	67	944	1 011	–	463	–
2008	140	518	658	–	356	–
2009 à 2013	350	4 378	4 728	–	4 917	–
2014 et au-delà	194	61	255	–	380	–
Total partiel	3 546	11 002	14 548	1,05	17 953	1,27
Total	17 328	(1 212)	16 116	–	21 074	–

* Rendement à l'échéance pour les émissions à taux fixe et rendement au moment de la révision pour les émissions à taux variable.

Les risques de crédit et d'autres aspects des accords de swap sont expliqués dans la note 18.

16. Avoir de l'actionnaire

Le capital-actions autorisé est de 1,5 milliard de dollars, soit 15 millions d'actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune. Le nombre d'actions émises et entièrement libérées est de 9,8 millions (soit le même nombre qu'en 2002). La Société n'a émis aucune action en 2003, ni en 2002. Elle n'a versé aucun dividende durant l'exercice (contre un dividende de 95 millions de dollars en 2002).

17. Soldes en devises

La Société possède un actif et un passif considérables en dollars américains et dans d'autres devises, ainsi que des instruments financiers dérivés libellés dans diverses devises. Ces instruments servent à minimiser le coût du capital et à optimiser le rendement pour la Société, dans les limites des plafonds et des lignes directrices établis par la Trésorerie et approuvés par le Conseil d'administration.

Le tableau qui suit établit la ventilation des instruments financiers dérivés que la Société a utilisés pour gérer les engagements en devises de ses positions au titre de l'actif et du passif. Les engagements nets en devises (exprimés en dollars canadiens) qui en découlent au 31 décembre 2003 s'établissent comme suit.

(en millions de dollars)

	2003			2002						
	Actif			Passif			Engagements nets en devises		Engagements nets en devises	
	Brut	IFD*	Net	Brut	IFD*	Net	Taux	Taux	Taux	
Dollars américains	15 865	89	15 954	(8 554)	(7 321)	(15 875)	79	1,2924	9	1,5796
Euros	506	–	506	(231)	(254)	(485)	21	1,6280	4	1,6564
Livres sterling	868	–	868	(1)	(865)	(866)	2	2,3066	4	2,5428
Yens japonais	44	(35)	9	(365)	346	(19)	(10)	0,0121	–	0,0133
Dollars néo-zélandais	–	–	–	(400)	400	–	–	0,8463	–	0,8276
Couronnes norvégiennes	–	–	–	(588)	588	–	–	0,1939	–	0,2278
Dollars australiens	–	–	–	(921)	921	–	–	0,9715	–	0,8890
Couronnes suédoises	34	–	34	–	(33)	(33)	1	0,1798	–	0,1818

* Les instruments financiers dérivés (IFD) comprennent les swaps de devises et les contrats de change (voir note 18).

La Société a enregistré une perte sur les opérations de change de 5 millions de dollars en 2003 (contre un gain de 3 millions en 2002). Ce montant a été porté aux intérêts débiteurs. Pendant l'exercice, les engagements d'EDC au titre de l'actif et du passif ont été libellés principalement en dollars américains, en euros et en livres sterling.

18. Instruments financiers dérivés

Afin de maximiser le capital disponible pour remplir son mandat, EDC réduit ses risques liés aux fluctuations de change et de taux d'intérêt en ayant recours, dans les limites fixées par la politique et les lignes directrices de la Trésorerie, à des instruments financiers dérivés qu'elle n'utilise pas à des fins de spéculation. La Société utilise divers instruments de ce type pour gérer les coûts de son financement ainsi que les rendements de ses placements, et pour mettre en oeuvre ses stratégies de gestion des éléments d'actif et de passif, afin de minimiser les risques du marché pour ses portefeuilles. Les risques de crédit inhérents à ces instruments sont gérés conformément aux politiques établies par le Service de gestion des risques du marché d'EDC et approuvées par le Conseil d'administration.

À l'heure actuelle, la Société se sert notamment des instruments suivants.

Swaps de taux d'intérêt – Opérations selon lesquelles les deux parties échangent des flux d'intérêt à l'égard d'un montant théorique donné à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus. Les montants théoriques auxquels s'appliquent les intérêts payés ou reçus ne sont pas échangés.

Swaps de devises – Opérations selon lesquelles les deux parties échangent des devises à l'origine et à l'échéance, ainsi que des flux d'intérêt à l'égard des montants échangés à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus.

Swaps d'indice boursier – Opérations conclues pour supprimer les risques inhérents aux mouvements relatifs à un indice boursier lorsque la Société lance une émission obligataire. Deux contreparties conviennent d'échanger des paiements, dont un représente le changement en pourcentage de titres convenus et l'autre, des titres assortis d'un taux d'intérêt à court terme. Le principal peut ressembler soit à un swap de taux d'intérêt, sans qu'il y ait échange de montants théoriques, soit à un swap de devises, des devises étant dans ce cas échangées à l'origine et à l'échéance.

Contrats de change – Engagements d'acheter ou de vendre des devises dont le règlement doit se faire à une date ultérieure précise et à un taux fixe.

Toute opération comporte nécessairement des risques de perte, qui sont de deux ordres. Il y a d'une part les risques de crédit, soit par exemple le risque que l'une des deux parties à une opération ne respecte pas les modalités de l'entente, entraînant des pertes financières pour l'autre partie, et d'autre part les risques du marché, liés aux fluctuations des taux de change ou des taux d'intérêt.

La Société limite ses risques de crédit en ne traitant qu'avec des contreparties solvables et, dans certains cas, en concluant des conventions accessoires avec ces contreparties. Ces conventions prévoient l'affichage d'un nantissement par la contrepartie quand les engagements pris par EDC envers cette entité dépassent un certain seuil. Lorsqu'une convention accessoire est conclue, la contrepartie doit avoir une cote de crédit d'au moins A- de Standard & Poor's. Sans convention accessoire, la cote de crédit de la contrepartie doit être d'au moins A pour les opérations de moins de trois ans, et AA- au minimum pour les opérations supérieures à trois ans. EDC a en outre mis en place des politiques et des processus internes pour les approbations de crédit, leur suivi et leur contrôle. Elle ne prévoit pas de contre-performance majeure de la part des contreparties avec lesquelles elle traite.

La Société gère les risques du marché (taux d'intérêt et opérations de change) en se conformant aux plafonds établis en consultation avec le ministère des Finances et approuvés par le Conseil d'administration.

La détérioration du crédit liée aux instruments financiers dérivés, aux titres négociables et aux placements a été estimée à 20 millions de dollars. En conséquence, la Société a établi une provision pour risques de crédit de 20 millions de dollars (sans changement par rapport à 2002), montant compris dans les comptes créditeurs.

Les montants théoriques de principal en cours au 31 décembre sont indiqués ci-dessous pour les swaps de taux d'intérêt, les swaps de devises et les contrats de change réalisés par la Société.

<i>(en millions de dollars)</i>				2003	2002
	Terme jusqu'à l'échéance				
	Moins d'un an	De un an à trois ans	Plus de trois ans	Total	Total
Swaps de devises	1 697	1 145	6 398	9 240	8 736
Swaps de taux d'intérêt	1 280	3 458	1 520	6 258	7 656
Contrats de change	2 036	–	–	2 036	3 248
Total des instruments financiers dérivés	5 013	4 603	7 918	17 534	19 640

Ces mêmes instruments dérivés peuvent se mesurer à la valeur comptable et à la juste valeur.

	2003	2002
Valeur comptable :		
Actif	1 366	171
Passif	(142)	(384)
Juste valeur :		
Positive	1 632	543
Négative	(250)	(424)

Par « swaps ayant une juste valeur positive », on entend les accords dont la liquidation immédiate donnerait lieu à des gains pour la Société. À l'inverse, les swaps ayant une juste valeur négative entraîneraient une perte s'ils étaient liquidés immédiatement.

L'augmentation de la valeur comptable des instruments dérivés, de 2002 à 2003, est due surtout au renforcement du dollar canadien face au dollar américain sur le portefeuille de swaps de devises d'EDC dont le montant théorique est en dollars américains. L'accroissement de la juste valeur des instruments dérivés est également attribuable au renforcement du dollar canadien ainsi qu'à l'impact de la baisse générale des taux d'intérêt sur les instruments dérivés pour lesquels EDC reçoit des intérêts à taux fixe.

19. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit donne la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers de la Société. Comme pour toute estimation, l'impossibilité de prévoir l'avenir entraîne un élément d'incertitude. Lorsqu'il s'agit d'estimer la juste valeur des instruments financiers de la Société, l'incertitude est amplifiée par le nombre élevé d'hypothèses utilisées et la vaste gamme des techniques acceptables d'évaluation. L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment donné, et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, l'estimation de la valeur des instruments financiers décrits ci-dessous ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché.

<i>(en millions de dollars)</i>	2003		2002	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Prêts productifs à taux fixe bruts	10 624	10 620	12 703	12 261
Prêts productifs à taux variable bruts	9 230	7 031	11 674	9 123
Total des prêts productifs bruts	19 854	17 651	24 377	21 384
Moins : provision générale pour pertes sur prêts intérêts capitalisés non courus et revenus différés des prêts	2 735	–	3 031	–
	637	–	717	–
Prêts productifs nets	16 482	17 651	20 629	21 384
Prêts douteux (à l'exclusion de la provision spécifique et des intérêts capitalisés non courus)	429	429	676	676
Prêts et intérêts courus nets	16 911	18 080	21 305	22 060
Encaisse et titres négociables :				
Titres à taux fixe	186	186	557	575
Titres à taux variable	2 319	2 320	2 276	2 276
Placements	71	72	75	75
Comptes créditeurs	145	145	155	155
Emprunts :				
Emprunts à taux fixe	13 951	14 336	14 855	15 518
Emprunts à taux variable	3 587	3 954	6 233	6 496
Swaps de devises	1 261	1 430	(184)	102
Swaps de taux d'intérêt	16	3	11	57
Contrats de change	(53)	(51)	(39)	(40)
Engagements de prêts non versés				
– à taux fixe	619	638	831	912
– à taux variable	2 392	2 467	2 538	2 599

Les justes valeurs des titres négociables et des placements sont déterminées d'après les cours du marché que l'on peut observer. Si ces cours ne sont pas disponibles, la Société utilise une technique d'évaluation conforme aux méthodes acceptées d'établissement des cours.

Afin d'estimer la juste valeur de ses prêts productifs (y compris les intérêts courus), la Société les sépare selon les catégories de risques qu'ils présentent, et elle calcule la valeur actualisée nette des flux de trésorerie du principal et des intérêts. Dans le cas du portefeuille des prêts à taux fixe, elle obtient le taux d'actualisation en prenant le taux de base, par exemple celui des bons du Trésor américain pour les flux de trésorerie à taux fixe en dollars américains, auquel elle ajoute un écart pour les risques de crédit à l'égard de chaque catégorie de crédit. La Société détermine le taux d'actualisation du portefeuille des prêts à taux variable de la même façon, en ajoutant au taux de base un écart pour les risques de crédit selon la qualité du crédit. Pour évaluer la juste valeur des engagements de prêts non versés, elle utilise la même méthode que pour les prêts productifs.

Comme les comptes créditeurs restent en cours pour une durée assez brève, leur juste valeur est considérée comme égale à leur valeur comptable.

L'estimation de la juste valeur des emprunts fait appel à une méthode d'actualisation des flux de trésorerie utilisant les cours du marché au moment de l'estimation.

La juste valeur des contrats de change est estimée à partir des taux ponctuels du marché et des taux de change à la fin de l'exercice. Les swaps de devises et de taux d'intérêt sont évalués en utilisant une méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Le taux d'actualisation qui sert à estimer la juste valeur des accords de swap est établi en fonction des taux des swaps que donnent Reuters et Telerate à la fin de l'exercice. Ces taux permettent de calculer la valeur actualisée des paiements d'intérêts futurs et des flux de trésorerie sur le principal liés aux accords de swap.

20. Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des opérations avec d'autres ministères, organismes gouvernementaux et sociétés d'État. La divulgation suivante s'ajoute à la celle des apparentés fournie ailleurs dans les présents états financiers.

Recouvrement des frais d'administration portés au Compte du Canada

Comme l'indique la note 22, EDC administre certaines opérations de financement et de dettes éventuelles au nom du gouvernement du Canada, connues sous le nom de « Compte du Canada », et reçoit une rémunération pour les dépenses et les frais généraux se rapportant à ces activités. En 2003, elle a à cet égard retenu 8 millions de dollars (contre 7 millions en 2002) sur les recettes et les recouvrements portés au Compte du Canada. Ces dépenses sont portées en déduction des frais d'administration à l'état des résultats.

Prêt avec recours envers le Trésor

La Société a un recours envers le Trésor du Canada en cas de défaut de paiement pour un prêt s'élevant à 1 059 millions de dollars (contre 1 368 millions en 2002).

Allègement de la dette

Lorsque les emprunteurs souverains éprouvent des difficultés financières qui les empêchent de s'acquitter de leurs obligations, les créanciers souverains, dont le gouvernement du Canada, conviennent à une tribune internationale, le Club de Paris, de rééchelonner leurs dettes en bonne et due forme. De temps à autre, une réduction de la dette ou un allègement du service de la dette est accordé au cas par cas aux emprunteurs souverains les plus endettés par le gouvernement du Canada. L'octroi de telles mesures par le Club de Paris dépend de la capacité des emprunteurs souverains à mettre en oeuvre et à maintenir des programmes économiques établis par le Fonds monétaire international.

Par le passé, le gouvernement remboursait à la Société une somme égale à l'allègement de la dette qu'il consentait aux emprunteurs souverains d'EDC. La formule de calcul du montant à payer à la Société a été modifiée le 1^{er} avril 2001 de deux façons. D'une part, pour les nouveaux prêts consentis par EDC après le 31 mars 2001 aux emprunteurs souverains qui bénéficiaient déjà de l'allègement de leur dette au 1^{er} avril 2001 selon la liste établie par le Club de Paris, le gouvernement n'a aucune obligation de compenser la Société pour des allègements supplémentaires qui leur seraient consentis. D'autre part, pour tout allègement de la dette sur de nouveaux prêts à la suite de mesures unilatérales à cet égard ou pour un nouvel allègement de la dette sur des obligations contractées avant le 1^{er} avril 2001, EDC doit partager les frais d'annulation de la dette proportionnellement au montant de ses provisions spécifiques appropriées.

Les montants reçus au titre de tels accords à l'égard de prêts souverains douteux sont portés au crédit de la valeur comptable des prêts, comme dans le cas de tout paiement reçu à l'égard de prêts douteux. Dans la mesure où les montants reçus dépassent la valeur comptable des prêts en raison d'intérêts capitalisés non courus, l'allègement de la dette est constaté, et toute provision contrepassée à l'état des résultats.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu au total 110 millions de dollars (contre 402 millions en 2002) en vertu d'accords d'allègement de la dette, dont 56 millions (contre 96 millions en 2002), qui représentaient les intérêts capitalisés non courus sur les prêts correspondants, ont été portés à l'état des résultats au titre de l'allègement de la dette.

21. Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

Le 24 avril 2000, la Société a établi un régime de retraite pour ses employés. Il s'agit d'un régime à prestations déterminées qui fournit des prestations aux retraités en fonction de leurs années de service et de leur salaire moyen au cours de leurs cinq meilleures années d'emploi consécutives. Au moment de la retraite, les prestations sont entièrement indexées au taux d'inflation. Tous les employés permanents d'EDC sont membres du régime, mais ils ont le choix d'y cotiser ou non.

Les prestations transférées du Régime de pensions de retraite de la fonction publique relativement au régime enregistré et au régime supplémentaire sont incluses dans l'obligation au titre des prestations projetées de décembre 2003. Au 31 décembre 2003, le gouvernement du Canada avait fait un virement total de 124 millions de dollars au régime de retraite enregistré de la Société et un autre de 34 millions de dollars au régime supplémentaire pour couvrir les obligations au titre des prestations constituées qui ont été transférées.

Avantages sociaux complémentaires

La Société maintient un programme d'allocations de retraite et offre certains avantages sociaux (assurance-vie, frais médicaux et dentaires) à ses employés retraités. Ce plan n'est pas capitalisé.

Le tableau suivant donne la situation financière des régimes de retraite et d'avantages sociaux d'EDC au 31 décembre 2003.

(en millions de dollars)

	2003		2002	
	Régime de retraite	Avantages sociaux complémentaires	Régime de retraite	Avantages sociaux complémentaires
Obligation au titre des prestations constituées :				
Obligation au début de l'exercice	158	34	127	29
Coût des services rendus au cours de l'exercice	13	3	13	3
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations	11	3	10	2
Cotisations de rachat	–	–	1	–
Obligation transférée du CPRFP	–	–	5	–
Perte actuarielle	12	3	3	1
Prestations versées	(2)	(1)	(1)	(1)
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	192	42	158	34
Juste valeur de l'actif du régime :				
Juste valeur au début de l'exercice	174	–	138	–
Rendement réel de l'actif	21	–	(5)	–
Montant à recevoir du CPRFP	–	–	31	–
Cotisations de l'employeur	8	1	7	1
Cotisations des employés	3	–	4	–
Prestations versées	(2)	(1)	(1)	(1)
Juste valeur à la fin de l'exercice	204	–	174	–
État de la capitalisation – excédent (déficit) du régime				
(Gain actuariel) perte actuarielle net(te) non amorti(e)	12	(42)	16	(34)
Obligation transitoire non amortie	(10)	7	(15)	4
	–	8	–	9
Actif (passif) au titre des prestations constituées	2	(27)	1	(21)

Sont compris dans l'obligation au titre des prestations constituées, un montant de 8 millions de dollars (sans changement par rapport à 2002) et, dans la juste valeur des actifs du régime, un montant de 38 millions de dollars (contre 34 millions en 2002), relatifs au régime supplémentaire dans les deux cas.

Les actifs du régime sont investis dans des titres d'emprunt et des titres de participation et détenus en argent comptant. Pour le régime enregistré, les pourcentages d'allocation ciblés sont de 40 % en titres d'emprunt et de 60 % en titres de participation. Les pourcentages réels au 31 décembre 2003 étaient de 39 % en titres d'emprunt et de 61 % en titres de participation. Pour le régime supplémentaire, la cible est de 100 % en titres de participation, déduction faite de l'argent comptant détenu dans un compte d'impôt remboursable, tel que prescrit par l'Agence des douanes et du revenu du Canada, ce qui s'est traduit à la fin de 2003 par des pourcentages réels de 47 % en argent comptant et de 53 % en titres de participation.

Dépense nette au titre des avantages sociaux

(en millions de dollars)

	2003		2002	
	Régime de retraite	Avantages sociaux complémentaires	Régime de retraite	Avantages sociaux complémentaires
Coût des services rendus au cours de l'exercice (déduction faite des cotisations des employés)	10	3	10	3
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées	11	3	10	2
Rendement prévu sur l'actif du régime	(12)	–	(13)	–
Amortissement de l'obligation transitoire	–	1	–	1
Amortissement du gain actuariel net	(2)	–	(2)	–
Total	7	7	5	6

Hypothèses

	2003		2002	
	Régime de retraite	Avantages sociaux complémentaires	Régime de retraite	Avantages sociaux complémentaires
Taux de rendement à long terme prévu sur l'actif	7,5 %	s.o.	7,5 %	s.o.
Taux d'actualisation sur l'obligation projetée au titre des prestations constituées	6,4 %	6,4 %	6,75 %	6,75 %
Taux d'inflation	3,0 %	3,0 %	3,0 %	3,0 %
Augmentation du taux de rémunération	Inflation + 1 % productivité + mérite	Inflation + 1 % productivité + mérite	Inflation + 1 % productivité + mérite	Inflation + 1 % productivité + mérite

Le taux annuel initial d'augmentation des avantages sociaux au titre des soins médicaux couverts est présumé être de 8 %, avec une diminution projetée sur sept ans pour finalement arriver à un taux de 4 %. Le taux utilisé pour les frais dentaires est de 4 %.

Une augmentation d'un point de pourcentage des tendances des coûts de soins de santé présumés aurait entraîné une hausse des coûts de service et d'intérêt de 0,6 million de dollars et une hausse des obligations de 6,7 millions de dollars. Une baisse d'un point de pourcentage de ces mêmes tendances aurait entraîné une réduction des coûts de service et d'intérêt de 0,5 million de dollars et une réduction des obligations de 5,1 millions de dollars.

22. Opérations portées au Compte du Canada

En vertu de la Loi, le ministre du Commerce international peut, avec l'assentiment du ministre des Finances, autoriser la Société à s'engager au nom du gouvernement du Canada dans certaines opérations de nature financière ou portant sur des dettes éventuelles. Ces activités et leur fondement juridique sont connus collectivement sous le nom de « Compte du Canada ». Le Conseil d'administration n'est responsable que de la bonne administration des opérations que la Société effectue sur le Compte du Canada. Les comptes correspondant à ces opérations sont maintenus distinctement des comptes de la Société et sont consolidés chaque année, au 31 mars, dans les états financiers du gouvernement du Canada, où ils font l'objet d'un rapport distinct et qui sont vérifiés par la vérificatrice générale du Canada. Les éléments d'actif du Compte du Canada, essentiellement des prêts et des intérêts et honoraires courus comptabilisés selon les conventions et les pratiques comptables du gouvernement du Canada, s'élevaient à 3 317 millions de dollars au 31 décembre 2003 (contre 3 069 millions en 2002).

La Loi prévoit que les prêts et les engagements en cours avec des emprunteurs étrangers, et les obligations au titre de contrats d'assurance et d'autres accords sur le Compte du Canada ne peuvent dépasser 13 milliards de dollars. La situation à l'égard de ce plafond, déterminée conformément à la Loi, est de 8,3 milliards de dollars (contre 10,3 milliards en 2002).

À la fin de décembre 2003, le total des autorisations ministérielles émises et approuvées était de 302 millions de dollars (contre 490 millions en 2002), et les montants non affectés au titre des lignes de crédit totalisaient 126 millions de dollars (contre 187 millions en 2002) pour le Compte du Canada. Les ministres du Commerce international et des Finances ont approuvé ces montants pour appuyer de nouvelles opérations qui pourraient être conclues. La situation à l'égard du plafond statutaire augmentera en conséquence puisque chaque nouvelle obligation signée par la Société a pour effet de consentir le crédit.

23. Reclassement des chiffres comparatifs

Certaines données comparatives de 2002 ont été reclassées conformément au mode de présentation adopté en 2003.

Bilans

au 31 décembre

(en millions de dollars)

	2003	2002	2001	2000	1999
Prêts bruts	21 499	26 341	25 226	22 023	18 598
Moins : intérêts capitalisés non courus	1 211	1 426	1 241	1 165	1 182
Moins : provision pour pertes sur prêts	3 332	3 613	2 892	2 700	2 324
Moins : revenu reporté au titre des prêts	276	292	267	272	248
Prêts nets	16 680	21 010	20 826	17 886	14 844
Encaisse et placements	2 573	2 899	2 346	2 357	3 417
Quote-part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances	120	195	179	48	21
Intérêts courus et autres éléments d'actif	1 742	645	621	747	1 253
Total de l'actif	21 115	24 749	23 972	21 038	19 535
Emprunts	17 325	20 828	19 609	17 583	16 325
Intérêts courus et autres éléments de passif	533	812	1 082	846	937
Provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts	430	377	588	130	115
Provision pour sinistres sur assurances	592	655	643	487	360
Total du passif	18 880	22 672	21 922	19 046	17 737
Capital-actions	983	983	983	983	983
Bénéfices non répartis	1 252	1 094	1 067	1 009	815
Avoir de l'actionnaire	2 235	2 077	2 050	1 992	1 798
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	21 115	24 749	23 972	21 038	19 535

États des résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)

	2003	2002	2001	2000	1999
Intérêts créditeurs – prêts	1 249	1 400	1 618	1 578	1 256
Intérêts créditeurs – allègement de la dette	56	96	1	–	2
Intérêts créditeurs – portefeuille de placements	60	69	127	197	146
Total des intérêts créditeurs	1 365	1 565	1 746	1 775	1 404
Moins : intérêts débiteurs	409	580	934	1 066	796
Intérêts créditeurs nets	956	985	812	709	608
Primes d'assurance et commissions de garantie	147	147	134	144	133
Revenus autres que d'intérêt	12	4	2	7	–
Provision pour pertes sur créances	784	840	741	549	523
Bénéfice après provision pour pertes sur créances	331	296	207	311	218
Frais d'administration	173	174	149	117	100
Bénéfice net	158	122	58	194	118

Compte de la Société

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999
Financement à l'exportation					
Financement direct	5 939	7 381	8 419	7 657	6 060
Assurances à l'exportation					
Assurance à court terme *	37 267	34 532	26 776	25 807	23 792
Assurance à moyen terme	7 410	8 638	8 555	7 080	5 914
Garanties	1 244	689	597	325	456
Total partiel	45 921	43 859	35 928	33 212	30 162
Total	51 860	51 240	44 347	40 869	36 222
Assurance à court terme sur le marché canadien non incluse ci-dessus	1 791	298	1 157	3 996	3 833

Données financières et autres

Financement à l'exportation					
Nombre d'opérations financées	571	397	556	458	372
Valeur des obligations totales sur les prêts	21 499	26 341	25 226	22 023	18 598
Valeur des prêts non versés	3 040	3 512	4 938	4 825	5 345
Valeur des versements	4 194	6 028	8 085	7 210	6 374
Valeur de la dette sur les garanties de prêts	1 820	2 699	2 212	1 795	1 643
Sommes non versées sur les garanties de prêts	509	299	355	112	123
Nombre de lignes de crédit et de protocoles en vigueur	61	47	40	44	55
Sommes non affectées	1 732	1 655	1 476	1 176	1 659
Valeur des prêts rééchelonnés	232	775	290	264	720
Valeur des prêts radiés	113	194	191	105	–
Assurances à l'exportation					
Nombre de polices émises	10 184	6 351	5 090	3 951	3 879
Nombre de polices et de garanties en vigueur	12 938	11 686	9 982	8 264	7 190
Valeur de la dette sur les assurances et les garanties **	13 871	12 265	11 944	12 495	10 955
Valeur des indemnités réglées	76	144	144	84	134
Valeur des indemnités recouvrées/rééchelonnées	30	39	51	30	17
Valeur des indemnisations en cours à la fin de l'exercice	282	344	298	246	234
Valeur des indemnisations à l'étude à la fin de l'exercice	52	35	48	36	38
Effectif moyen au cours de l'exercice	1 003	992	939	838	778

* Ne comprend pas l'assurance sur le marché canadien.

** Les chiffres antérieurs à 2000 n'ont pas été redressés pour tenir compte de la présentation actuelle parce qu'il n'était pas possible de déterminer les données de façon raisonnable.

Compte du Canada

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars)

	2003	2002	2001	2000	1999
Financement à l'exportation					
Financement direct	1 209	527	135	38	67
Assurances à l'exportation					
Assurance à court terme	1	1	–	–	–
Assurance à moyen terme	–	5	16	224	247
Garanties	–	–	–	–	–
Total partiel	1	6	16	224	247
Total	1 210	533	151	262	314

Données financières et autres

Financement à l'exportation					
Nombre d'opérations financées	45	28	8	11	12
Valeur des obligations totales sur les prêts	3 219	2 968	2 682	2 490	2 599
Valeur des prêts non versés	3 303	5 123	101	192	183
Valeur des versements	981	534	203	76	66
Nombre de lignes de crédit et de protocoles en vigueur	2	2	2	3	2
Sommes non affectées	61	109	88	73	73
Valeur des prêts rééchelonnés	31	25	43	3	45
Assurances à l'exportation					
Nombre de polices émises	2	1	1	1	4
Nombre de polices et de garanties en vigueur	–	1	4	5	20
Valeur de la dette sur les assurances et les garanties	–	4	56	170	199
Valeur des indemnités réglées	–	–	–	–	8
Valeur des indemnités recouvrées	–	–	–	–	–
Valeur des indemnisations en cours à la fin de l'exercice	45	47	47	46	46

Siège social

Exportation et
développement Canada
151, rue O'Connor
Ottawa, Canada
K1A 1K3

Tél. : (613) 598-2500
Télé. : (613) 237-2690

Site Web : www.edc.ca

Bureau de Vancouver

One Bentall Centre
Bureau 1030
505, rue Burrard, C.P. 58
Vancouver BC V7X 1M5

Tél. : (604) 638-6950
Télé. : (604) 638-6955

Bureau d'Edmonton

Bureau 1000
10180, 101^e Rue
Edmonton AB T5J 3S4

Tél. : (780) 702-5233
Télé. : (780) 702-5235

Bureau de Calgary

Home Oil Tower
Bureau 606
324, 8^e Avenue sud-ouest
Calgary AB T2P 2Z2

Tél. : (403) 537-9800
Télé. : (403) 537-9811

Bureau de Winnipeg

Commodity Exchange Tower
Bureau 2075
360, rue Main
Winnipeg MB R3C 3Z3

Tél. : (204) 975-5090
Télé. : (204) 975-5094

Bureau de London

Bureau 1512
148, rue Fullarton
London ON N6A 5P3

Tél. : (519) 963-5400
Télé. : (519) 963-5407

Bureau de Toronto

Bureau 810
150, rue York
C. P. 810
Toronto ON M5H 3S5

Tél. : (416) 640-7600
Télé. : (416) 862-1267

Bureau de Montréal

Tour de la Bourse
Bureau 4520
800, place Victoria
C. P. 124
Montréal QC H4Z 1C3

Tél. : (514) 908-9200
Télé. : (514) 878-9891

Bureau de Québec

Bureau 1340
2875, boulevard Laurier
Ste-Foy QC G1V 2M2

Tél. : (418) 266-6130
Télé. : (418) 266-6131

Bureau de Moncton

Bureau 400
735, rue Main
Moncton NB E1C 1E5

Tél. : (506) 851-6066
Télé. : (506) 851-6406

Bureau de Halifax

Purdy's Wharf Tower II
Bureau 1410
1969, rue Upper Water
Halifax NS B3J 3R7

Tél. : (902) 442-5205
Télé. : (902) 442-5204

Bureau de St. John's

90, avenue O'Leary
Premier étage
St. John's NL A1B 2C7

Tél. : (709) 772-8808
Télé. : (709) 772-8693

Brésil et cône Sud

a/s du consulat général
du Canada
Av. das Nações Unidas 12901
Cenu Torre Norte, Andar 16
CEP 04578-000
São Paulo – SP
Brésil

Tél. : (011) 55-11-5509-4320
poste 3320
Télé. : (011) 55-11-5509-4275

a/s du consulat général*
du Canada
Av. Atlântica, 1130, Andar 5
22021-000 Rio de Janeiro – RJ
Brésil

Tél. : (011) 55-21-2295-0391
Télé. : (011) 55-21-2275-5735

Chine

a/s de l'ambassade du Canada
19, rue Dongzhimenwai
District de Chaoyang
Beijing 100600
Chine

Tél. : (011) 86-10-6532-3536
poste 3357
Télé. : (011) 86-10-6532-2754

Mexique

a/s de l'ambassade du Canada
Calle Schiller 529
Rincón del Bosque
Colonia Polanco
México, D.F. 11560
Mexique

Tél. : (011) 52-55-5387-9316
Télé. : (011) 52-55-5387-9317

a/s du consulat général
du Canada
Edificio Kalos
Piso C-1, Local 108-A
Zaragoza 1300 Sur y Constitución
64000 Monterrey, N.L.
Mexique

Tél. : (011) 52-81-8344-3200
poste 3360
Télé. : (011) 52-81-8340-7703

Pologne

a/s de l'ambassade du Canada
ul. Jana Matejki 1/5
00-481 Varsovie
Pologne

Tél. : (011) 48-22-584-3240
Télé. : (011) 48-22-584-3277

Malaisie*

a/s du Haut-commissariat du Canada
17^e étage, Menara Tan & Tan
207 Jalan Tun Razak
50400 Kuala Lumpur
Malaisie

Tél. : (011) 60-3-2718-3366
Télé. : (011) 60-3-2718-3313

Photos

Page couverture et pages 4 et 22 : © Comstock Images
Pages 10, 14 et 24 : © Getty Images
Page 11 : © Colin Goldie
Pages 15, 23 et 25 : © Martin Lipman
Tous les portraits : © Martin Lipman



This document is also available in English.

Imprimé au Canada sur du papier canadien recyclé.

* Ouverture en 2004

Vision

EDC sera le leader reconnu pour la prestation innovatrice de solutions financières commerciales aux entreprises de toutes tailles, les aidant ainsi à réussir sur les marchés mondiaux et à créer une prospérité durable pour le Canada.

Valeurs

L'équipe

Nous sommes le coeur et l'âme d'EDC. Notre diversité nous enrichit tous. Chacun est important et mérite le respect. La collaboration est la clé de notre succès.

L'excellence

Nous visons l'excellence en tout temps. Chacun est responsable de son travail et a le pouvoir de remettre les choses en question.

La passion

L'initiative et l'enthousiasme nous animent. Chacun est fier du fruit de notre travail. Notre appartenance à EDC est une question de choix.

L'apprentissage

L'apprentissage est pour nous un processus d'enrichissement continu. Nous accordons une place de choix à la croissance personnelle et au perfectionnement, et savons tirer profit de nos expériences.

www.edc.ca

Mappemonde de la couverture

Henricus Hondius
Amsterdam, 1630 [1633] 380 mm x 540 mm
Nova Totius Terrarum Orbis Geographica Ac Hydrographica Tabula
Auct: Henr: Hondio.
De Gérard Mercator et Jodocus Hondius

En 1629, Jan Jansson et Henricus Hondius entreprennent la révision de l'Atlas de Mercator et de Hondius, qui n'a pas été mis à jour depuis près de 35 ans. Une nouvelle représentation du nord-est du Canada montre l'« île de la Reine Anne » (île de Baffin) entièrement entourée par la mer. La mappemonde de Hondius et Jansson a figuré dans l'Atlas de Mercator de 1633 à 1658. Carte présentée sur la couverture, deuxième état : 1641. Mention ajoutée au bas de la carte : Amstelodami Excudit Ioannes Ianssonius.

Information fournie gracieusement par Bibliothèque et Archives Canada